

Rapport sur la conjoncture économique dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la transformation des matières plastiques et du caoutchouc Octobre 2023





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfecoco](https://www.instagram.com/spfecoco)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

312-23

Table des matières

Avant-propos.....	7
Executive summary.....	8
1. Contexte économique.....	11
1.1. Belgique.....	11
1.2. L'Union européenne et le reste du monde.....	12
1.3. Green Deal - Chemicals Strategy for Sustainability - Reach	13
2. Présentation globale des secteurs.....	15
2.1. Conjoncture.....	15
2.2. Valeur ajoutée.....	17
2.3. Chiffre d'affaires.....	17
2.4. Production selon l'indice Prodcop.....	18
2.5. Emploi.....	19
2.6. Commerce extérieur.....	21
2.7. Entreprises par taille.....	21
2.8. Tableau de synthèse du poids des secteurs.....	23
3. Analyse sectorielle.....	24
3.1. Présentation du chapitre	24
3.2. Liste des indicateurs	25
3.2.1. Chiffre d'affaires.....	25
3.2.2. Investissements.....	25
3.2.3. Production (indice)	25
3.2.4. Prix à la production (indice).....	26
3.2.5. Emploi	26
3.2.6. Masse salariale	26
3.2.7. Nombre d'employeurs.....	27
3.2.8. Créations d'entreprises.....	27
3.2.9. Radiations d'entreprises	27
3.2.10. Assujettis à la TVA.....	27
3.2.11. Faillites.....	27
3.2.12. Emplois perdus à la suite de faillites.....	28
3.2.13. Exportations et importations	28
3.2.14. Balance commerciale	28
3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle.....	29
3.4. Fiches sectorielles	38
Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	38
Industrie chimique (C20).....	40

Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	42
Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	44
Fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).....	46
Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	48
Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	50
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	52
Industrie pharmaceutique (C21).....	54
Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1).....	56
Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2).....	58
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	61
Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	63
Fabrication de produits en plastique (C22.2).....	65
Annexe.....	67
Nomenclature NACE.....	67

Liste des graphiques

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans les secteurs de la chimie (a).....	15
Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière.....	16
Graphique 2-3. Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique prise dans son ensemble.....	18
Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcom) en Belgique dans l'industrie chimique prise dans son ensemble.....	19
Graphique 2-5. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans les secteurs de la chimie.....	20
Graphique 2-6. Situation de la balance commerciale en 2022.....	21
Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	39
Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22).....	39
Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20).....	41
Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20).....	41
Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	43
Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	43
Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	45
Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	45

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).....	47
Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).....	47
Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	49
Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	49
Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	51
Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)	51
Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	53
Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).....	53
Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)	55
Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)	55
Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	57
Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	57
Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	60
Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	60
Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	62
Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	62
Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	64
Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	64
Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)	66
Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)	66

Liste des tableaux

Tableau 1-1. Prévisions de croissance économique et inflation (IPC) en Belgique.....	11
Tableau 1-2. Prévisions de croissance du PIB dans un contexte international.....	12
Tableau 2-1. Valeur ajoutée des secteurs.....	17
Tableau 2-2. Répartition du nombre d'entreprises assujetties par classe d'emploi	22
Tableau 2-3. Tableau de synthèse du poids de l'industrie chimique, pharmaceutique et des caoutchouc et plastiques.....	23
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)	38
Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)	40
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1).....	42
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2).....	44
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3).....	46
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4).....	48
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5).....	50
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)	52
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)	54
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)	56
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)	59
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)	61
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1).....	63
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2).....	65
Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22).....	67

Avant-propos

Dans le contexte de l'identification et de la mise en œuvre des synergies entre le secrétariat du Conseil Central de l'Economie (CCE) et le SPF Economie, les deux organisations ont mis en place un projet commun dans le domaine des analyses sectorielles de la conjoncture.

Le SPF Economie utilisera entre autres son expertise, en collaboration avec le Conseil Central de l'Economie, pour examiner en détail et clarifier la conjoncture de secteurs comme ceux de la distribution, de l'alimentation, de la chimie et du textile.

Le rapport actuel « Conjoncture économique dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2023 » a été élaboré par l'équipe de la Direction générale des Analyses économiques et de l'Economie internationale du SPF Economie (Chantal Binotto, Arno Noens, David Restiaux et Simon Cogen). Ce rapport fait l'objet d'un examen minutieux par le Comité de pilotage (Peter Van Herreweghe, Emmanuel De Béthune en Maïté Kervyn de Lettenhove).

Le rapport de conjoncture précédent sur les évolutions de ces secteurs date de 2022 et est disponible sur le site web du SPF Economie : « [Rapport sur la conjoncture économique de l'industrie chimique, des sciences de la vie et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc – Octobre 2022](#) ».

Les expériences positives de cette coopération et les synergies réalisées offrent de nombreuses perspectives de collaboration entre le SPF Economie et le secrétariat du CCE pour d'autres projets et études. Les deux directions ont d'ailleurs conclu un protocole d'accord afin d'intégrer ce type de coopération de manière structurelle dans les deux institutions. Elles sont favorables à étendre cette collaboration dans le cadre des analyses conjoncturelles sectorielles des commissions consultatives spéciales (CCS) du CCE.

L'étude a été clôturée le 27 octobre 2023.

Executive summary

Contexte général

La **croissance économique belge** a progressé de 3,2 % en 2022, une croissance de moindre ampleur qu'en 2021, année de reprise économique faisant suite à la crise sanitaire. Le Bureau fédéral du Plan prévoit une croissance du PIB pour la Belgique de 1,0 % en 2023 et de 1,3 % en 2024.

Toujours selon le Bureau fédéral du Plan, l'inflation annuelle, mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC), se limiterait à 4,1% en 2023 après avoir atteint un niveau record de 9,6 % en 2022.

Les dernières prévisions de croissance du FMI d'octobre 2023 mettent en exergue un ralentissement de la croissance du **PIB mondial** pour 2023 et 2024, tandis que la **croissance économique américaine** ne ralentirait pas en 2023, mais bien en 2024, année d'élection présidentielle.

Les économies avancées, en particulier la **zone euro**, seront les plus durement touchées par le ralentissement en 2023. En effet, la croissance du PIB dans la zone euro diminuerait également, passant de 3,3 % en 2022 à 0,7 % en 2023 avant de repartir à la hausse pour atteindre 1,2 % en 2024. Toutefois, des différences existent entre les pays. Ainsi, alors que la croissance du PIB ralentirait en **Belgique, en France, aux Pays-Bas et en Allemagne** en 2023, seule l'Allemagne connaîtrait une récession économique en 2023 (recul de 0,5 % du PIB). De plus, les prévisions de croissance pour l'Allemagne et des Pays-Bas ont été revues à la baisse pour les deux années (2023 et 2024) par rapport aux projections de juillet 2023.

En 2020, la Commission européenne a publié la **Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques** (Chemicals Strategy for Sustainability - CSS). Cette stratégie peut être considérée comme l'une des évolutions les plus profondes de la politique européenne en matière de produits chimiques depuis REACH. Elle vise à établir une vision à long terme pour un « environnement sans substances toxiques ». Cette stratégie s'inscrit pleinement dans le cadre du Green Deal et du plan d'action européen pour l'économie circulaire.

Parallèlement aux objectifs européens, la **fédération Essenscia propose quatre défis**. Ils concernent :

- la transition vers une économie du carbone intelligente et circulaire,
- la promotion d'une énergie compétitive et neutre sur le plan climatique,
- l'investissement dans des processus de production les plus efficaces et dans le « carbone circulaire » (par exemple via le captage et l'utilisation du carbone) et
- l'affirmation qu'une politique industrielle tournée vers l'avenir tient compte de la dimension mondiale et des questions climatiques.

Aperçu général des secteurs

La **courbe de conjoncture dans les secteurs de la chimie** montre une dégradation de la confiance des entrepreneurs, liée notamment à la poussée inflationniste qui a débuté en fin d'année 2021 et s'est amplifiée en 2022, passant sous son niveau moyen de longue période et s'en écartant de plus en plus. Malgré une amélioration en début d'année 2023, la confiance se détériore continuellement depuis lors.

À l'instar du secteur de la chimie, la guerre en Ukraine et la crise énergétique a eu de fortes conséquences sur la **confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc**. Celle-ci a baissé en 2022 et, depuis novembre 2022, elle affiche un niveau inférieur à celui observé pendant le creux de confiance lors de la crise sanitaire. Cette perte de confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc s'est légèrement poursuivie en début d'année 2023, avant de se stabiliser à un niveau plancher.

En 2022, l'industrie chimique (C20) a compté pour 2,1 % de la **valeur ajoutée belge** créée cette année. L'industrie pharmaceutique (C21) gagne en importance sur la période d'observation et a atteint un poids de 2,7 % de la valeur ajoutée totale en 2022.

Les secteurs de l'industrie de la chimie (C20-C22) ont enregistré une augmentation de leur **chiffre d'affaires** de 19,4 % en 2022 par rapport à 2021. Sur les trois secteurs, c'est celui de la chimie (C20) qui a connu la plus forte croissance de son chiffre d'affaires tant après la crise sanitaire qu'en 2022 (+30,5 % en glissement annuel), tandis que la progression du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) s'est limitée respectivement à 1,7 % et 8,3 % en 2022.

La **production** des secteurs de la chimie (C20-C22) a connu une diminution en 2022 par rapport à 2021 (-3,4 %), malgré une légère progression de la production de l'industrie pharmaceutique (C21).

En 2022, le **nombre de postes de travail** pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est à nouveau inscrit à la hausse à un an d'écart, s'établissant à 99.258 postes de travail. Il s'agit du meilleur résultat pour la période 2018-2022. Le nombre d'**équivalents temps plein** a également augmenté en 2022, affichant son meilleur résultat pour la période d'observation en 2022.

En 2022, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) présente un **solde de la balance commerciale excédentaire** s'élevant à 43,2 milliards d'euros. Au niveau de détail NACE3, la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) ont enregistré un déficit commercial, respectivement de 2,8 milliards d'euros et de 136,9 millions d'euros.

En 2022, l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) compte 2.254 **entreprises assujetties à la TVA**, la quasi-totalité étant constituée de PME de moins de 250 travailleurs (96,3 %). De plus, près de deux tiers des entreprises de ces secteurs sont des micro-entreprises (65,1 %), c'est-à-dire des entreprises comptant moins de cinq travailleurs. L'industrie pharmaceutique (C21) compte la proportion la plus importante de micro-entreprises et de très grandes entreprises parmi les trois secteurs analysés.

Industrie chimique (C20)

L'industrie chimique (C20) a évolué de manière plutôt mitigée en 2022. En effet, plusieurs indicateurs ont évolué favorablement et ont même atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation. Cela concerne par exemple :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- le nombre de postes de travail,
- la masse salariale,
- le nombre d'assujettis,
- les exportations,
- les importations,
- l'excédent commercial.

Par contre, d'autres indicateurs ont connu une évolution défavorable. Rappelons toutefois que l'année 2022 a été marquée par une inflation particulièrement importante et que, par conséquent, certains indicateurs (tels que le chiffre d'affaires ou encore le commerce extérieur) incluent certainement un effet prix.

En revanche, l'industrie chimique a connu un repli de sa production industrielle, mais également une diminution d'une unité de son nombre d'employeurs. La dynamique entrepreneuriale a évolué de façon particulièrement négative en 2022 : le nombre d'entreprises créées s'est affiché à la baisse tandis que le nombre d'entreprises radiées s'est accru, réduisant ainsi le solde net « créations-radiations ». Le nombre d'entreprises déclarées en faillite s'est également accru, comme le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites.

En première partie d'année 2023, la situation du secteur de l'industrie chimique s'est quelque peu dégradée. Si l'emploi se montre résilient au premier trimestre de 2023 et les investissements en hausse au premier semestre de 2023, la plupart des autres indicateurs sont en retrait. Ainsi, au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires s'est réduit et la production a continué de baisser, de même que le nombre d'employeurs qui s'est fortement réduit au cours du premier trimestre. Le dynamisme du commerce extérieur s'est également réduit, que ce soit en matière d'exportation

ou d'importation. Par ailleurs, le solde de la balance commerciale a diminué même s'il reste excédentaire.

Industrie pharmaceutique (C21)

L'industrie pharmaceutique (C21) a connu une année particulièrement favorable en 2022. Divers éléments ont soutenu l'évolution positive de cette industrie, notamment une augmentation du chiffre d'affaires réalisé par le secteur, ainsi qu'une augmentation des investissements et une production plus intensive. Cependant, les coûts de production ont augmenté. L'industrie pharmaceutique a également compté un nombre plus important de postes de travail ainsi qu'une masse salariale plus élevée. Les créations d'entreprises se sont néanmoins réduites mais les radiations se sont faites encore plus rares. Le nombre d'entreprises assujetties à la TVA s'est par conséquent affiché à la hausse. Le commerce extérieur de l'industrie pharmaceutique a également été particulièrement dynamique, connaissant de fortes progressions à la fois pour les importations et les exportations. De plus, le solde de la balance commerciale s'est renforcé. Tous ces indicateurs ont affiché en 2022 leur meilleur résultat sur la période d'observation. Les seuls points d'ombre à ce tableau sont le nombre d'employeurs du secteur et celui des faillites ainsi que les pertes d'emplois consécutives.

Par ailleurs, cette situation s'est quelque peu détériorée pour certains chiffres au cours des premiers mois de l'année 2023 (notamment pour la production, le nombre d'employeurs et l'exportation).

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année mitigée en 2022. Alors que certains indicateurs économiques connaissaient une progression, voire réalisaient leur meilleur résultat pour la période observée, d'autres ont traversé une tendance moins favorable.

Ce sont plus précisément le chiffre d'affaires, la masse salariale et le nombre d'entreprises assujetties à la TVA qui ont enregistré une progression. Même constat pour les exportations et les importations qui ont, quant à elles, bénéficié d'une reprise de l'activité mondiale. En revanche, le nombre de postes de travail et d'employeurs s'est réduit en 2022 et les faillites ont entraîné une forte augmentation des pertes d'emploi. Les radiations ont, quant à elles, diminué. La production a également diminué en 2022. Le solde de la balance commerciale a légèrement fléchi tout en montrant encore un important excédant.

En première partie d'année 2023, l'évolution de la plupart des indicateurs est malheureusement plus négative.

Le lecteur intéressé pourra trouver davantage d'informations dans le chapitre 3 de ce rapport. Ce chapitre contient des fiches détaillées par secteur, jusqu'à un niveau de 3 digits selon la nomenclature NACE.

1. Contexte économique

1.1. Belgique

Perspectives

La **croissance économique** belge a progressé de 3,2 % en 2022, en ralentissement par rapport à la croissance de 6,3 % observée en 2021, année de reprise économique faisant suite à la crise sanitaire. Les prévisions pour 2023 et 2024 affichent à nouveau un rythme de croissance encore plus modéré. En effet, le **Bureau fédéral du Plan** prévoit dans son **Budget économique de septembre** une croissance du PIB de 1 % en 2023 et 1,3 % en 2024.

La croissance économique en 2023 serait soutenue uniquement par la demande intérieure tandis que le commerce international devrait soutenir la croissance du PIB en 2024, profitant d'opportunités d'exportations. En revanche, la consommation privée s'amoinerait sous l'effet persistant d'une inflation élevée.

Tableau 1-1. Prévisions de croissance économique et inflation (IPC) en Belgique

En %, sauf indication contraire.

Belgique	2021	2022	2023 (p)	2024 (p)
PIB	6,3	3,2	1,0	1,3
Dépenses de consommation finale des ménages et ISBL	5,5	4,1	2,6	1,4
Dépenses de consommation finale des administrations publiques	4,8	3,1	0,2	0,9
Formation brute de capital fixe	4,9	-0,7	3,5	2,7
Exportations (biens et services)	11,3	5,1	-1,2	1,7
Importations (biens et services)	10,7	4,9	-0,4	2,0
Contribution des exportations nettes (en point de pourcentage)	0,7	0,2	-0,7	-0,3
Inflation totale (IPC)	2,4	9,6	4,1	3,9

(e) = estimation

Note : ISBL = institutions sans but lucratif.

Source : Bureau fédéral du Plan (Budget économique - [Prévisions économiques](#) 2023-2024, 7 septembre 2023, et [Prévisions d'inflation](#), 3 octobre 2023).

Selon le Bureau fédéral du Plan, l'**inflation** annuelle, mesurée à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC), est montée à 9,6 % en 2022, un niveau exceptionnel principalement imputable à la crise énergétique et à la hausse des prix des matières premières. L'inflation devrait néanmoins ralentir à 4,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024. Ces niveaux d'inflation restent toutefois élevés et se situent au-dessus de l'objectif d'inflation de 2 % de la Banque centrale européenne.

1.2. L'Union européenne et le reste du monde

Le tableau 1-2 présente un aperçu des prévisions d'octobre du FMI et la mesure dans laquelle elles ont changé par rapport à celle de juillet.

Tableau 1-2. Prévisions de croissance du PIB dans un contexte international

Environnement international	Croissance du PIB (en %)		Prévisions de croissance du PIB d'octobre (FMI)		Différence avec les prévisions de juillet (FMI)	
	2021	2022	2023 (e)	2024 (e)	2023 (e)	2024 (e)
Monde	6,3	3,5	3,0	2,9	0,0	-0,1
États-Unis	5,9	2,1	2,1	1,5	0,3	0,5
Chine	8,4	3,0	5,0	4,2	-0,2	-0,3
Zone euro	5,6	3,3	0,7	1,2	-0,2	-0,3
Belgique	6,3	3,2	1,0	0,9	n.d.	n.d.
Allemagne	3,2	1,8	-0,5	0,9	-0,2	-0,4
France	6,4	2,5	1,0	1,3	0,2	0,0
Pays-Bas	6,2	4,3	0,6	1,1	-0,2	-0,1
Royaume-Uni	7,6	4,1	0,5	0,6	0,1	-0,4
Japon	2,2	1,0	2,0	1,0	0,6	0,0

(e) = estimation

Source : FMI ([World Economic Outlook](#), Octobre 2023).

Le FMI a maintenu la prévision d'un ralentissement de la **croissance économique mondiale** pour 2023 et 2024, compte tenu du retour de la guerre au Moyen-Orient et de la poursuite du conflit en Ukraine. Ainsi, après avoir atteint 3,5 % en 2022, la croissance économique mondiale décélérerait à 3 % en 2023 et ensuite à 2,9 % en 2024.

Bien que la **croissance économique américaine** ne ralentisse pas en 2023, elle devrait le faire en 2024, année d'élection présidentielle.

Les économies avancées, en particulier la **zone euro**, seront les plus durement touchées par le ralentissement en 2023. En effet, la croissance du PIB dans la zone euro diminuerait, passant de 3,3 % en 2022 à 0,7 % en 2023 avant de repartir à la hausse pour atteindre 1,2 % en 2024. Toutefois, des différences s'observent entre les pays. Alors que la croissance du PIB ralentirait en **Belgique, en France, aux Pays-Bas et en Allemagne** en 2023, seule l'Allemagne connaîtrait une récession économique en 2023 (recul de 0,5 % du PIB). De plus, les prévisions de croissance pour la zone euro, l'Allemagne et les Pays-Bas ont été revues à la baisse pour les deux années (2023 et 2024) par rapport aux prévisions de juillet 2023.

Quant à la croissance du PIB de la **Chine**, elle s'accélérait en 2023 (+5 %), avant de ralentir à nouveau en 2024 (+4,2 %). Là encore, cette croissance a été revue à la baisse pour 2023 et 2024 par rapport aux prévisions de juillet 2023.

1.3. Green Deal - Chemicals Strategy for Sustainability - Reach

Le 14 octobre 2020, la Commission européenne a publié la **Chemicals Strategy for Sustainability (CSS)**¹. La CSS peut être considérée comme l'une des évolutions les plus profondes de la politique européenne en matière de produits chimiques depuis REACH². Cette stratégie vise à établir une vision à long terme pour un « environnement sans substances toxiques ». Elle s'inscrit pleinement dans le cadre du Green Deal et du plan d'action européen pour l'économie circulaire.

La stratégie comprend **cinq champs d'action**.

Le premier est **l'innovation pour des substances chimiques sûres et durables**. Ce volet repose avant tout sur les principes de « safe and sustainable-by-design » (SSbD) et des cycles de matériaux non toxiques, mais vise également à numériser et à rendre la production de produits chimiques plus écologique tout en renforçant l'autonomie stratégique de l'UE. En mars 2022, le Joint Research Centre a remis un rapport technique³ proposant un cadre pour la définition des critères SSbD et la manière dont ils peuvent être utilisés pour évaluer les produits chimiques et les matériaux. Ce cadre a également été testé une première fois à l'aide de quelques études de cas⁴. La publication de la « Restrictions Roadmap » en avril 2022 constituait une autre étape importante. Elle vise, entre autres, à permettre aux parties prenantes de prendre le plus tôt possible les mesures nécessaires (par exemple, la substitution des produits chimiques ciblés). Dans le cadre du plan national de relance et de résilience, le projet « Belgium Builds Back Circular » a également été lancé. Il comprend un projet d'investissement se concentrant sur la substitution des substances dangereuses par des alternatives plus durables.

Deuxièmement, la stratégie prévoit **un cadre juridique plus solide pour faire face aux problèmes urgents en matière d'environnement et de santé**. Un aspect important de cette démarche est la révision en profondeur du règlement REACH qui sera discutée au niveau de l'Union européenne au cours des prochaines années.

Un troisième aspect concerne la **consolidation et la simplification du cadre juridique en renforçant le rôle de l'European Chemicals Agency (ECHA)**. Ces dernières années déjà, l'ECHA a entrepris un grand nombre de tâches liées à la gestion des produits chimiques. Cependant, la Commission tient à formaliser ce rôle dans un règlement spécifique.

Quatrièmement, cette stratégie aspire également à établir une **base de connaissances solide et étendue sur les produits chimiques en utilisant REACH** afin d'obtenir davantage d'informations sur les produits chimiques utilisés dans l'UE, puis en utilisant ces informations pour prendre des décisions meilleures, plus ciblées et fondées sur la science.

Enfin, elle souhaite donner **l'exemple d'une gestion mondiale saine des produits chimiques**. Dans cette optique, l'objectif est de parvenir à une plus grande harmonisation des normes et des standards, d'aider les pays tiers à respecter leurs obligations internationales et aussi de ne pas exporter de produits chimiques interdits.

En Belgique, **Essenscia** a été **l'une des premières fédérations industrielles en Europe à publier un rapport sectoriel sur la durabilité dès 2009**. Aujourd'hui, plus que jamais, la durabilité est au cœur des politiques, notamment avec les objectifs mondiaux de développement durable (ODD) et le Green Deal mentionné ci-dessus.

¹ Commission européenne (2020), [Stratégie en matière de produits chimiques](#).

² REACH est le nom du règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals).

³ Joint Research Centre (2022), [Safe and sustainable by design chemicals and materials, Framework for the definition of criteria and evaluation procedure for chemicals and materials](#).

⁴ Joint Research Centre (2023) : [Safe and sustainable by design chemicals and materials, Application of the SSbD framework to case studies](#)

Parallèlement aux objectifs européens, la fédération Essenscia⁵ propose quatre défis. Ils concernent :

- la transition vers une économie du carbone intelligente et circulaire,
- la promotion d'une énergie compétitive et neutre sur le plan climatique,
- l'investissement dans des processus de production les plus efficaces et dans le « carbone circulaire » (par exemple via le captage et l'utilisation du carbone) et
- l'affirmation qu'une politique industrielle tournée vers l'avenir tient compte de la dimension mondiale et des questions climatiques.

Dans le cadre du parcours de transition de l'industrie chimique de l'Union européenne (Chemical Industry Transition Pathway⁶), les fédérations chimiques s'engageront également pleinement dans **la transition numérique et la transition vers des produits chimiques sûrs et durables.**

⁵ Essenscia (2021), <https://essensciaforsustainability.be/fr/>.

⁶ <https://transition-pathway.cefic.org>

2. Présentation globale des secteurs

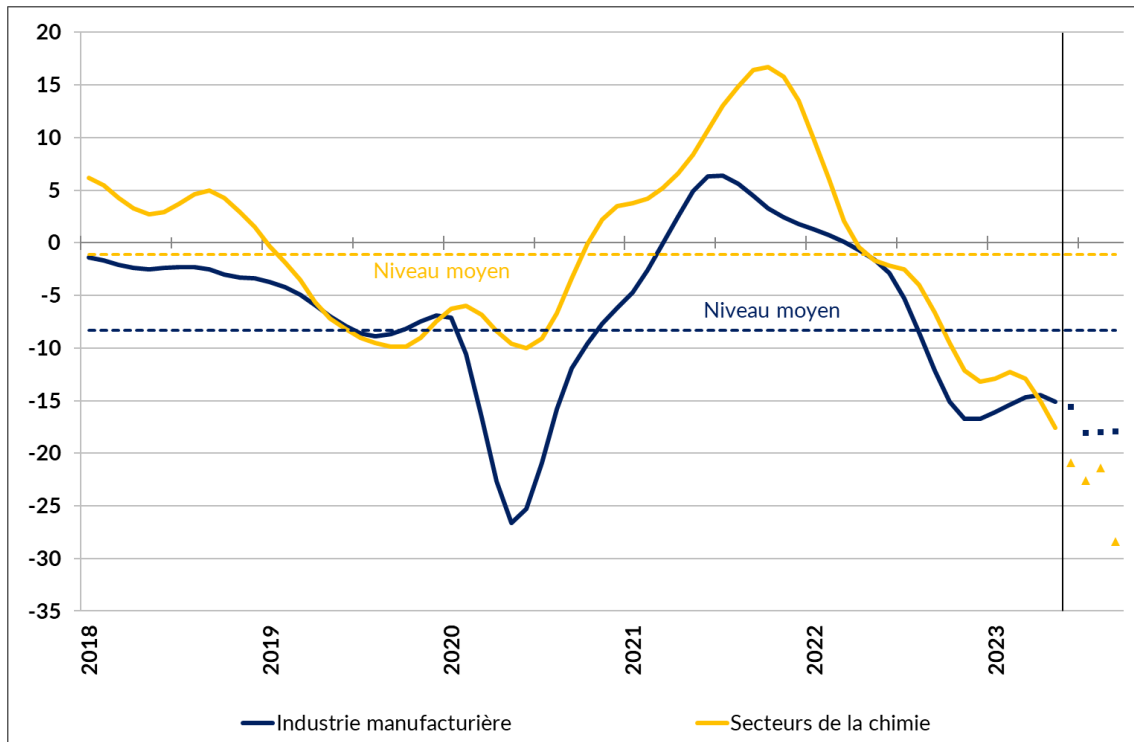
2.1. Conjoncture

Chimie (y compris les sciences de la vie)

Comme le montre le graphique 2-1, la **courbe lissée de conjoncture** de l'industrie manufacturière couvre la période allant de janvier 2018 à mai 2023. Cette courbe lissée a été complétée par des données brutes pour les quatre mois suivants, plus précisément de juin 2023 à septembre 2023 dans le but de montrer les dernières évolutions en matière de confiance des entrepreneurs.

Si la confiance dans l'industrie manufacturière s'est effondrée en 2020 en raison de la crise sanitaire, elle avait néanmoins fortement rebondi par après pour atteindre des niveaux particulièrement élevés en milieu d'année 2021. Elle s'est ensuite détériorée progressivement en fin d'année 2021 et tout au long de l'année 2022. Malgré la légère amélioration observable en début d'année 2023, la confiance des entrepreneurs de l'industrie manufacturière reste relativement faible, et les dernières données brutes montrent une nouvelle dégradation de celle-ci.

Graphique 2-1. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie manufacturière et dans les secteurs de la chimie (a)



(a) Code NACE : 20.1, 20.2, 20.3, 20.4, 20.5, 21.1 et 21.2

Source : BNB, enquêtes de conjoncture. Le niveau moyen est calculé depuis janvier 2008.

La **courbe de conjoncture dans les secteurs de la chimie** possède un profil assez similaire à celui de l'industrie manufacturière. La confiance des entrepreneurs des secteurs de la chimie a toutefois mieux résisté à la crise du Covid-19 que celle des entrepreneurs de l'industrie manufacturière. La confiance s'est même accrue fortement entre juillet 2020 et octobre 2021, les perspectives du secteur ayant été plus favorables avec les recherches initiées pour la création d'un vaccin. Toutefois, avec la poussée inflationniste qui a débuté en fin d'année 2021 et s'est amplifiée en 2022 à la suite notamment de la guerre en Ukraine, la confiance des entrepreneurs s'est fortement détériorée, passant sous son niveau moyen de longue période et s'en écartant de plus en plus. Si un sursaut de confiance a eu lieu en janvier et février 2023, il n'a été que de courte durée, la confiance se détériorant continuellement depuis lors. Elle atteint même des niveaux inférieurs à

ceux de l'industrie manufacturière et affiche un résultat particulièrement pessimiste, lors des derniers mois. Ce niveau particulièrement bas de confiance des entrepreneurs du secteur de la chimie trouve son origine dans leur appréciation du carnet de commandes, pour lequel ils font preuve d'un pessimisme important, mais également dans leur prévision d'emploi et de la demande. En revanche, les entrepreneurs du secteur de la chimie font preuve d'optimisme concernant leur appréciation du niveau des stocks.

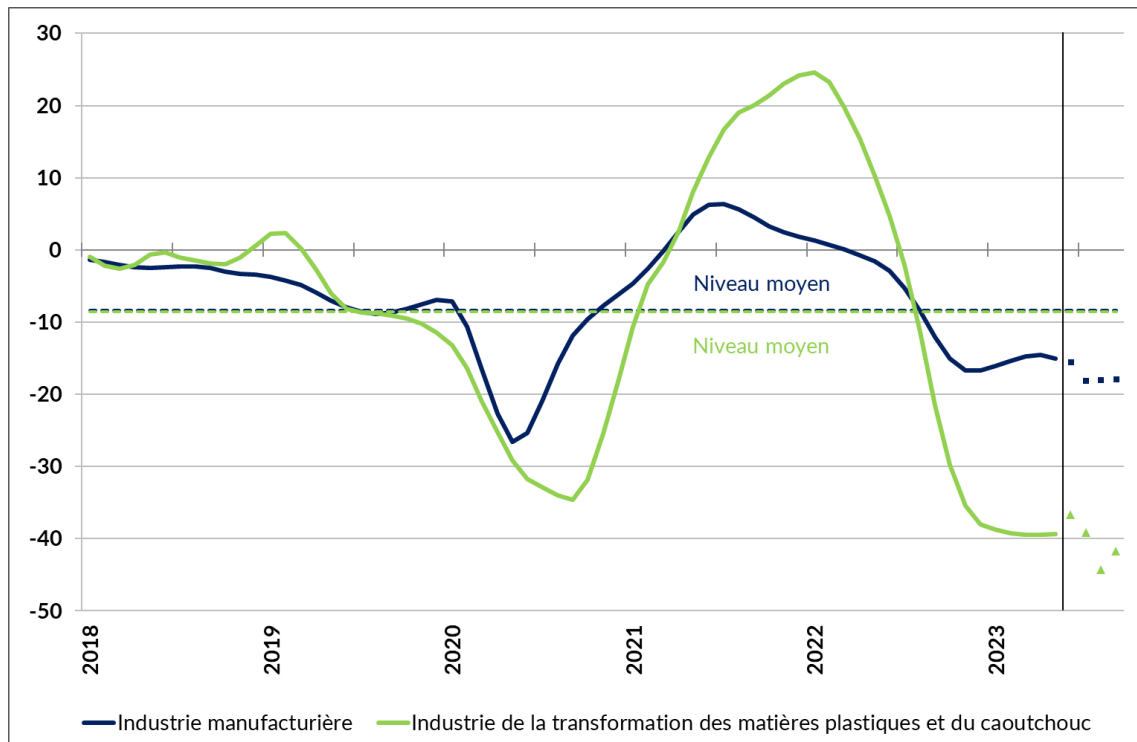
Plastiques et caoutchouc

Le **secteur des plastiques et du caoutchouc (C22)** a été plus sévèrement touché par la crise du Covid-19 que l'industrie manufacturière dans son ensemble. La **confiance des entrepreneurs** du secteur des plastiques et du caoutchouc s'est en effet détériorée jusqu'en septembre 2020 avant de rebondir de façon marquée et d'atteindre un pic de confiance en janvier 2022, les entrepreneurs faisant preuve d'optimisme avec la reprise économique. Néanmoins, comme ce fut le cas pour le secteur de la chimie, la guerre en Ukraine et la crise énergétique ont eu de fortes conséquences sur la confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc. Dès lors, celle-ci a baissé graduellement tout au long de 2022 et est même passée sous son niveau moyen de longue période à partir d'août 2022. Par ailleurs, depuis novembre 2022, elle affiche un niveau inférieur à celui observé pendant le creux de confiance lors de la crise sanitaire.

Cette perte de confiance des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc s'est légèrement poursuivie en début d'année 2023, avant de se stabiliser à un niveau plancher. Les dernières données brutes montrent à nouveau une baisse de confiance.

Si l'optimisme des entrepreneurs du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) s'amenuise au fil des mois en ce qui concerne leur appréciation du niveau des stocks, leur pessimisme se renforce encore davantage en ce qui concerne leur appréciation du carnet de commandes. Enfin, les entrepreneurs font également part d'un certain pessimisme au sujet des prévisions d'emploi et de la demande.

Graphique 2-2. Courbes de conjoncture brute et lissée dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc et dans l'industrie manufacturière



Source : BNB (stat. BNB), enquêtes de conjoncture. Le niveau moyen est calculé depuis janvier 2008.

2.2. Valeur ajoutée

En 2022, la **valeur ajoutée** créée par les industries chimiques (C20), pharmaceutiques (C21), du caoutchouc et du plastique (C22) ainsi que des autres produits minéraux non métalliques (C23) s'élevait à près de 29,8 milliards d'euros, contre 25,2 milliards d'euros un an plus tôt. Par ailleurs, cette hausse de la valeur ajoutée en 2022 peut trouver son origine dans la forte inflation qu'a connue la Belgique. La valeur ajoutée de ces secteurs représente 6,0 % de la valeur ajoutée totale créée par l'économie belge en 2022. Le poids de ces secteurs dans la création de valeur ajoutée s'est accru en 2022 alors qu'il s'était réduit en 2021, comme illustré dans le tableau 2-1.

Par ailleurs, parmi ces quatre secteurs, c'est l'industrie pharmaceutique (C21) qui occupe la part la plus importante avec une valeur ajoutée de 13,4 milliards d'euros, suivie par l'industrie chimique (C20) avec 10,6 milliards d'euros. Notons encore que la valeur ajoutée de l'industrie pharmaceutique (C21) a rebondi fortement en 2022, après avoir reculé en 2021, atteignant ainsi un pic sur la période d'observation, tandis que la valeur ajoutée des autres secteurs a poursuivi son mouvement haussier de croissance observé en 2021 et a atteint un nouveau pic en 2022.

Tableau 2-1. Valeur ajoutée des secteurs

À prix courants, en millions d'euros.

Branche d'activité	2018	2019	2020	2021	2022
Valeur ajoutée totale	410.200,8	427.346,3	413.620,9	453.019,9	497.016,1
Industrie chimique (C20)	9.201,8	8.577,5	8.497,6	9.458,2	10.589,3
Industrie pharmaceutique (C21)	8.260,5	10.700,8	11.882,3	10.257,2	13.418,7
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) et d'autres produits minéraux non métalliques (C23)	4.890,4	5.072,0	5.102,0	5.482,8	5.752,1
C20-C23	22.352,7	24.350,3	25.481,9	25.198,2	29.760,1
Poids	5,4%	5,7%	6,2%	5,6%	6,0%

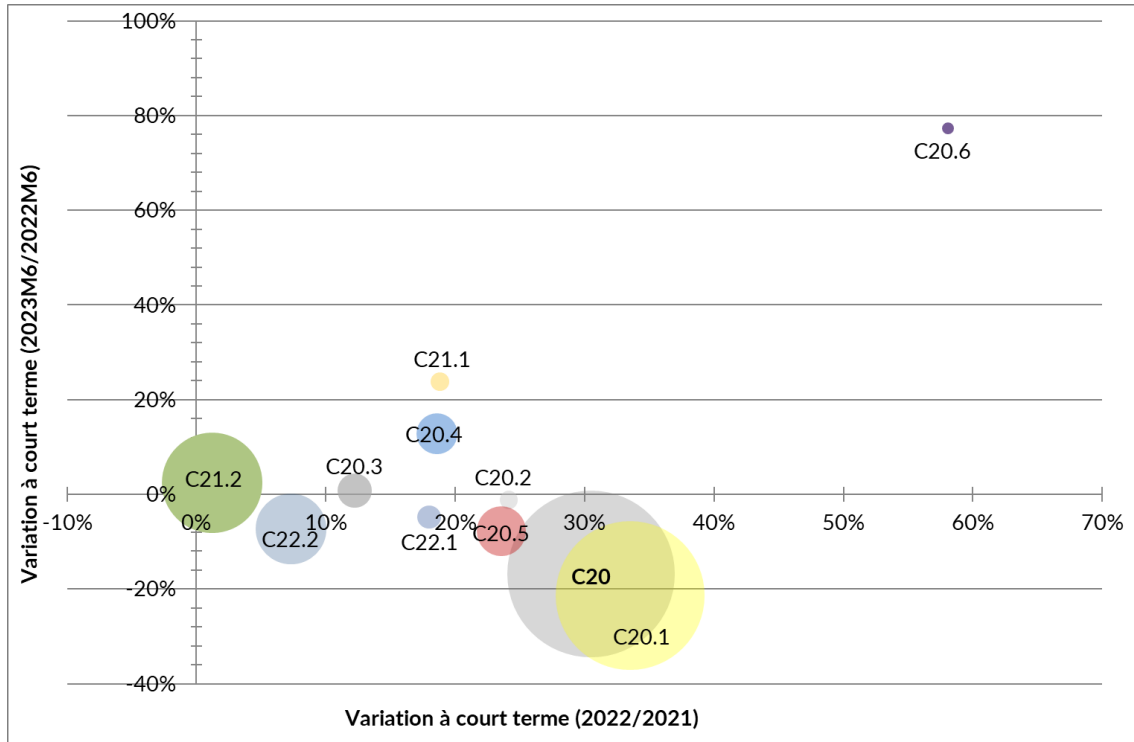
Source : Banque nationale de Belgique (stat.nbb – comptes détaillés en 38 branches).

2.3. Chiffre d'affaires

Les secteurs de la chimie pris dans leur ensemble (C20-C22) ont enregistré une hausse de 19,4 % de leur chiffre d'affaires en 2022 par rapport à 2021. Parmi les trois secteurs, l'industrie chimique (C20) est celui pour lequel le chiffre d'affaires a le plus augmenté à la suite de la crise du corona, mais également celui qui a connu la plus forte progression en 2022 (+30,5 % en glissement annuel). En revanche, les croissances respectives du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique (C21) et du secteur des plastiques et du caoutchouc (C22) ont été plus limitées et se sont élevées à 1,7 % et 8,3 % pour cette même période.

Si l'on examine les données des **six premiers mois de 2023** par rapport aux six premiers mois de 2022, on constate que le chiffre d'affaires des trois secteurs réunis a diminué de 10,9 %. **L'industrie chimique** a enregistré une baisse de 16,8 % de son chiffre d'affaires, tandis que le secteur des plastiques et du caoutchouc a observé un recul de 7,1 %. En revanche, le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique a augmenté de 3,1 % pendant cette période, sans toutefois pouvoir compenser la baisse de chiffre d'affaires enregistrée par les deux autres secteurs.

Graphique 2-3. Évolution du chiffre d'affaires dans l'industrie chimique prise dans son ensemble



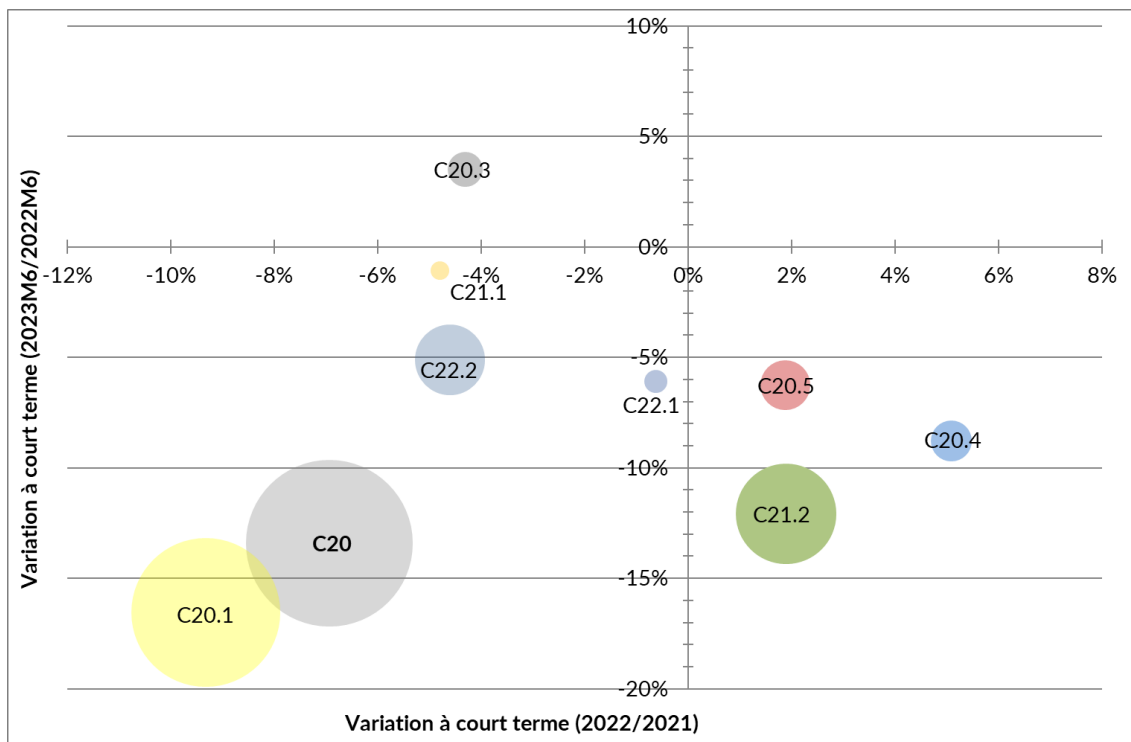
Source : Statbel.

2.4. Production selon l'indice Prodcom

La production dans les industries de la chimie (C20-C22) s'est inscrite à la baisse en 2022 par rapport à 2021 (-3,4 %), où celle-ci avait atteint un pic particulièrement important en raison d'une progression marquée de la production dans l'**industrie pharmaceutique** (C21). En 2022, la production dans l'industrie pharmaceutique a continué de progresser, mais de manière plus modérée (+1,8 % par rapport à 2021). En revanche, la production a baissé dans les deux autres secteurs en 2022, respectivement de 6,9 % dans l'**industrie chimique** (C20) et de 4,2 % dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22).

Sur les six premiers mois de 2023, la production a poursuivi la baisse initiée en 2022, diminuant de 11,7 % en glissement annuel, sous l'effet d'une réduction de la production dans les trois secteurs. Cette diminution de la production a atteint 13,4 % pour l'**industrie chimique** (C20), 12 % pour l'**industrie pharmaceutique** (C21) et 5,2 % pour la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22).

Graphique 2-4. Évolution de l'indice de production (Prodcou) en Belgique dans l'industrie chimique prise dans son ensemble



Source : Statbel, données en volume, données brutes.

2.5. Emploi

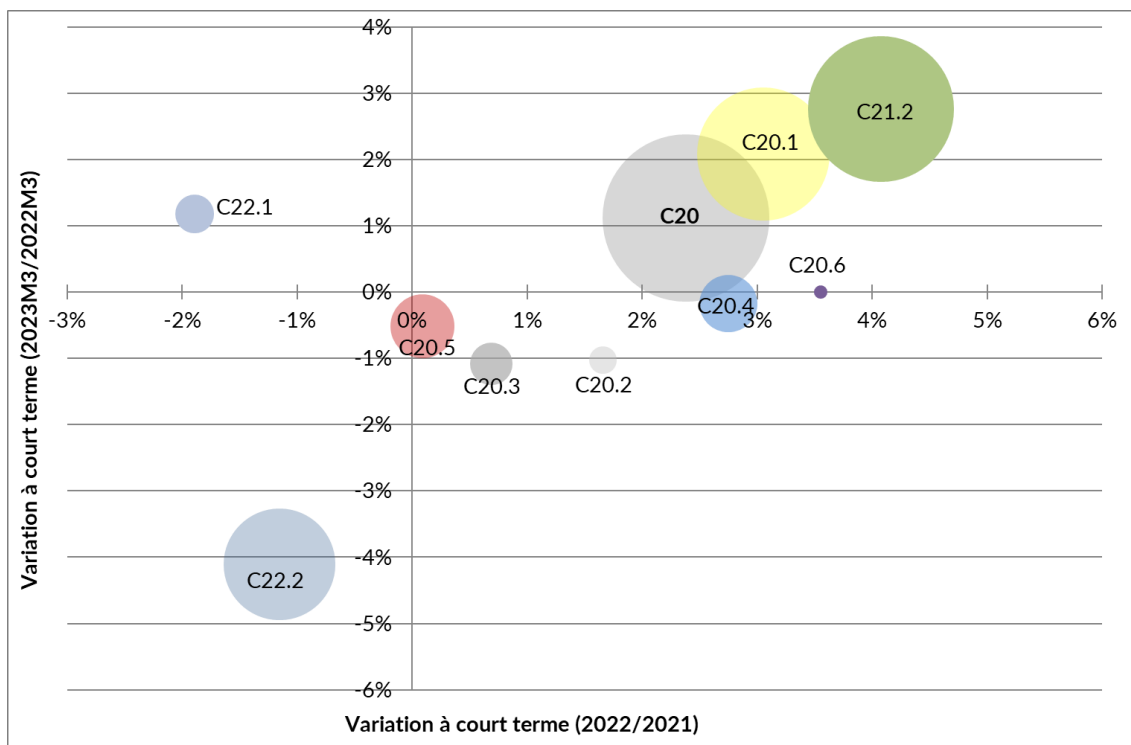
Dans ce rapport, l'emploi est analysé au travers du concept « **postes de travail** ».

En 2022, le nombre de postes de travail pour l'ensemble des trois secteurs (C20-C22) s'est à nouveau inscrit à la hausse à un an d'écart, passant de 96.979 postes de travail en 2021 à 99.258 postes de travail en 2022, soit 2.279 postes de travail supplémentaires. Cela représente une augmentation de 2,4 % du nombre de postes de travail. Par ailleurs, il s'agit du meilleur résultat observé sur l'ensemble de la période d'analyse (2018-2022).

L'emploi s'est surtout accru dans l'**industrie pharmaceutique** (C21), laquelle a enregistré 34.781 postes de travail en 2022, soit 1.547 postes de travail de plus qu'en 2021. L'**industrie chimique** (C20) a enregistré une augmentation de 1.000 postes de travail, fixant ce nombre à 43.003 en 2022, soit son plus haut niveau sur la période 2018-2022. En revanche, la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) a relevé une baisse de son nombre de postes de travail (-268 unités par rapport à 2021), se limitant ainsi à 21.474 postes de travail en 2022. Par conséquent, seuls deux des trois secteurs ont atteint un pic du nombre de postes de travail en 2022 sur la période d'analyse.

Au cours du premier trimestre de 2023, le nombre de postes de travail a poursuivi sa progression pour les trois secteurs pris dans leur ensemble (+1.049 postes de travail). Par rapport à la même période de 2022, 1.351 postes de travail supplémentaires ont été créés dans l'**industrie pharmaceutique** (C21) et 477 dans l'**industrie chimique** (C20). Par contre, le nombre de postes de travail dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) a continué de baisser, comptant 779 postes de travail de moins en glissement annuel.

Graphique 2-5. Évolution de l'emploi (postes de travail) dans les secteurs de la chimie



Source : Statistiques centralisées de l'ONSS, moyennes de la période. Note : La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) n'apparaît pas sur le graphique pour des raisons de lisibilité. La croissance de l'emploi pour ce sous-secteur est de 15 % en 2022 et de 25,3 % au premier trimestre de 2023 (en glissement annuel).

Selon l'approche en **équivalents temps plein (ETP)**, le nombre d'ETP pour les trois secteurs pris ensemble (C20-C22) a connu une nouvelle augmentation en 2022 à un an d'écart, passant de 85.982 ETP en 2021 à 88.195 ETP en 2022, soit une augmentation de 2,6 %. Il s'agit en outre du meilleur résultat pour l'ensemble de la période considérée (2018-2022).

L'**industrie pharmaceutique** (C21) a observé la plus forte hausse du nombre d'ETP en 2022 (+1.473 ETP par rapport à 2021), suivie par l'**industrie chimique** (C20) avec 845 ETP supplémentaires. Toutefois, le nombre d'ETP dans la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22) s'est replié en 2022 avec 106 ETP en moins.

Au premier trimestre de 2023, les tendances observées en 2022 se sont poursuivies pour les trois secteurs. Il s'agit de 1.436 ETP de plus pour l'**industrie pharmaceutique** (C21), de 65 ETP de plus pour l'**industrie chimique** (C20) et de 880 ETP de moins pour la **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique** (C22).

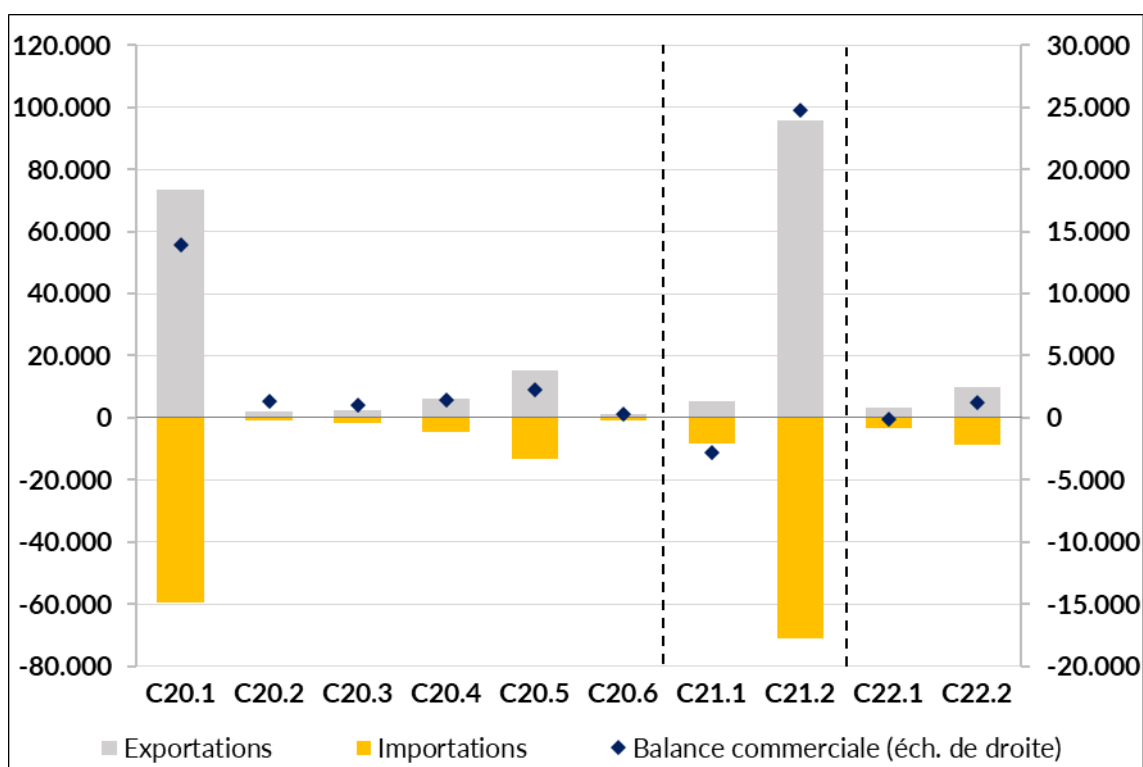
En conclusion, l'évolution de l'emploi est similaire selon les approches en postes de travail et en équivalents temps-plein.

2.6. Commerce extérieur

En 2022, la majorité des sous-secteurs analysés présente un solde de la balance commerciale excédentaire. Seules la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) ont enregistré un déficit commercial, respectivement de 2,8 milliards d'euros et de 136,9 millions d'euros. Dans l'industrie chimique (C20), les transactions commerciales s'opèrent essentiellement dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1). C'est également ce sous-secteur qui enregistre le solde commercial le plus élevé dans l'industrie chimique avec près de 13,9 milliards d'euros. L'excédent commercial de l'industrie pharmaceutique (C21) s'élève à près de 22 milliards d'euros, tiré par la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Enfin, la fabrication de produits en plastique (C22.2) présente un excédent commercial de près de 1,3 milliard d'euros. Globalement, la Belgique est donc un exportateur net de produits chimiques, pharmaceutiques et de plastique, tandis qu'elle est un importateur net de produits en caoutchouc.

Graphique 2-6. Situation de la balance commerciale en 2022

En millions d'euros.



Source : Banque nationale de Belgique, concept communautaire.

2.7. Entreprises par taille

Cette section donne un aperçu de la répartition du nombre d'entreprises assujetties à la TVA par classe d'emploi. Parmi les 2.254 entreprises assujetties que compte le secteur de la chimie dans son ensemble (C20-C22) en 2022, la quasi-totalité sont des PME de moins de 250 travailleurs (96,3 %). De plus, la majorité sont des micro-entreprises, c'est-à-dire des entreprises comptant moins de cinq travailleurs. Par ailleurs, la proportion de micro-entreprises s'est accrue entre 2018 et 2022, passant de 61,7 % à 65,1 %.

L'**industrie chimique** (C20) compte 1.041 entreprises assujetties à la TVA en 2022. 1.000 d'entre elles sont des PME de moins de 250 travailleurs, et deux tiers sont des micro-entreprises de moins de cinq travailleurs.

L'**industrie pharmaceutique** (C21) dénombre 247 entreprises assujetties à la TVA en 2022. 231 d'entre elles sont des PME de moins de 250 travailleurs. Par ailleurs, 182 assujettis sont des micro-

entreprises de moins de cinq travailleurs. Cela représente 73,7 % des assujettis à la TVA de l'industrie pharmaceutique en 2022. Parmi les trois secteurs analysés, c'est dans l'industrie pharmaceutique que la proportion de micro-entreprises est la plus élevée, celles-ci représentent 73,7 % des entreprises assujetties en 2022. Il en va de même pour la proportion des très grandes entreprises (+ de 250 travailleurs) avec une part de 6,5 % des entreprises du secteur.

La **fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)** compte 966 entreprises assujetties à la TVA en 2022, dont 939 PME de moins de 250 travailleurs. Par ailleurs, ce secteur dénombre 588 micro-entreprises de moins de cinq travailleurs.

Tableau 2-2. Répartition du nombre d'entreprises assujetties par classe d'emploi

Code NACE	Classe	2018	2019	2020	2021	2022	Poids en 2018	Poids en 2022
C20	< 5 travailleurs	548	575	613	680	697	62,5%	67,0%
	5 - 9 travailleurs	52	58	61	59	48	5,9%	4,6%
	10 - 19 travailleurs	50	47	45	49	52	5,7%	5,0%
	20 - 49 travailleurs	78	90	84	87	89	8,9%	8,5%
	50 - 249 travailleurs	109	107	108	109	114	12,4%	11,0%
	> 250 travailleurs	40	40	40	40	41	4,6%	3,9%
	Total	877	917	951	1024	1.041	100%	100%
C21	< 5 travailleurs	158	159	167	177	182	71,8%	73,7%
	5 - 9 travailleurs	7	9	12	9	10	3,2%	4,0%
	10 - 19 travailleurs	8	12	14	12	14	3,6%	5,7%
	20 - 49 travailleurs	10	12	13	13	7	4,5%	2,8%
	50 - 249 travailleurs	23	20	20	18	18	10,5%	7,3%
	> 250 travailleurs	14	14	15	16	16	6,4%	6,5%
	Total	220	226	241	245	247	100%	100%
C22	< 5 travailleurs	556	537	562	577	588	58,6%	60,9%
	5 - 9 travailleurs	81	83	78	78	82	8,5%	8,5%
	10 - 19 travailleurs	92	85	83	82	89	9,7%	9,2%
	20 - 49 travailleurs	113	113	107	106	93	11,9%	9,6%
	50 - 249 travailleurs	85	84	85	85	87	9,0%	9,0%
	> 250 travailleurs	22	23	25	27	27	2,3%	2,8%
	Total	949	925	940	955	966	100%	100%
C20-C22	< 5 travailleurs	1.262	1.271	1.342	1.434	1.467	61,7%	65,1%
	5 - 9 Travailleurs	140	150	151	146	140	6,8%	6,2%
	10 - 19 travailleurs	150	144	142	143	155	7,3%	6,9%
	20 - 49 travailleurs	201	215	204	206	189	9,8%	8,4%
	50 - 249 travailleurs	217	211	213	212	219	10,6%	9,7%
	> 250 travailleurs	76	77	80	83	84	3,7%	3,7%
	Total	2.046	2.068	2.132	2.224	2.254	100%	100%

Source : Statbel.

2.8. Tableau de synthèse du poids des secteurs

Cette section fournit un aperçu du poids que représentent l'industrie chimique (C20), l'industrie pharmaceutique (C21) et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) dans le total des trois secteurs pour différents indicateurs économiques en 2022. Le tableau 2-3 reprend ainsi le chiffre d'affaires, l'emploi, le nombre d'entreprises assujetties à la TVA ainsi que les exportations et les importations des différents secteurs à un niveau de détail à 3 chiffres dans la nomenclature NACE.

Tableau 2-3. Tableau de synthèse du poids de l'industrie chimique, pharmaceutique et des caoutchouc et plastiques

2022 Code NACE	Chiffre d'affaires		Emploi		Assujettis à la TVA		Exportations		Importations		Exportateur net ou importateur net ?
	En millions d'euros	Poids	Postes de travail	Poids	Nombre	Poids	En millions d'euros	Poids	En millions d'euros	Poids	
C20	55.672,9	63,6%	43.003	43,3%	1.041	46,2%	100.544,8	46,7%	80.418,7	46,7%	Exportateur net
C20.1	44.079,4	50,4%	27.293	27,5%	311	13,8%	73.297,8	34,1%	59.404,6	34,5%	Exportateur net
C20.2	655,7	0,7%	1.165	1,2%	24	1,1%	2.181,0	1,0%	876,1	0,5%	Exportateur net
C20.3	2.422,5	2,8%	2.780	2,8%	99	4,4%	2.567,8	1,2%	1.584,7	0,9%	Exportateur net
C20.4	3.367,2	3,8%	5.175	5,2%	409	18,1%	6.118,6	2,8%	4.669,8	2,7%	Exportateur net
C20.5	4.876,7	5,6%	6.306	6,4%	176	7,8%	15.297,1	7,1%	13.076,3	7,6%	Exportateur net
C20.6	271,3	0,3%	284	0,3%	22	1,0%	1.082,6	0,5%	807,1	0,5%	Exportateur net
C21	20.872,9	23,8%	34.781	35,0%	247	11,0%	101.320,1	47,1%	79.334,2	46,1%	Exportateur net
C21.1	689,4	0,8%	2.038	2,1%	95	4,2%	5.423,9	2,5%	8.215,0	4,8%	Importateur net
C21.2	20.183,4	23,1%	32.743	33,0%	152	6,7%	95.896,2	44,6%	71.119,2	41,3%	Exportateur net
C22	10.998,6	12,6%	21.474	21,6%	966	42,9%	13.388,3	6,2%	12.267,3	7,1%	Exportateur net
C22.1	1.098,7	1,3%	2.309	2,3%	86	3,8%	3.414,8	1,6%	3.551,7	2,1%	Importateur net
C22.2	9.900,0	11,3%	19.166	19,3%	880	39,0%	9.973,5	4,6%	8.715,6	5,1%	Exportateur net
C20-C22	87.544,4	100,0%	99.258	100,0%	2.254	100,0%	215.253,2	100,0%	172.020,2	100,0%	Exportateur net

Sources : Statbel, ONSS, BNB (concept communautaire), calculs propres.

Parmi les trois secteurs analysés, c'est l'industrie chimique (C20) qui occupe une place prépondérante pour l'ensemble des indicateurs économiques présentés ci-dessus, à l'exception des exportations.

À un niveau plus détaillé, la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) comptabilise le **chiffre d'affaires** le plus important en 2022 (44,1 milliards d'euros) avec une part de 50,4 % du chiffre d'affaires des trois secteurs. En ce qui concerne l'**emploi**, c'est la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) qui dénombre le plus de postes de travail (32.743 unités). La fabrication de produits en plastique (C22.2) compte le plus d'**entreprises assujetties à la TVA** en 2022 avec 880 assujettis (39,0 %), suivie par la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) avec 409 assujettis (18,1 %) et la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) avec 311 assujettis (13,8 %). Les préparations pharmaceutiques (C21.2) sont les produits les plus **exportés** par la Belgique en 2022. Celles-ci ont totalisé près de 95,9 milliards d'euros d'exportation, soit 44,6 % des exportations des trois secteurs pris dans leur ensemble. Il s'agit également des produits qui ont été le plus **importés** par la Belgique en 2022, avec une valeur d'importation de plus de 71,1 milliards d'euros, soit 41,3 % des importations des trois secteurs pris dans leur ensemble.

Enfin, la Belgique est un **exportateur net** de produits chimiques (C20), pharmaceutiques (C21) et de produits en plastique (C22.2). En effet, à l'exception de la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) et de produits en caoutchouc (C22.1), les exportations belges de chaque branche sont supérieures aux importations belges en 2022, faisant de celles-ci un exportateur net.

3. Analyse sectorielle

3.1. Présentation du chapitre

Ce chapitre, présenté sous la forme de fiches, donne un bref aperçu conjoncturel de l'ensemble des secteurs de l'industrie chimique, pharmaceutique et de la transformation des matières plastiques et du caoutchouc jusqu'à un niveau de détail de 3 digits selon la nomenclature NACE⁷.

Les fiches se composent d'une description des activités appartenant au secteur et d'un tableau détaillé reprenant des indicateurs économiques pertinents, comme :

- le chiffre d'affaires,
- les investissements,
- l'indice de production,
- l'indice des prix à la production,
- l'emploi,
- la masse salariale,
- le nombre d'employeurs,
- le nombre de créations et de radiations d'entreprises,
- le nombre d'entreprises assujetties à la TVA,
- le nombre de faillites,
- le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites,
- les exportations et importations,
- la balance commerciale.

Sans indication contraire, l'unité utilisée est le million d'euros. Toutefois, des indices (i) sont utilisés pour la production et le prix à la production. L'emploi, le nombre d'employeurs, les créations et radiations d'entreprises et les faillites sont exprimés en unités (u). La variation des différentes variables est calculée en pourcentage d'une année à l'autre. Les descriptions des différents indicateurs utilisés se trouvent au chapitre 3.2. de ce rapport.

Dans le cas où les données se rapportant à un indicateur ne seraient pas disponibles, ceci est indiqué de deux façons :

- par la lettre « c » lorsque les données sont confidentielles ;
- par la mention « n.a. » (not available) lorsque les données ne sont pas disponibles, soit parce qu'elles n'ont pas encore été publiées, soit parce qu'elles n'existent pas.

Les principaux débouchés des exportations belges ainsi que les principaux fournisseurs du marché belge (principaux partenaires à l'importation) apparaissent également sous la forme d'un graphique reprenant le top 10 de ceux-ci pour l'année 2022. À titre informatif, les échanges avec ces 10 principaux partenaires commerciaux pour l'année 2021 figurent également sur le graphique.

⁷ Le SPF Economie dispose également des tableaux à un niveau de détail à 4 digits selon la nomenclature NACE. Toute personne intéressée par une des branches du secteur de l'industrie chimique (C20) ou de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) peut en faire la demande auprès du service responsable en envoyant un courriel à l'adresse e-mail conjoncture.conjunctuur@economie.fgov.be et en mentionnant la branche souhaitée.

3.2. Liste des indicateurs

3.2.1. Chiffre d'affaires

Définition : le chiffre d'affaires comprend les montants facturés (TVA non comprise) par l'assujetti à la TVA. Ces montants correspondent à la vente sur le marché de biens ou de services fournis à des tiers en Belgique ou à l'étranger. Le chiffre d'affaires inclut également tous les autres coûts (transport, emballage, etc.) facturés au client, même si ceux-ci sont facturés séparément. Les réductions de prix, ristournes et remises, ainsi que la valeur des biens retournés (par notes de crédit) doivent être déduites. Les revenus considérés comme autres revenus opérationnels, les revenus financiers et les revenus extraordinaires dans les comptes de la société sont exclus du chiffre d'affaires.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.2. Investissements

Définition : les investissements sont les coûts réalisés par l'assujetti à la TVA pour l'acquisition de biens et de services qui composent son actif :

- frais d'établissement,
- actifs immatériels,
- terrains et bâtiments,
- installations,
- machines et outillage,
- meubles et matériel roulant,
- actifs fixes en location-achat et autres actifs fixes.

Les salaires du personnel (qui construirait ou transformerait un bâtiment pour le compte de l'entreprise par exemple) et les autres charges sociales, ainsi que les acquisitions d'autres biens et achats d'études (ex. honoraires d'un architecte) ne sont pas considérés comme des investissements.

Source des données : Statbel (TVA)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.3. Production (indice)

Définition : l'indice de la production industrielle permet de suivre l'évolution du volume, du point de vue de la valeur ajoutée au coût des facteurs, pour une période de référence donnée. La valeur ajoutée aux prix de base correspond au chiffre d'affaires (hors TVA et autres impôts déductibles similaires directement liés au chiffre d'affaires), augmenté de la production immobilisée et des autres produits d'exploitation, corrigé des variations des stocks, diminué des acquisitions de biens et de services et des autres impôts sur les produits liés au chiffre d'affaires, mais non déductibles, et des subventions sur les produits reçus. L'indice de production est issu de l'enquête mensuelle Prodcom sur la production industrielle. Il s'agit d'une enquête obligatoire. Dans le cadre de la collaboration entre États de la Communauté européenne, il importe d'améliorer la comparabilité des données statistiques. Pour cette raison, l'Office statistique des Communautés européennes a pris une initiative tendant à ce que les données dans le domaine de la production industrielle soient, dans tous les États membres, collectées à l'aide de la même liste de produits, répartis selon les mêmes subdivisions en secteurs, etc. Cette initiative a reçu l'appellation de « Prodcom » : « PRODUITS de la COMmunité européenne ».

Source des données : Enquête Prodcom

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.4. Prix à la production (indice)

Définition : les indices des prix à la production sont des indicateurs conjoncturels qui reflètent l'évolution mensuelle des prix des activités économiques. Ils peuvent constituer une indication préliminaire de pressions inflationnistes dans l'économie, mais également permettre d'enregistrer l'évolution des prix sur des périodes plus longues. L'indice global des prix à la production se décompose en indices des prix à la production pratiqués sur les marchés intérieur et extérieur.

Source des données : Enquête Prodcum

Unité utilisée dans les tableaux : indice en base 2015=100

3.2.5. Emploi

Définition : il s'agit des données centralisées de l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS). Ces statistiques permettent de se faire une idée du nombre de postes de travail (et d'unités locales d'établissement de travailleurs) au sein d'une région, d'une province ou d'un arrondissement déterminé(e). Elles sont établies sur la base des unités d'établissement (ou unités locales) des entreprises où les travailleurs sont occupés.

La statistique des postes de travail occupés à la fin d'un trimestre consiste à recenser le nombre de travailleurs occupés par chaque employeur à la fin d'un trimestre. Les travailleurs qui, à la fin d'un trimestre, sont occupés par plus d'un employeur, sont comptabilisés plusieurs fois. La différence entre le nombre de postes de travail et le nombre de travailleurs occupés est exclusivement due à ces travailleurs à occupations multiples.

Les travailleurs qui remplissent simultanément plusieurs fonctions auprès d'un même employeur (soit sous plusieurs statuts, soit sous plusieurs contrats) n'occupent qu'un seul poste de travail. Seules les caractéristiques de la prestation principale sont retenues. Celle-ci sera sélectionnée de façon analogue à la prestation principale du travailleur occupé. Ce cas se rencontre le plus fréquemment dans le secteur de l'enseignement.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.6. Masse salariale

Définition : les rémunérations considérées sont celles passibles du calcul des cotisations de sécurité sociale telles qu'elles sont définies par les dispositions légales et réglementaires de l'année concernée, à l'exception toutefois du pécule simple de vacances des travailleurs manuels lorsqu'il est payé par une caisse de vacances sectorielle ou par l'Office national des vacances annuelles (ONVA), ce qui est le cas en principe pour l'ensemble du secteur privé et une partie du secteur public et de l'enseignement. Ce sont des rémunérations brutes, non diminuées des charges fiscales. Les revenus comportent diverses composantes, notamment :

- rémunération des jours (ou heures) consacrés au travail,
- rémunération des jours fériés et des jours d'absence rémunérés,
- rémunération garantie en cas d'incapacité de travail,
- primes et indemnités contractuelles,
- certaines indemnités de rupture,
- indemnités octroyées par les fonds de sécurité d'existence,
- indemnités octroyées en cas de fermeture de l'entreprise par le Fonds d'indemnisation des travailleurs licenciés en cas de fermeture d'entreprises (FFE), etc.

Pour certaines catégories spéciales de travailleurs, la rémunération déclarée à l'ONSS et reprise dans la statistique est constituée, non par le salaire ou les avantages réellement accordés, mais par la rémunération fixée forfaitairement par arrêté ministériel ou par arrêté royal en vue du calcul des cotisations de sécurité sociale. Pour rappel, les travailleurs concernés sont :

- les travailleurs rémunérés au pourboire ou au service, relevant de l'industrie hôtelière et des autres secteurs d'activité (divertissements publics, etc.) ;

- les travailleurs de la pêche maritime ;
- les coureurs cyclistes et les autres sportifs rémunérés ;
- les travailleurs occasionnels dans les secteurs horticole, agricole et de l'horeca ;
- les gardiens et gardiennes d'enfants.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.7. Nombre d'employeurs

Définition : l'unité statistique « nombre d'employeurs » est constituée par l'employeur qui au cours du trimestre concerné a occupé des « travailleurs assujettis à la sécurité sociale », c'est-à-dire les travailleurs ressortissants à l'ONSS, en vertu de la loi du 27 juin 1969 et de l'arrêté royal du 28 novembre 1969. Ce travailleur génère plusieurs unités statistiques. Ce concept comprend aussi bien les personnes physiques que les personnes morales qui ont la qualité d'employeur d'après la loi.

Source des données : ONSS

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.8. Créations d'entreprises

Définition : les créations regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non de nouveaux assujettis.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.9. Radiations d'entreprises

Définition : les radiations regroupent les entités qui ne sont plus inscrites dans les registres de la TVA au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles l'étaient au 31 décembre de l'année précédente. Il peut s'agir ou non d'assujettis qui cessent définitivement leurs activités. Seule la qualité d'assujetti a disparu entre les deux « photos » du registre.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.10. Assujettis à la TVA

Définition : la population des assujettis à la TVA couvre les entreprises enregistrées dans la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) pour lesquelles l'administration de la TVA a fait savoir qu'elles étaient connues comme possédant la qualité d'assujetti.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.11. Faillites

Définition : une faillite est déclarée dès qu'une entreprise remplit deux conditions :

- l'entreprise n'est plus capable de payer ses factures,
- l'entreprise ne trouve plus de nouveaux crédits.

Une faillite concerne toujours une seule entreprise. Une construction juridique dans laquelle plusieurs personnes ont créé une même entreprise est comptabilisée comme une seule faillite⁸.

⁸ Statbel, [faillites hebdomadaires](#).

Les statistiques sur les faillites établies par Statbel sont basées sur des données de la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE) et du répertoire statistique d'entreprises. Lors de l'interprétation des chiffres, il convient de tenir compte du fait qu'il existe un certain retard entre la cessation de l'activité économique et la déclaration de faillite par le tribunal de l'entreprise. Par conséquent, l'impact au niveau économique n'est visible dans les chiffres qu'après un certain délai.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.12. Emplois perdus à la suite de faillites

Définition : outre les chiffres sur le nombre de faillites, Statbel calcule aussi toujours les pertes d'emploi qui en découlent. Pour les pertes d'emploi, Statbel utilise les dernières informations disponibles auprès de l'ONSS.

Source des données : Statbel

Unité utilisée dans les tableaux : unités

3.2.13. Exportations et importations

Définition : les données des exportations et importations de la Belgique reprennent les échanges de biens et services entre la Belgique et les pays partenaires. Elles sont établies ici selon le concept communautaire et ne concernent que les échanges de biens. Le concept communautaire concerne toutes les opérations d'importation et d'exportation de marchandises y compris les achats (importations) et ventes (ré-exportations) en Belgique entre entreprises non résidentes.

Source des données : BNB (ICN)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.2.14. Balance commerciale

Définition : la balance commerciale est calculée en faisant la différence entre les exportations et les importations. Si la valeur des exportations est supérieure à celle des importations, on dit qu'il y a un excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire. En revanche, si la valeur des importations est supérieure à celle des exportations, on dit que le pays a un déficit commercial ou que sa balance commerciale est déficitaire.

Source des données : calculs propres du SPF Economie sur la base des données de la BNB (ICN)

Unité utilisée dans les tableaux : millions d'euros

3.3. Principaux enseignements de l'analyse sectorielle

Chimie (C20)

En 2022, l'industrie chimique (C20) a de nouveau connu une croissance importante de son chiffre d'affaires (+30,5 % par rapport à 2021). Le **chiffre d'affaires** a atteint 55,7 milliards d'euros, contre 42,7 milliards d'euros un an plus tôt, atteignant un nouveau pic sur la période 2018-2022. Le chiffre d'affaires du secteur est principalement à mettre à l'actif de la branche fabrication de produits chimiques de base (C20.1) qui représente plus des trois quarts (79,2 %) du chiffre d'affaires de l'industrie chimique (C20) en 2022. Par ailleurs, la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14) est la branche la plus importante avec un poids de 44 % du chiffre d'affaires réalisé par l'industrie chimique. L'augmentation de chiffre d'affaires de l'industrie chimique est constatée dans toutes les branches du secteur. Certaines branches d'activité du secteur ont d'ailleurs connu des progressions impressionnantes, notamment la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +58,1 %) et la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15 ; +63,4 %). Rappelons toutefois que l'année 2022 a été marquée par une hausse importante de l'inflation, notamment en ce qui concerne les prix de l'énergie et que l'industrie chimique est intensive en énergie. Par conséquent, les hausses des coûts de production subis par les entreprises du secteurs ont été répercutées - au moins partiellement - sur les prix de vente des produits, poussant à la hausse leur chiffre d'affaires toute choses égales par ailleurs. Au cours du premier semestre de 2023, le chiffre d'affaires de l'industrie chimique a marqué un recul par rapport à la même période de 2022 (- 16,8 %). La majorité des branches de l'industrie observent elles aussi un recul de leur chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de trois branches affichent néanmoins une croissance de leur chiffre d'affaires encore plus importante au premier semestre de 2023 qu'en 2022. Il s'agit de la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; +18,2 %), de la fabrication de produits explosifs (C20.51 ; +24,1 %) et de la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; +77,3 %).

Les **investissements** dans l'industrie chimique (C20) ont augmenté pour la troisième année consécutive en 2022 (+ 6,9 %) et s'élèvent à près de 1,8 milliard d'euros contre un peu plus de 1,6 milliard d'euros un an plus tôt, ce qui constitue un nouveau pic pour la période 2018-2022. Deux tiers (67,4 %) de ces investissements ont été réalisés par la fabrication de produits chimiques de base (C20.1). Cette branche affiche une diminution des investissements de 5,9 % en 2022 par rapport à 2021, principalement imputable au recul des investissements réalisés dans la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; -29,3 %). La plupart des branches de l'industrie chimique affichent pourtant une hausse des investissements en 2022, mais c'est la fabrication d'autres produits chimiques (C20.59 ; +58,1 %) qui a le plus participé à la croissance des investissements du secteur en 2022. Au cours du premier semestre de 2023, les investissements se sont fortement renforcés par rapport au premier semestre de 2022 (+41,2 %). Toutes les branches de l'industrie chimique affichent par ailleurs une croissance de leurs investissements au premier semestre de 2023.

La **production** dans l'industrie chimique a reculé de 6,9 % en 2022, atteignant son plus bas niveau sur la période 2018-2022. Toutes les branches de la fabrication de produits chimiques de base (C20.1) ont observé une diminution de leur production en 2022. La production a également baissé dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3 ; -4,3 %). En revanche, la production s'est accrue dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4 ; +5,1 %) et dans la fabrication d'autres produits chimiques non compris ailleurs (C20.59 ; +2,4 %). Au premier semestre de 2023, la baisse de la production s'est poursuivie dans l'industrie chimique (C20 ; -13,4 %). Toutes les branches de l'industrie chimique ont relevé une diminution de la production, à l'exception de la fabrication de gaz industriels (C20.11 ; +8,9 %) et la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3 ; + 3,5 %). Les baisses de production au premier semestre de 2023 varient de 2,7 % pour la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17) à 39,5 % pour la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base (C20.13).

Les **prix à la production** ont augmenté de 33,7 % dans l'industrie chimique (C20) en 2022. Toutes les branches de l'industrie chimique pour lesquelles les données ne sont pas confidentielles ont observé une hausse des prix à la production en 2022. Une augmentation particulièrement élevée des prix à la production a été observée dans la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques

de base (C20.13), ces derniers ayant presque doublé en 2022. Au cours du premier semestre 2023, les prix à la production dans cette branche ont augmenté de 49,8 % par rapport à la même période de l'année précédente. Toutefois, au premier semestre de 2023, les prix à la production dans l'industrie chimique ont connu un mouvement inverse, ceux-ci ayant baissé de 3,6 %, notamment tiré vers le bas par la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -14,6 %) et la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; -12,2 %).

En matière d'**emploi**, l'industrie chimique (C20) a connu une légère augmentation du nombre de postes de travail (+2,4 % en 2022, soit de 1.000 **postes de travail** supplémentaires par rapport à 2021). Le secteur compte 43.003 emplois en 2022. La branche qui a connu la plus forte hausse, en matière d'emploi, est la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; +483 postes de travail). En revanche, deux branches de l'industrie chimique ont connu une diminution du nombre de postes de travail en 2022. Il s'agit de la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41 ; 13 postes de travail de moins) et la fabrication d'autres produits chimiques non compris ailleurs (C20.59 ; 16 postes de travail de moins). Au premier trimestre de 2023, le nombre d'emplois dans l'industrie chimique (C20) a augmenté de 1,1 % par rapport à la même période de l'année précédente. Ce secteur a ainsi atteint 43.158 emplois. Les branches qui ont connu une forte augmentation de leur nombre de postes de travail sur cette période sont la fabrication de matières plastiques de base (C20.16 ; +222 emplois) et la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17 ; +194 emplois).

À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** a également progressé dans l'industrie chimique (C20), enregistrant une hausse de 10,7 % par rapport à 2021. La masse salariale s'élevait à près de 2,8 milliards d'euros en 2022, contre 2,5 milliards d'euros en 2021, atteignant dès lors un pic sur la période d'observation. À l'exception de la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17) qui a connu un recul de sa masse salariale en 2022, toutes les autres branches de l'industrie chimique ont connu un mouvement haussier. La plus forte augmentation en pourcentage de la masse salariale est observée dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; +15,3 %), tandis que la plus forte augmentation en valeur est attribuable à la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; +98,7 millions). Au premier trimestre de 2023, la masse salariale de l'industrie chimique (C20) a continué de progresser (+10,9 % en glissement annuel). La plus forte augmentation en pourcentage de la masse salariale est enregistrée par la fabrication de caoutchouc synthétique (C20.17 ; +60,0 %), contrebalançant dès lors la diminution observée en 2022. Par ailleurs, à l'exception de la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6 ; -0,4 %), toutes les branches de l'industrie chimique ont vu leur masse salariale augmenter au premier trimestre de 2023.

En 2022, le **nombre d'employeurs** dans l'industrie chimique (C20) a connu une diminution d'une unité par rapport à 2021. Le secteur enregistre ainsi 754 employeurs. Si le nombre d'employeurs est resté relativement stable dans la plupart des branches, il affiche néanmoins un recul de trois unités dans la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15). La fabrication de matières plastiques de base (C20.16) enregistre en revanche cinq employeurs supplémentaires. Au premier trimestre de 2023, le nombre d'employeurs de l'industrie chimique a diminué de façon plus marquée et compte 18 employeurs de moins. Dans le cas où ce nombre ne repartirait pas à la hausse pendant le reste de l'année, le secteur pourrait bien atteindre son niveau le plus bas observé depuis plusieurs années. Ce résultat est notamment dû à la réduction du nombre d'employeurs dans la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15), qui s'est réduit de 20 unités en glissement annuel. Cela signifie qu'un tiers des employeurs du secteur a disparu en un an. Notons tout de même une augmentation du nombre d'employeurs dans plusieurs branches du secteur.

Six **faillites** ont été enregistrées dans l'industrie chimique (C20) en 2022. Il s'agit d'une augmentation du nombre de faillites de trois unités par rapport à 2021, où trois entreprises avaient mis la clef sous la porte. Quatre de ces six faillites sont localisées dans la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41), tandis que les deux autres se situent dans la fabrication d'autres produits chimiques non compris ailleurs (C20.59). Au premier semestre de 2023, deux faillites ont été enregistrées, une situation similaire à celle relevée lors de la même période de 2022. Ces deux faillites ont trait à la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42).

Douze **emplois** ont été perdus en 2022 à cause des **faillites** enregistrées dans l'industrie chimique (C20). Neuf de ces emplois perdus se trouvent dans la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) tandis que les trois autres concernent la fabrication d'autres produits

chimiques non compris ailleurs (C20.59). À l'instar des faillites, le nombre d'emplois perdus à la suite de faillite s'est affiché à la hausse par rapport à 2021, où trois emplois avaient été détruits. Le résultat de 2022 est loin d'être le plus mauvais de la période 2018-2022. Au cours du premier semestre de 2023, trois emplois ont été perdus dans l'industrie chimique (C20) tandis que quatre emplois avaient été perdus lors de la même période de 2022. Ces trois emplois perdus se rapportent à la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42).

L'industrie chimique (C20) comptait 1.041 **entreprises assujetties à la TVA** en 2022. Il s'agit d'une augmentation de 17 assujettis par rapport à 2021. Grâce à cette augmentation, le nombre d'assujettis dans l'industrie chimique poursuit sa tendance haussière et atteint son meilleur résultat sur la période considérée. Cette hausse des assujettissements est attribuable à la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) qui a enregistré huit entreprises assujetties de plus qu'en 2021, suivie par la fabrication de produits azotés et d'engrais (C20.15) avec cinq assujettissements supplémentaires. La fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) est d'ailleurs la branche de l'industrie chimique qui compte le plus d'entreprises assujetties (222 en 2022), suivie par la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42) avec 187 entreprises assujetties. Enfin, si la plupart des branches ont observé un mouvement haussier du nombre d'assujettis, celui-ci s'est néanmoins réduit de deux unités dans la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14), d'une unité dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encres et de mastics (C20.3) et d'une unité dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6).

En 2022, 72 **entreprises** ont été **créées** dans l'industrie chimique (C20). Il s'agit de la création de 31 entreprises de moins par rapport à 2021, année de pic, mais également du résultat le plus faible depuis 2019. La fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41) a compté 25 nouvelles entreprises et la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42), 22 nouvelles entreprises. Malgré un nombre plus important d'entreprises créées dans ces branches, ces dernières enregistrent une diminution du nombre de créations d'entreprises par rapport à 2021. Quelques branches ont néanmoins créé davantage d'entreprises en 2022.

Le nombre d'**entreprises radiées** s'est inscrit à la hausse en 2022 dans l'industrie chimique (C20). Celle-ci compte 42 radiations d'entreprise, soit quatre entreprises radiées de plus qu'en 2021. Ces radiations d'entreprises sont essentiellement localisées dans la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42) et la fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien (C20.41), enregistrant respectivement 16 et 14 radiations en 2022. Ces deux branches affichent d'ailleurs une augmentation du nombre d'entreprises radiées par rapport à 2021. Toutefois, plusieurs branches de l'industrie chimique ont connu une diminution du nombre d'entreprises radiées en 2022.

Les **exportations** ont par ailleurs augmenté de 26,6 % en 2022 dans l'industrie chimique (C20). Elles ont ainsi atteint 100,5 milliards d'euros. Il s'agit du niveau le plus élevé de la période observée (2018-2022). Les exportations intra-UE ont augmenté de 26,8 % pour atteindre 74,9 milliards d'euros, tandis que les exportations extra-UE ont augmenté de 25,9 % pour atteindre 25,7 milliards d'euros. Ce sont les exportations d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14) qui ont enregistré la plus forte hausse en valeur en 2022 (+7 milliards d'euros), tandis que la plus grande progression concerne les exportations de gaz industriels (C20.11 ; +87,2 %). Seules les exportations d'huiles essentielles (C20.53) ont diminué en 2022 (-2,0 %). Au cours du premier semestre de 2023, les exportations de produits chimiques se sont réduites de 18,2 %, en glissement annuel. La plupart des branches de l'industrie chimique affichent d'ailleurs une réduction de leurs exportations au premier semestre de 2023.

En 2022, les **principaux débouchés à l'exportation** de la Belgique pour l'industrie chimique (C20) sont l'Allemagne (23 milliards d'euros), les Pays-Bas (14,2 milliards d'euros) et la France (12,6 milliards d'euros). Les exportations de produits chimiques destinées à ces trois pays représentent près de la moitié (49,5 %) des exportations belges de l'industrie chimique. Le Royaume-Uni (3,5 milliards d'euros) occupe la 7^e place du classement des débouchés pour cette industrie. Les exportations vers tous les pays du top 10 se sont orientées à la hausse en 2022, les progressions allant de 7,8 % pour les exportations vers la Chine à 36,7 % pour celles vers les États-Unis.

Les **importations** ont augmenté de 15,8 % en 2022 pour l'industrie chimique (C20) et ont ainsi atteint 80,4 milliards d'euros, soit le niveau le plus élevé sur la période d'observation (2018-2022). Les importations intra-UE ont augmenté de 4,2 % pour atteindre 46,6 milliards d'euros, tandis que

les importations extra-UE se sont plus fortement accrues (+36,7 %) et ont atteint 33,9 milliards d'euros. Ce sont les importations d'autres produits chimiques non compris ailleurs (C20.59) qui ont le plus augmenté (+3,5 milliards d'euros), suivies par les importations de matières plastiques de base (C20.16 ; + 2,8 milliards d'euros) et les importations de produits azotés et d'engrais (C20.15 ; +2,3 milliards d'euros). Les importations se sont toutefois affichées à la baisse pour les autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -792 millions d'euros) et les produits explosifs (C20.51 ; -3,2 millions d'euros). Au cours du premier semestre de 2023, les importations totales de l'industrie chimique ont baissé de 13,1 % par rapport au premier semestre de 2022. Si les importations de plusieurs branches de l'industrie ont poursuivi leur mouvement haussier observé en 2022, d'autres ont néanmoins connu une diminution au premier semestre de 2023. Ces diminutions vont de 2,9 % pour les importations de caoutchouc synthétique (C20.17) à 37,6 % pour les importations de produits azotés et d'engrais (C20.15).

En 2022, les **principaux partenaires à l'importation** pour l'industrie chimique (C20) de la Belgique sont les Pays-Bas (16,5 milliards d'euros), l'Allemagne (14,7 milliards d'euros) et les États-Unis (10,3 milliards d'euros). Plus de la moitié des importations belges de produits chimiques (51,5 %) proviennent de ces trois pays. Le Royaume-Uni (3,8 milliards d'euros) constitue le 5^e partenaire à l'importation. Par rapport à 2021, les importations se sont réduites en provenance de l'Allemagne (-23,3 %), lui faisant perdre sa première place du classement des fournisseurs de produits chimiques de la Belgique. En revanche, elles se sont accrues pour les neuf autres partenaires du top 10, les hausses allant de 16,5 % pour les importations originaires de Singapour à 90,8 % pour celles provenant de Chine.

Enfin, la **balance commerciale** s'est améliorée pour l'industrie chimique (C20), son solde ayant doublé en 2022, passant de 9,9 milliards d'euros en 2021 à 20,1 milliards d'euros en 2022. Il s'agit par ailleurs de l'excédent le plus important de la période d'observation (2018-2022). Ce résultat est notamment attribuable à la fabrication de matières plastiques de base (C20.16) qui possède un excédent commercial de 12,1 milliards d'euros en 2022. La plupart des branches de l'industrie chimique enregistrent d'ailleurs un excédent commercial en 2022, à l'exception de trois branches : la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -1,5 milliards d'euros), la fabrication de parfums et de produits de toilette (C20.42 ; -43,9 millions d'euros) et la fabrication d'huiles essentielles (C20.53 ; -264,2 millions d'euros). Au cours du premier semestre de 2023, la solde de la balance commerciale s'est par contre détérioré, bien que celui-ci reste excédentaire avec 6,3 milliards d'euros. Ce résultat est notamment attribuable à la fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (C20.14 ; -2,9 milliards d'euros), pour laquelle le déficit commercial s'est fortement accru.

En conclusion, l'industrie chimique (C20) a évolué de manière plutôt mitigée en 2022. En effet, plusieurs indicateurs ont évolué favorablement et ont même atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation. Cela concerne, par exemple, le chiffre d'affaires, les investissements, le nombre de postes de travail, la masse salariale, le nombre d'assujettis, les exportations, les importations, l'excédent commercial. Par contre, d'autres indicateurs ont connu une évolution défavorable. Rappelons toutefois que l'année 2022 a été marquée par une inflation particulièrement importante et que, par conséquent, certains indicateurs (tels que le chiffre d'affaires ou encore le commerce extérieur) incluent certainement un effet prix. En revanche, l'industrie chimique a connu un repli de sa production industrielle, mais également une diminution d'une unité de son nombre d'employeurs. La dynamique entrepreneuriale a évolué de façon particulièrement négative en 2022 : le nombre d'entreprises créées s'est affiché à la baisse tandis que le nombre d'entreprises radiées s'est accru, réduisant ainsi le solde net « créations-radiations ». Le nombre d'entreprises déclarées en faillite s'est également accru, comme le nombre d'emplois perdus à la suite de ces faillites. En première partie d'année 2023, la situation du secteur de l'industrie chimique s'est quelque peu dégradée. Si l'emploi se montre résilient au premier trimestre de 2023 et les investissements en hausse au premier semestre de 2023, la plupart des autres indicateurs sont en retraits. Ainsi, au cours du premier semestre, le chiffre d'affaires s'est réduit et la production a continué de baisser, de même que le nombre d'employeurs qui s'est fortement réduit au cours du premier trimestre. Le dynamisme du commerce extérieur s'est également réduit, que ce soit en matière d'exportation ou d'importation. Par ailleurs, le solde de la balance commerciale a diminué même s'il reste excédentaire.

Industrie pharmaceutique (C21)

En 2022, l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une augmentation de son **chiffre d'affaires** par rapport à 2021 (+1,7 %). Ce dernier a atteint 20,9 milliards d'euros, contre 20,5 milliards d'euros un an plus tôt, ce qui constitue également le meilleur résultat pour la période 2018-2022. Le chiffre d'affaires du secteur est principalement réalisé par le groupe fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2), qui représente plus de 97 % du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique (C21) en 2022. Cependant, au cours du premier semestre 2023, le chiffre d'affaires de ce secteur a augmenté de 3,1 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les **investissements** dans l'industrie pharmaceutique (C21) ont augmenté pour la quatrième année consécutive en 2022 (+20,9 %) pour atteindre 896,7 millions d'euros, contre 741,8 millions d'euros un an plus tôt, soit également un pic pour la période 2018-2022. 92 % de ces investissements ont été réalisés dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2). Cette tendance à la hausse s'est poursuivie, puisqu'au premier semestre 2023, les investissements pour l'industrie pharmaceutique (C21) ont augmenté de 18,3 % par rapport à la même période de l'année précédente.

La **production** de l'industrie pharmaceutique (C21) a augmenté de 1,8 % en 2022, poursuivant sa tendance haussière et atteignant son niveau le plus élevé de la période observée (2018-2022). Ce résultat est uniquement attribuable à la hausse de la production de préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +1,9 %), la production de produits pharmaceutiques de base (C21.1) ayant marqué un recul en 2022 (-4,8 % par rapport à 2021). Au premier semestre de 2023, la production de l'industrie pharmaceutique (C21) a toutefois marqué un recul de 12 % par rapport à la même période de 2022, interrompant dès lors la tendance haussière. Cette diminution de la production s'observe tant pour les produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; -1,1 %) que pour les préparations pharmaceutiques (C21.2 ; -12,1 %).

Les **prix à la production** ont augmenté de 2,1 % pour l'industrie pharmaceutique (C21) en 2022 et ont poursuivi cette tendance à la hausse à raison de 1,7 % au cours du premier semestre 2023, par rapport à la même période l'année précédente.

L'**emploi** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une augmentation (+4,7 % en 2022), selon le calcul des **postes de travail**. Le secteur compte 34.781 emplois en 2022. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) occupe 2.038 postes de travail et la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) 32.743 postes de travail. En 2022, ces deux branches ont respectivement enregistré une hausse de 15 % (C21.1) et 4,1 % (C21.2) et de 25,3 % (C21.1) et 2,8 % (C21.2) au cours des trois premiers mois de 2023 par rapport à la même période de l'année précédente.

À l'instar de l'emploi, la **masse salariale** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a augmenté de 8,2 % par rapport à 2021. La masse salariale s'élève à près de 2,5 milliards d'euros en 2022 contre environ 2,3 milliards d'euros en 2021. Près de 95 % de la masse salariale en 2022 provient des préparations pharmaceutiques (C21.2). Au cours des trois premiers mois de 2023, l'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré une hausse de 7,2 % par rapport à la même période en 2022.

En 2022, le nombre d'**employeurs** dans l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une régression (-0,7%) et compte 167 employeurs. Au cours des trois premiers mois de 2023, l'industrie pharmaceutique a enregistré une diminution de son nombre d'employeurs (C21 ; 163 employeurs contre 169 l'année précédente).

Trois entreprises ont été déclarées en **faillite** en 2022 dans l'industrie pharmaceutique (C21), pour une seule faillite par an pendant la période 2018-2021. Aucune faillite n'a été enregistrée dans cette branche au cours du premier semestre de 2023.

Les **emplois perdus à la suite de faillites** ont augmenté dans l'industrie pharmaceutique (C21) entre 2021 et 2022, amenant à 83 le nombre d'emplois perdus en raison de faillites. Au cours de la période précédente (2018-2021), seul un voire deux emplois étaient perdus annuellement à la suite de faillites. Aucune faillite et aucune perte d'emploi consécutive n'ont été enregistrées au cours du premier semestre 2023.

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré une hausse des **entreprises assujetties à la TVA** de deux unités en 2022, poursuivant ainsi sa tendance haussière. Elle compte ainsi 247 entreprises assujetties, ce qui représente son meilleur résultat sur la période d'observation. La hausse des

entreprises assujetties est uniquement due à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2), branche qui a par ailleurs enregistré 7 nouvelles entreprises en 2022.

En 2022, l'industrie pharmaceutique (C21) a compté 25 nouvelles **entreprises créées**, soit 4 entreprises de moins qu'en 2021. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a relevé 15 entreprises créées, soit 4 de plus qu'en 2021, tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a dénombré 10 entreprises créées, soit 8 de moins qu'en 2021.

L'industrie pharmaceutique (C21) a enregistré 7 **radiations d'entreprises** en 2022, soit 10 radiations de moins par rapport à 2021. La fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) a relevé 2 radiations d'entreprise, soit 6 de moins qu'en 2021, tandis que la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) a dénombré 5 radiations d'entreprise, soit 4 de plus qu'en 2021.

Les **exportations** ont par ailleurs augmenté de 18,4 % en 2022 pour l'industrie pharmaceutique (C21). Il s'agit du niveau le plus élevé de la période observée (2018-2022). Celles-ci ont, en revanche, diminué de 19,9 % au premier semestre 2023 par rapport au niveau de la même période l'année précédente, mettant ainsi un terme à plusieurs années de croissance. En 2022, les **principaux débouchés à l'exportation** de l'industrie pharmaceutique (C21) sont les États-Unis (18,5 milliards d'euros), l'Allemagne (16 milliards d'euros), et le Japon (7,9 milliards d'euros). Les exportations destinées à ces trois pays représentent 41,8 % des exportations belges de produits pharmaceutiques en 2022. Remarquons que les États-Unis ont détrôné l'Allemagne au sommet de cette liste par rapport à l'année précédente et que le Japon a pris la 3^e place de la France. Le Royaume-Uni (5,3 milliards d'euros) occupe la 6^e place au classement des débouchés de l'industrie pharmaceutique belge. Par rapport à 2021, toutes les exportations vers les pays du top 10 ont augmenté.

En ce qui concerne les **importations**, elles ont augmenté de 24,2 % en 2022 pour l'industrie pharmaceutique (C21). Elles ont ainsi atteint une valeur nominale de 79,3 milliards d'euros en 2022. Il s'agit du niveau nominal le plus élevé de la période observée (2018-2022). Au cours du premier semestre 2023, les importations de l'industrie pharmaceutique (C21) ont augmenté de 4,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. En 2022, les **principaux partenaires à l'importation** de la Belgique en ce qui concerne l'industrie pharmaceutique (C21) sont l'Irlande (17,8 milliards d'euros), l'Espagne (13,5 milliards d'euros) et l'Italie (10 milliards d'euros). L'Espagne dérobe ainsi la deuxième place aux États-Unis. Les importations de produits pharmaceutiques provenant de ces 3 pays comptent pour 52,2 % des importations belges de l'industrie pharmaceutique en 2022.

Enfin, la **balance commerciale** s'est améliorée pour l'industrie pharmaceutique (C21) grâce à la fabrication des préparations pharmaceutiques (C21.2). L'excédent commercial s'élevait à près de 22 milliards d'euros en 2022, contre 21,7 milliards d'euros en 2021. Le groupe qui a le plus progressé en valeur est celui des préparations pharmaceutiques (C21.2 ; +2,4 milliards d'euros), tandis que le groupe qui a le plus reculé en valeur est celui des produits pharmaceutiques de base (C21.1 ; -2,1 milliards d'euros). Au cours du premier semestre de 2023, la balance commerciale de l'industrie pharmaceutique (C21) s'est fortement détériorée, essentiellement à la suite d'une importante diminution des exportations. Elle est en effet passée brutalement d'un excédent de 13 milliards d'euros au cours des six premiers mois de 2022 à un excédent de 1,6 milliard d'euros au cours du premier semestre de 2023.

En **conclusion**, l'industrie pharmaceutique (C21) a connu une année 2022 particulièrement favorable. Divers éléments ont soutenu l'évolution positive de cette industrie, notamment une augmentation du chiffre d'affaires réalisé par le secteur, ainsi qu'une augmentation des investissements et une production plus intensive. Cependant, les coûts de production ont également augmenté. L'industrie pharmaceutique a aussi compté un nombre plus important de postes de travail ainsi qu'une masse salariale plus élevée. Les créations d'entreprises ont été néanmoins moins nombreuses mais les radiations encore plus rares, permettant ainsi au nombre d'entreprises assujetties à la TVA de s'afficher à la hausse. Le commerce extérieur de l'industrie pharmaceutique a également été dynamique, connaissant de fortes progressions à la fois pour les importations et les exportations. De plus, le solde de la balance commerciale s'est renforcé. Tous ces indicateurs ont même affiché en 2022 leur meilleur résultat sur la période d'observation. L'ombre portée aux résultats de l'industrie pharmaceutique provient donc de deux éléments : une diminution du nombre d'employeurs présents dans le secteur et une hausse du nombre de faillites

d'entreprises, entraînant des pertes d'emplois. Cette situation s'est quelque peu détériorée pour certaines données au cours des premiers mois de 2023 (la production, le nombre d'employeurs et les exportations).

Plastiques et caoutchouc (C22)

En 2022, le **chiffre d'affaires** réalisé dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est élevé à près de 11 milliards d'euros, soit une progression de 8,3 % par rapport à 2021 mais également son meilleur résultat sur l'ensemble de la période d'observation. La grande majorité du chiffre d'affaires de ce secteur provient de la fabrication de produits en plastique (C22.2), comptant pour 90 % du chiffre d'affaires. En 2022, son chiffre d'affaires s'est accru de 7,3 % pour atteindre près de 9,9 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) s'est également affiché à la hausse en 2022 (+18 %) et a atteint 1,1 milliard d'euros. Au cours du premier semestre de 2023, le chiffre d'affaires a enregistré une régression, à la fois pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -4,8 % en glissement annuel) et pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -7,3 %).

Les **investissements** effectués dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont été moins intensifs en 2022 qu'en 2021. Ils se chiffrent à 335,8 millions d'euros, soit moins que les 347,4 millions de l'année précédente. La grande majorité des investissements du secteur provient de la fabrication de produits en plastique (C22.2), représentant 90,5 % des investissements en 2022. Les investissements dans ce sous-secteur se sont élevés à 304 millions d'euros, tandis que ceux réalisés dans la fabrication de produits en caoutchouc se sont élevés à 31,9 millions d'euros. Les investissements dans ces deux sous-secteurs ont diminué en 2022, respectivement de 1,6 % pour C22.2 et de 17,1 % pour C22.1. Au cours du premier semestre de 2023, les investissements ont connu une croissance dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +7,8 %) et une régression dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -35,1 %).

Alors qu'elle avait atteint un pic en 2021, la **production** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a baissé en 2022 de 4,2 % par rapport à l'année précédente. De plus, la production s'affiche à la baisse à la fois pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; -0,6 %) et pour la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; -4,6 %). À l'exception d'une augmentation de la production dans la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; +11,9 %), toutes les branches du secteur ont d'ailleurs observé une évolution négative de leur production en 2022. La situation baissière de la production se poursuit également au cours du premier semestre de 2023, où la production dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a diminué de manière encore plus marquée (-5,2 %). En effet, si la production s'est orientée à la hausse dans la fabrication et le rechapage de pneumatiques (C22.11 ; +4,7 % en glissement annuel) et dans la fabrication d'autres articles en matières plastiques (C22.29 ; +3,0 %), elle s'est toutefois réduite dans toutes les autres branches.

Les **prix à la production** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) se sont orientés à la hausse en 2022 (+15,6 %) après avoir déjà bien progressé en 2021 (+12 %). Cette augmentation des prix à la production trouve son origine tant dans la hausse des prix à la production dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1 ; +10,9 %) que dans la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; +16,1 %). Ces secteurs enregistrent par ailleurs un pic en 2022 sur la période d'observation. Ces hausses des prix à la production dans toutes les branches du secteur se sont poursuivies au cours du premier semestre de 2023 (en glissement annuel). L'augmentation des prix à la production a atteint 1,8 % pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), provenant d'une hausse des prix à la production de 9,9 % pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) et d'une hausse de 0,9 % pour ceux de la fabrication de produits en plastique (C22.2).

L'**emploi** a régressé de 268 postes de travail en 2022 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22). Le secteur compte dès lors 21.474 postes de travail en 2022. La fabrication de produits en plastique (C22.2) compte le plus grand nombre de postes de travail, avec 19.166 postes, contre 2.309 postes pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1). Ces deux branches ont enregistré une diminution de leurs postes de travail en 2022, de -1,9 % pour C22.1 et -1,2 % pour C22.2. Cette régression des postes à un an d'écart s'est poursuivie au premier trimestre de 2023 avec une diminution de 3,6 % des postes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22). Cela vaut également pour la fabrication de produits en plastique

(C22.2 ; -4,1 %), mais pas pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) où le nombre de postes de travail a augmenté de 1,2 % pendant ce trimestre.

En 2022, la **masse salariale** a augmenté de 19,3 % par rapport à 2021 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), atteignant un nouveau pic sur la période d'observation à 566,1 millions d'euros. La masse salariale provient principalement de la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; 507,4 millions d'euros). Cette tendance à la hausse s'est poursuivie au premier trimestre de 2023.

Le **nombre d'employeurs** dans le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) est resté relativement stable en 2022, comptant 16 employeurs de moins qu'en 2021. Le secteur compte ainsi 838 employeurs en 2022, dont 743 dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). Cette tendance s'est poursuivie au premier trimestre de 2023 dans les deux branches (C22.1; -4,2 % et C22.1; -1,1 %).

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) compte **966 entreprises assujetties à la TVA** en 2022. Il s'agit de 11 entreprises assujetties de plus qu'en 2021. Le secteur poursuit sa tendance haussière observée depuis plusieurs années et atteint ainsi son meilleur résultat sur la période d'analyse. La fabrication de produits en plastique (C22.2), prépondérant dans les assujettis du secteur, a relevé dix entreprises assujetties supplémentaires par rapport à 2021 et en dénombre 880 au total.

En 2022, la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a enregistré la **création** de 53 entreprises. Il s'agit de 4 entreprises de moins créées par rapport à 2021. 48 entreprises ont été créées dans la fabrication de produits en plastiques (C22.2) en 2022.

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a comptabilisé 33 **radiations** d'entreprises en 2022. Il s'agit de 9 entreprises radiées de moins qu'en 2021. 32 des 33 entreprises radiées appartenaient au secteur de la fabrication de produits en plastique (C22.2 ; 8 de moins qu'en 2021).

Trois **faillites** ont été dénombrées dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) en 2022, soit la moitié des faillites enregistrées en 2021. Ces faillites ont uniquement touché la fabrication de produits en plastique (C22.2). Au premier semestre de 2023, 3 faillites ont été enregistrées dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), soit deux de plus qu'au cours de la même période en 2022, une dans chaque branche.

En 2022, 89 **emplois** ont été **perdus à la suite des faillites** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22), contre 52 en 2021. Ces pertes d'emplois ont uniquement eu lieu dans la fabrication de produits en plastique (C22.2). Au premier semestre de 2023, 12 emplois ont été perdus en raison de la faillite enregistrée dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22). Il s'agit de six emplois perdus de plus par rapport à la même période de 2022. Ces six emplois perdus sont localisés dans deux branches (C22.1; 5 pertes et C22.2; 7 pertes).

Les **exportations** de produits en caoutchouc et en plastique (C22) se sont accrues de 9,8 % en 2022 et ont atteint un nouveau pic sur la période d'observation à 13,4 milliards d'euros. Celles-ci sont majoritairement destinées au marché intra-européen comptant pour près de 10,4 milliards d'euros. Au cours du premier semestre de 2023, elles ont cependant reculé de 3,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, ce qui mit un terme à 2 années de croissance consécutives.

En 2022, les **principaux partenaires à l'exportation** de la Belgique pour les produits en caoutchouc et en plastique (C22) sont la France (2,5 milliards d'euros), l'Allemagne (2,4 milliards d'euros) et les Pays-Bas (1,9 milliard d'euros). Les exportations belges de produits en caoutchouc et en plastique destinées à ces trois pays représentent ensemble la moitié (50,5 %) des exportations du secteur. Le Royaume-Uni se trouve à la quatrième position avec 733 millions d'euros.

Les **importations** de produits en caoutchouc et en plastique (C22) ont également rebondi en 2022, présentant une croissance de 11,4 % en glissement annuel pour atteindre 12,3 milliards d'euros, leur résultat le plus élevé sur la période d'observation. La Belgique importe des produits en caoutchouc et en plastique (C22) principalement du marché intra-européen pour près de 8,4 milliards d'euros. Au cours du premier semestre 2023, les importations ont régressé de 5 % par rapport à la même période à un an d'écart, mettant un terme à 2 années de croissance.

En 2022, les **principaux partenaires à l'importation** de la Belgique pour les produits en caoutchouc et en plastique (C22) sont l'Allemagne (2,1 milliards d'euros), les Pays-Bas (1,9 milliard d'euros) et la France (1,4 milliard d'euros). Ensemble, les importations de ces produits provenant de ces trois pays comptent pour 44,4 % des importations du secteur en 2022. La Chine (1,2 milliard d'euros) occupe la quatrième position.

En 2022, le **solde de la balance commerciale** dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) s'est dégradé. Il reste cependant positif et affiche un excédent commercial de près de 1,1 milliard d'euros. Malgré une diminution des exportations et des importations durant la première partie de 2022, la balance commerciale s'est améliorée par rapport à la même période de l'année précédente.

En **conclusion**, le secteur de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) a connu une année mitigée en 2022. La plupart des indicateurs économiques sont repartis à la hausse et plusieurs d'entre eux ont atteint leur meilleur résultat sur la période d'observation, alors que d'autres ont suivi une tendance moins favorable. Plus précisément, le chiffre d'affaires, la masse salariale et le nombre d'entreprises assujetties à la TVA ont enregistré une croissance. C'est également le cas pour les exportations et les importations, bénéficiant d'une reprise de l'activité mondiale. En revanche, le nombre de postes de travail et d'employeurs s'est réduit en 2022 et le nombre d'emplois perdus en raison de faillite a fortement augmenté. Les radiations d'entreprises se sont fortement réduites. La production a également diminué en 2022. Le solde de la balance commerciale a légèrement régressé bien qu'il reste largement excédentaire. Les six premiers mois de l'année 2023 ont malheureusement indiqué une évolution plus négative pour la plupart des indicateurs.

3.4. Fiches sectorielles

Industrie chimique, industrie pharmaceutique et fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication des produits en plastique et du caoutchouc (C20-C22) comprend la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques, la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics, la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette, la fabrication d'autres produits chimiques, la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques, la fabrication de produits pharmaceutiques de base, la fabrication de préparations pharmaceutiques, fabrication de produits en caoutchouc et la fabrication de produits en plastique.

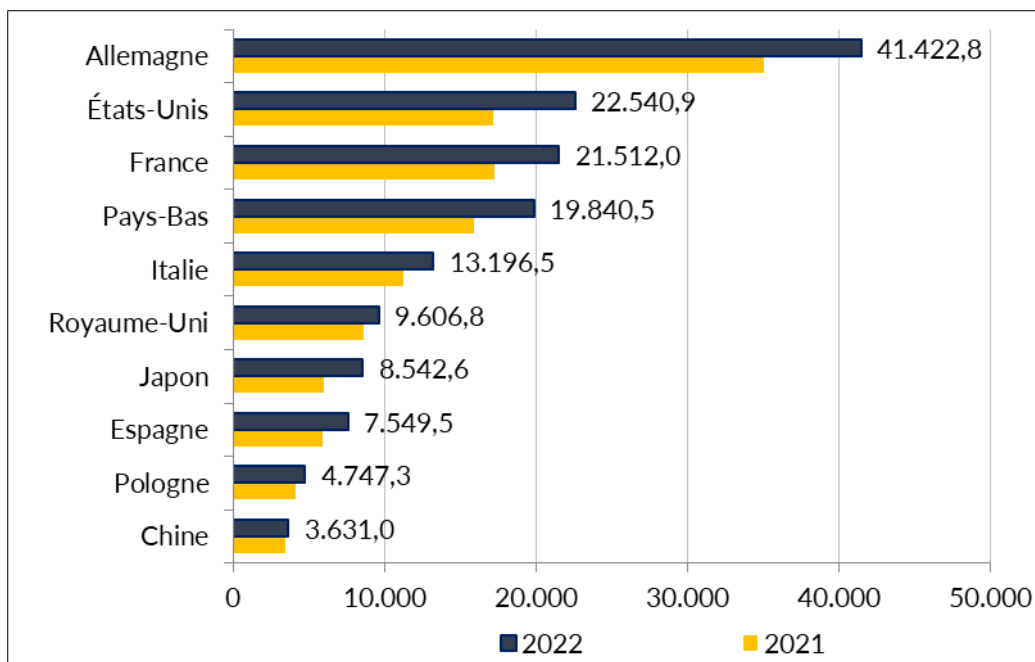
Tableau 3-1. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

	C20-C22	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	65.509,7	64.921,3	60.723,5	73.345,5	87.544,4	44.293,8	39.446,5
			-0,9%	-6,5%	20,8%	19,4%		-10,9%
	Investissements (TVA)	2.112,9	2.177,8	2.342,5	2.737,3	2.994,2	1.313,4	1.705,1
			3,1%	7,6%	16,9%	9,4%		29,8%
	Indice de production	118,2	129,2	134,1	194,8	188,2	190,0	167,9
			9,3%	3,8%	45,2%	-3,4%		-11,7%
	Indice des prix à la production	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	92.145	93.680	95.140	96.979	99.258	98.784	99.833
			1,7%	1,6%	1,9%	2,4%		1,1%
	Masse salariale	5.100,0	5.303,6	5.432,2	5.697,4	6.255,9	1.513,5	1.609,4
		4,0%	2,4%	4,9%	9,8%		6,3%	
	Nombre d'employeurs	1.770	1.773	1.771	1.777	1.759	1.761	1.725
			0,2%	-0,1%	0,3%	-1,0%		-2,0%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	129	144	162	189	150	n.a.	n.a.
			11,6%	12,5%	16,7%	-20,6%		
	Radiations	82	93	80	97	82	n.a.	n.a.
			13,4%	-14,0%	21,3%	-15,5%		
	Assujettis	2.046	2.068	2.132	2.224	2.254	n.a.	n.a.
			1,1%	3,1%	4,3%	1,3%		
Faillites	11	14	11	10	12	5	5	
		27,3%	-21,4%	-9,1%	20,0%		0,0%	
Emplois perdus à la suite des faillites	93	119	206	45	184	53	15	
		28,0%	73,1%	-78,2%	308,9%		-71,7%	
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	131.350,3	133.325,4	132.913,5	177.185,4	215.253,2	108.128,3	88.625,6
			1,5%	-0,3%	33,3%	21,5%		-18,0%
	Exportations intra-UE27	84.067,0	82.141,9	78.533,6	107.317,9	129.865,3	66.525,5	54.566,6
			-2,3%	-4,4%	36,7%	21,0%		-18,0%
	Exportations extra-UE27	47.283,3	51.183,4	54.379,9	69.867,5	85.388,0	41.602,8	34.059,0
			8,2%	6,2%	28,5%	22,2%		-18,1%
Importations totales	106.863,4	107.847,6	104.875,1	144.351,3	172.020,2	84.079,0	79.979,7	
		0,9%	-2,8%	37,6%	19,2%		-4,9%	
Importations intra-UE27	65.333,8	64.901,7	65.118,7	97.467,9	112.683,4	54.359,4	50.184,7	
		-0,7%	0,3%	49,7%	15,6%		-7,7%	
Importations extra-UE27	41.529,6	42.945,8	39.756,4	46.883,5	59.336,7	29.719,6	29.795,0	
		3,4%	-7,4%	17,9%	26,6%		0,3%	
Balance commerciale	24.486,9	25.477,8	28.038,4	32.834,0	43.233,0	24.049,3	8.645,9	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-1. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

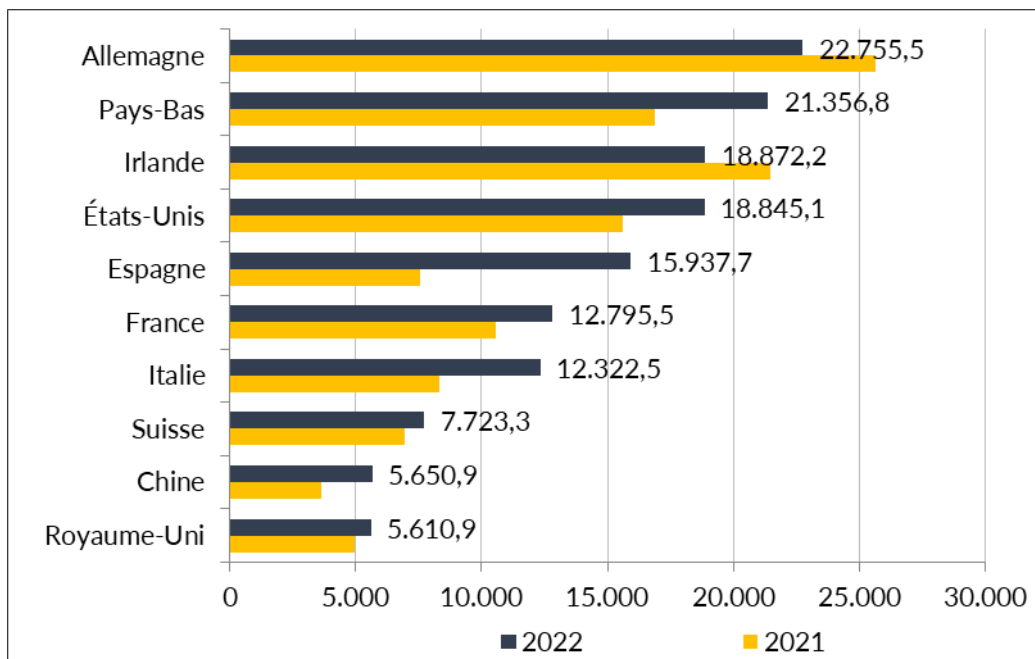
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-2. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique et la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc (C20-C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Industrie chimique (C20)

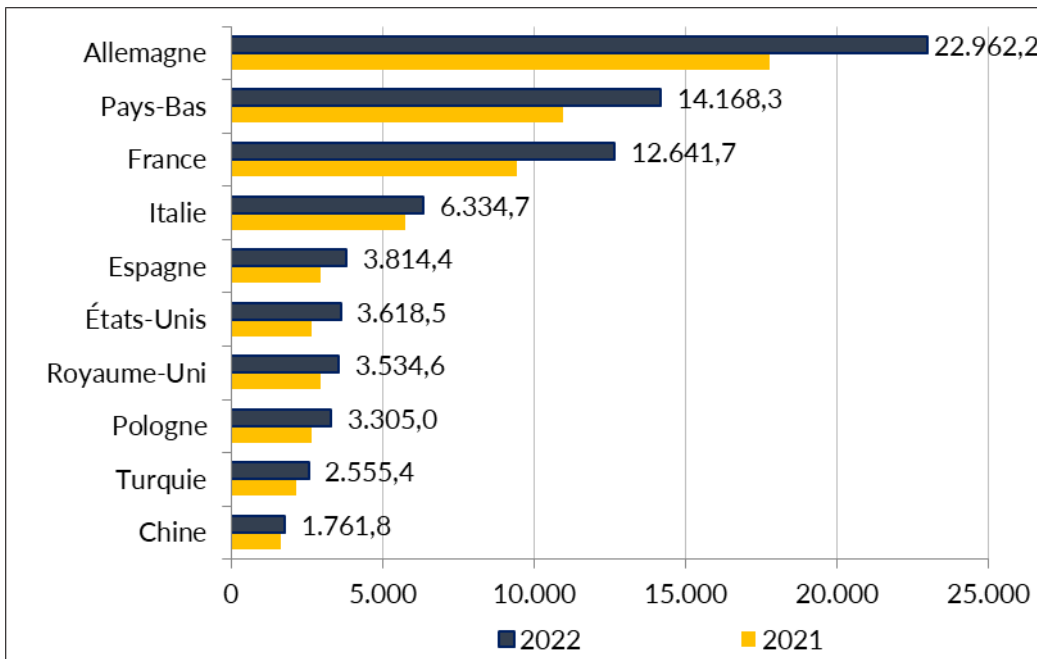
Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie chimique (C20) comprend la transformation de matières premières organiques et inorganiques par un procédé chimique et la formulation de produits. Elle distingue, d'une part, la production de produits chimiques de base, qui en constitue le premier groupe, et d'autre part, la fabrication de produits intermédiaires et finals par transformation de produits chimiques de base, qui est couverte par les autres groupes.

Tableau 3-2. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie chimique (C20)

	C20	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	37.591,0	36.302,9	32.456,2	42.664,6	55.672,9	28.294,9	23.537,7
			-3,4%	-10,6%	31,5%	30,5%		-16,8%
	Investissements (TVA)	1.268,1	1.267,4	1.427,5	1.648,1	1.761,7	765,1	1.080,3
			-0,1%	12,6%	15,5%	6,9%		41,2%
	Indice de production	105,7	100,8	99,9	106,3	99,0	106,1	91,9
		-4,6%	-0,9%	6,5%	-6,9%		-13,4%	
Indice des prix à la production	122,9	118,2	107,7	136,3	182,3	179,7	173,3	
		-3,8%	-8,9%	26,6%	33,7%		-3,6%	
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	40.995	41.330	41.523	42.003	43.003	42.681	43.158
			0,8%	0,5%	1,2%	2,4%		1,1%
	Masse salariale	2.354,9	2.434,7	2.446,5	2.509,2	2.778,3	636,5	705,7
		3,4%	0,5%	2,6%	10,7%		10,9%	
Nombre d'employeurs	740	745	744	755	754	754	736	
		0,6%	-0,1%	1,4%	-0,1%		-2,4%	
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	68	85	90	103	72	n.a.	n.a.
			25,0%	5,9%	14,4%	-30,1%		
	Radiations	42	43	42	38	42	n.a.	n.a.
			2,4%	-2,3%	-9,5%	10,5%		
	Assujettis	877	917	951	1.024	1.041	n.a.	n.a.
			4,6%	3,7%	7,7%	1,7%		
Faillites	7	5	5	3	6	2	2	
		-28,6%	0,0%	-40,0%	100,0%		0,0%	
Emplois perdus à la suite des faillites	40	88	194	3	12	4	3	
		120,0%	120,5%	-98,5%	300,0%		-25,0%	
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	75.431,6	69.962,0	63.523,6	79.416,4	100.544,8	52.112,7	42.626,2
			-7,3%	-9,2%	25,0%	26,6%		-18,2%
	Exportations intra-UE27	55.500,3	50.526,3	44.802,9	59.015,2	74.857,4	39.251,8	31.609,9
			-9,0%	-11,3%	31,7%	26,8%		-19,5%
	Exportations extra-UE27	19.931,3	19.435,7	18.720,7	20.401,2	25.687,4	12.860,9	11.016,2
			-2,5%	-3,7%	9,0%	25,9%		-14,3%
	Importations totales	58.369,6	53.197,8	46.835,0	69.465,3	80.418,7	41.776,7	36.322,4
		-8,9%	-12,0%	48,3%	15,8%		-13,1%	
Importations intra-UE27	34.918,7	30.966,1	27.685,1	44.703,1	46.558,8	24.604,7	22.737,0	
		-11,3%	-10,6%	61,5%	4,2%		-7,6%	
Importations extra-UE27	23.450,8	22.231,7	19.149,9	24.762,2	33.859,9	17.172,0	13.585,3	
		-5,2%	-13,9%	29,3%	36,7%		-20,9%	
Balance commerciale	17.062,1	16.764,2	16.688,6	9.951,0	20.126,1	10.336,1	6.303,8	

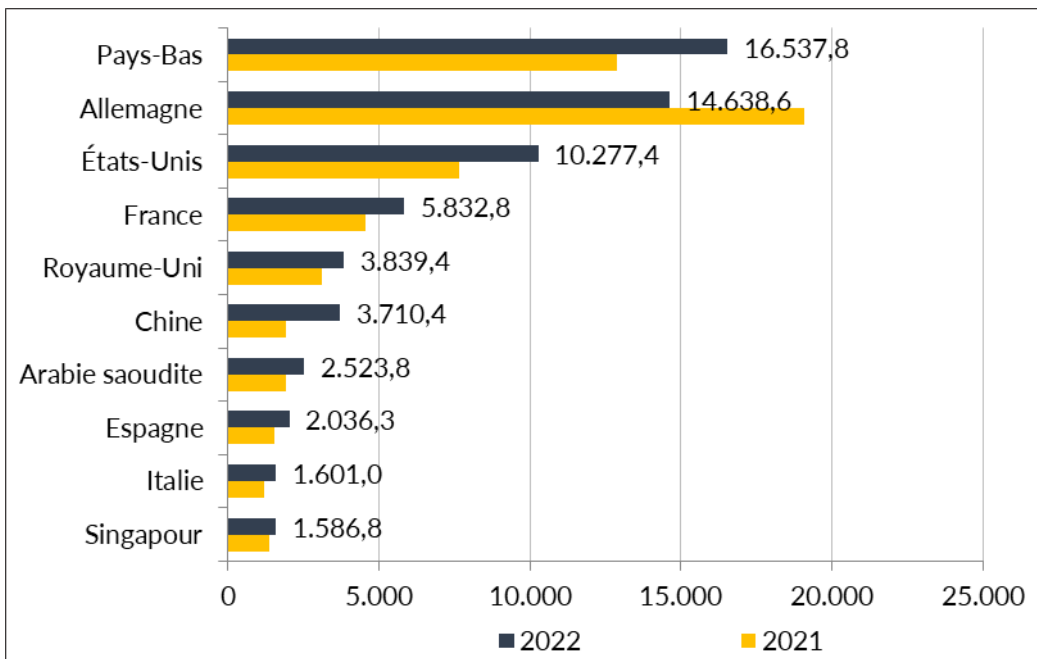
Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-3. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-4. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie chimique (C20)
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1) comprend la fabrication de gaz industriels, la fabrication de colorants et de pigments, la fabrication d'autres produits chimiques inorganiques ou organiques de base, la fabrication de produits azotés et d'engrais, la fabrication de matières plastiques de base et la fabrication de caoutchouc synthétique.

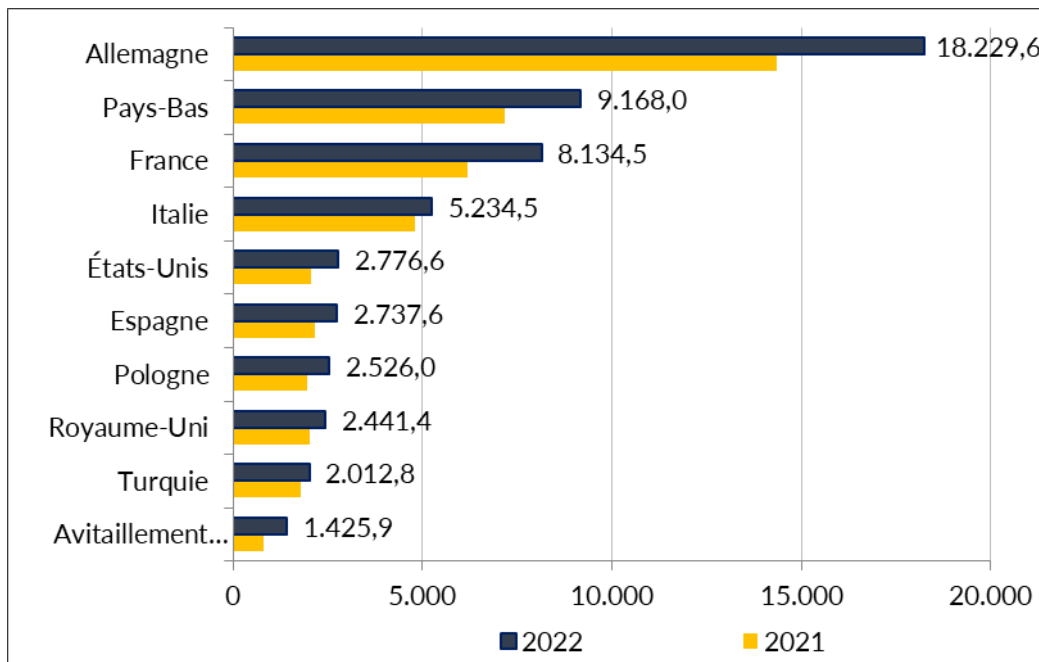
Tableau 3-3. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

	C20.1	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	28.654,3	26.781,1	23.814,5	33.019,1	44.079,4	22.688,2	17.837,6
			-6,5%	-11,1%	38,7%	33,5%		-21,4%
	Investissements (TVA)	1.014,7	981,6	1.104,0	1.262,2	1.188,2	540,1	625,2
			-3,3%	12,5%	14,3%	-5,9%		15,8%
	Indice de production	105,4	99,2	99,1	104,3	94,6	102,6	85,6
		-5,9%	0,0%	5,3%	-9,3%		-16,6%	
Indice des prix à la production	124,9	118,5	104,4	140,8	196,5	194,5	181,1	
		-5,1%	-11,9%	34,8%	39,6%		-6,9%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
Emploi	Postes de travail	25.253	25.680	25.991	26.485	27.293	26.953	27.514
			1,7%	1,2%	1,9%	3,1%		2,1%
	Masse salariale	1.588,7	1.654,4	1.661,1	1.737,3	1.928,9	441,0	491,5
		4,1%	0,4%	4,6%	11,0%		11,4%	
Nombre d'employeurs	309	312	311	315	320	317	304	
		0,9%	-0,3%	1,4%	1,5%		-4,1%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	16	16	13	10	18	n.a.	n.a.
			0,0%	-18,8%	-23,1%	80,0%		
	Radiations	11	9	8	7	3	n.a.	n.a.
			-18,2%	-11,1%	-12,5%	-57,1%		
	Assujettis	294	296	295	303	311	n.a.	n.a.
			0,7%	-0,3%	2,7%	2,6%		
	Faillites	1	1	2	0	0	0	0
		0,0%	100,0%	-100,0%				
Emplois perdus à la suite des faillites	13	1	182	0	0	0	0	
			-92,3%	18100,0%	-100,0%			
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	58.084,7	51.298,4	44.835,2	58.038,2	73.297,8	38.534,0	30.265,2
			-11,7%	-12,6%	29,4%	26,3%		-21,5%
	Exportations intra-UE27	44.005,3	38.168,8	32.272,2	43.577,2	54.639,6	29.048,5	22.706,9
			-13,3%	-15,4%	35,0%	25,4%		-21,8%
	Exportations extra-UE27	14.079,4	13.129,6	12.563,0	14.460,9	18.658,1	9.485,5	7.558,3
			-6,7%	-4,3%	15,1%	29,0%		-20,3%
	Importations totales	45.556,2	39.858,6	32.901,9	53.048,2	59.404,6	31.359,3	26.863,5
			-12,5%	-17,5%	61,2%	12,0%		-14,3%
Importations intra-UE27	25.968,5	21.571,3	17.593,4	32.374,2	31.141,1	16.878,2	15.586,4	
		-16,9%	-18,4%	84,0%	-3,8%		-7,7%	
Importations extra-UE27	19.587,7	18.287,4	15.308,5	20.674,0	28.263,5	14.481,1	11.277,1	
		-6,6%	-16,3%	35,0%	36,7%		-22,1%	
Balance commerciale	12.528,5	11.439,8	11.933,3	4.990,0	13.893,1	7.174,7	3.401,7	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-5. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

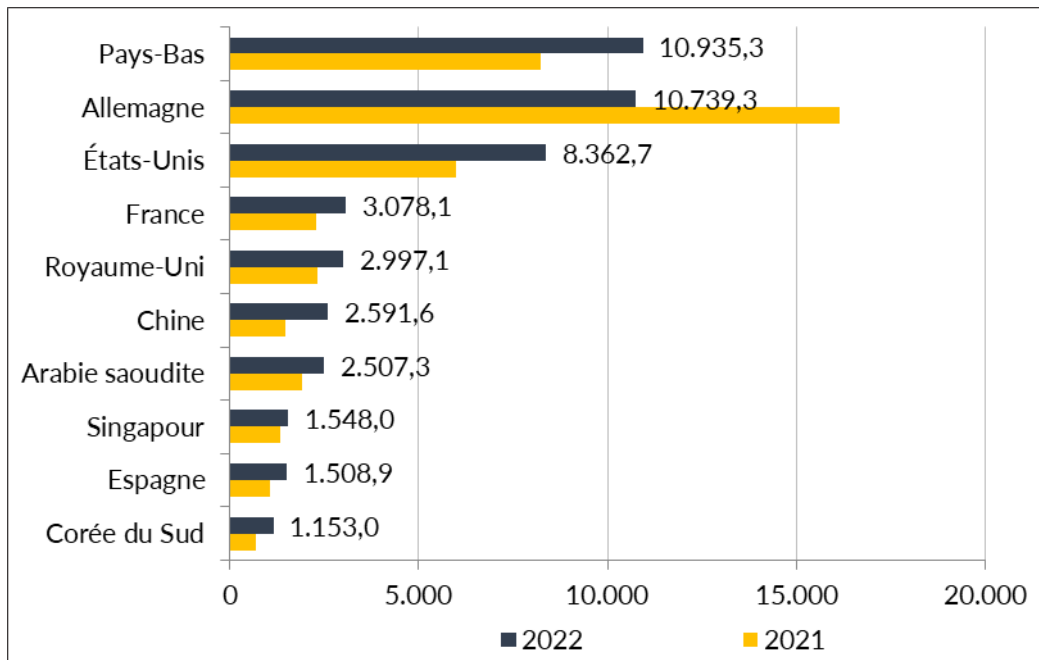
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-6. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique (C20.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2) comprend la fabrication d'insecticides, de rodenticides, de fongicides, d'herbicides, d'acaricides, de molluscicides, de biocides, la fabrication d'inhibiteurs de germination, de régulateurs de croissance pour plantes, la fabrication de désinfectants à usage agricole ou autre et la fabrication d'autres produits agrochimiques n.c.a.

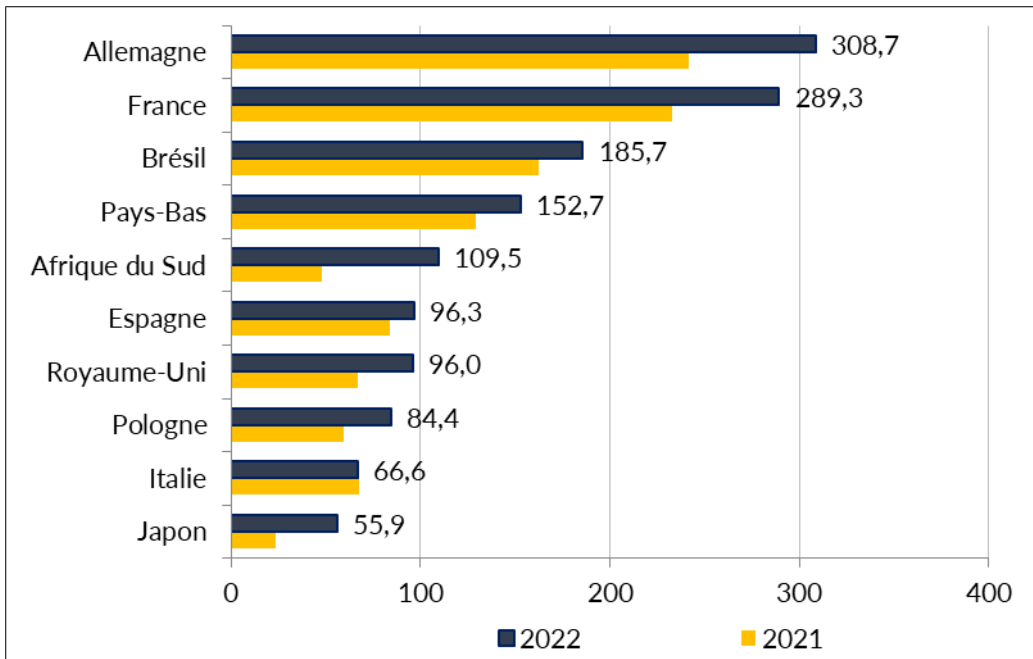
Tableau 3-4. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

	C20.2	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	386,0	553,0	477,4	528,2	655,7	349,3	345,1
			43,3%	-13,7%	10,6%	24,1%		-1,2%
	Investissements (TVA)	c	14,7	20,6	18,4	17,0	8,4	9,0
				40,0%	-10,9%	-7,2%		6,5%
	Indice de production	c	c	c	c	c	c	c
Indice des prix à la production	c	c	c	c	c	c	c	
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	1.150	1.149	1.142	1.146	1.165	1.164	1.152
	Masse salariale	73,8	77,4	78,1	75,8	86,2	19,0	21,2
	Nombre d'employeurs	18	18	19	19	19	19	16
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	5	4	0	0	0	n.a.	n.a.
	Radiations	0	1	0	0	3	n.a.	n.a.
			-20,0%	-100,0%				
	Assujettis	25	26	26	28	24	n.a.	n.a.
			4,0%	0,0%	7,7%	-14,3%		
Faillites	0	0	0	0	0	0	0	
Emplois perdus à la suite des faillites	0	0	0	0	0	0	0	
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	1.522,3	1.474,1	1.617,0	1.667,3	2.181,0	1.150,1	976,4
			-3,2%	9,7%	3,1%	30,8%		-15,1%
	Exportations intra-UE27	996,9	980,2	999,5	1.058,1	1.360,4	778,1	655,4
			-1,7%	2,0%	5,9%	28,6%		-15,8%
	Exportations extra-UE27	525,4	493,9	617,4	609,2	820,6	372,0	321,0
			-6,0%	25,0%	-1,3%	34,7%		-13,7%
Importations totales	749,6	690,8	813,1	774,5	876,1	523,3	484,5	
		-7,8%	17,7%	-4,8%	13,1%		-7,4%	
Importations intra-UE27	529,2	512,3	617,7	566,3	618,4	364,1	363,5	
		-3,2%	20,6%	-8,3%	9,2%		-0,2%	
Importations extra-UE27	220,5	178,5	195,5	208,2	257,7	159,2	120,9	
		-19,0%	9,5%	6,5%	23,8%		-24,0%	
Balance commerciale	772,6	783,3	803,8	892,8	1.304,9	626,8	492,0	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-7. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

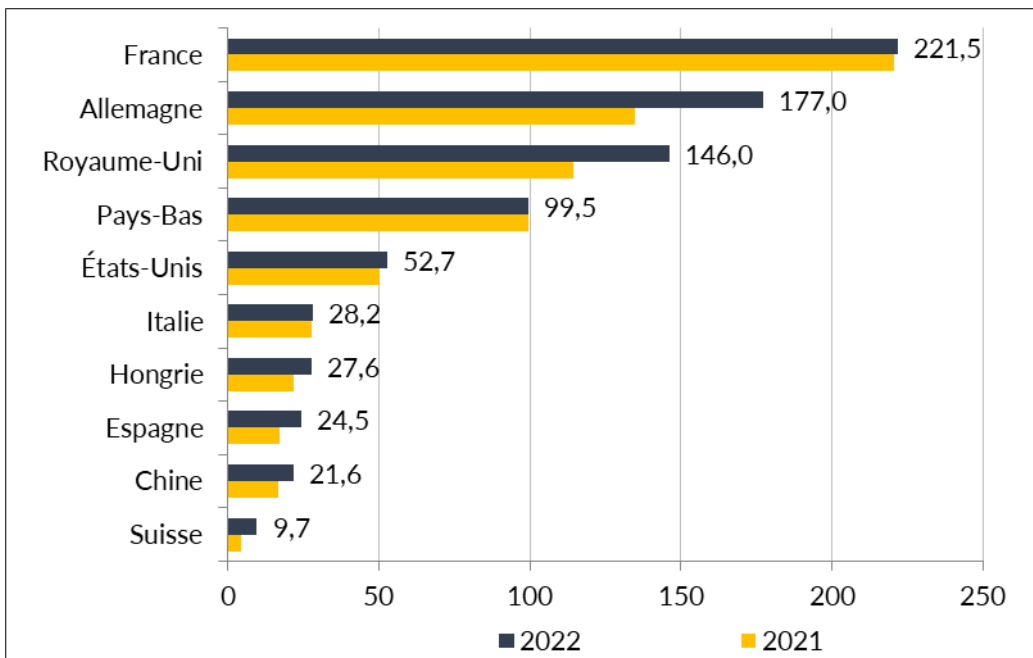
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-8. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques (C20.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3) comprend la fabrication de peintures, de vernis et d'émaux ; la fabrication de pigments, d'opacifiants et de couleurs préparés ; la fabrication de compositions vitrifiables, d'engobes et de préparations similaires ; la fabrication de mastics ; la fabrication d'enduits utilisés en peinture et d'autres enduits non réfractaires des types utilisés en maçonnerie ; la fabrication de solvants et de diluants organiques composites ; la fabrication de décapants pour peintures et vernis, la fabrication d'encre d'imprimerie. Elle comprend également la fabrication de produits liquides pour la protection du bois et de préparations liquides hydrofuges à base de silicone. Elle ne comprend pas la fabrication de colorants et de pigments (C20.120) et la fabrication d'encre à écrire ou à dessiner (C20.590).

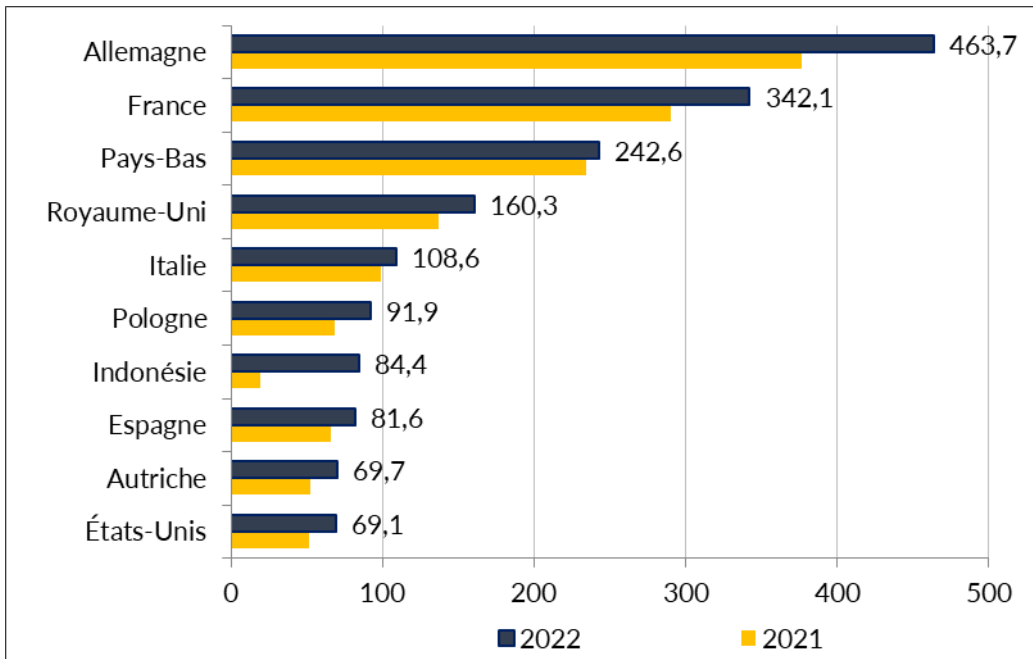
Tableau 3-5. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

	C20.3	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.127,2	2.191,4	2.030,7	2.158,7	2.422,5	1.208,4	1.218,0
			3,0%	-7,3%	6,3%	12,2%		0,8%
	Investissements (TVA)	40,2	51,9	41,5	49,9	70,3	31,2	34,0
			29,0%	-20,0%	20,1%	41,0%		9,2%
Indice de production		102,5	100,1	92,5	100,4	96,0	99,8	103,3
			-2,3%	-7,7%	8,5%	-4,3%		3,5%
Indice des prix à la production		143,1	148,0	150,4	164,4	194,2	191,4	193,2
			3,5%	1,6%	9,3%	18,1%		1,0%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	3.142	2.983	2.761	2.761	2.780	2.778	2.748
			-5,1%	-7,4%	0,0%	0,7%		-1,1%
	Masse salariale	150,8	155,0	154,5	133,8	144,1	34,7	39,3
Nombre d'employeurs			2,8%	-0,3%	-13,4%	7,7%		13,2%
		117	114	111	114	112	113	110
			-2,6%	-2,2%	2,7%	-2,0%		-2,7%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	1	2	1	1	0	n.a.	n.a.
			100,0%	-50,0%	0,0%	-100,0%		
	Radiations	11	6	6	6	2	n.a.	n.a.
			-45,5%	0,0%	0,0%	-66,7%		
	Assujettis	115	113	105	100	99	n.a.	n.a.
			-1,7%	-7,1%	-4,8%	-1,0%		
Faillites	1	0	0	0	0	0	0	
			-100,0%					
Emplois perdus à la suite des faillites	1	0	0	0	0	0	0	
			-100,0%					
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	1.927,2	1.892,1	1.849,4	2.112,6	2.567,8	1.321,0	1.271,7
			-1,8%	-2,3%	14,2%	21,5%		-3,7%
	Exportations intra-UE27	1.268,4	1.246,9	1.233,6	1.424,0	1.676,3	888,2	835,6
			-1,7%	-1,1%	15,4%	17,7%		-5,9%
	Exportations extra-UE27	658,8	645,2	615,7	688,6	891,5	432,8	436,1
			-2,1%	-4,6%	11,8%	29,5%		0,8%
	Importations totales	1.176,2	1.168,5	1.245,8	1.372,8	1.584,7	838,9	806,2
		-0,7%	6,6%	10,2%	15,4%		-3,9%	
Importations intra-UE27	1.006,5	985,2	1.044,0	1.159,9	1.368,6	722,3	714,0	
		-2,1%	6,0%	11,1%	18,0%		-1,1%	
Importations extra-UE27	169,7	183,3	201,8	212,9	216,2	116,6	92,2	
		8,0%	10,1%	5,5%	1,5%		-20,9%	
Balance commerciale	751,0	723,6	603,5	739,8	983,0	482,1	465,5	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-9. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

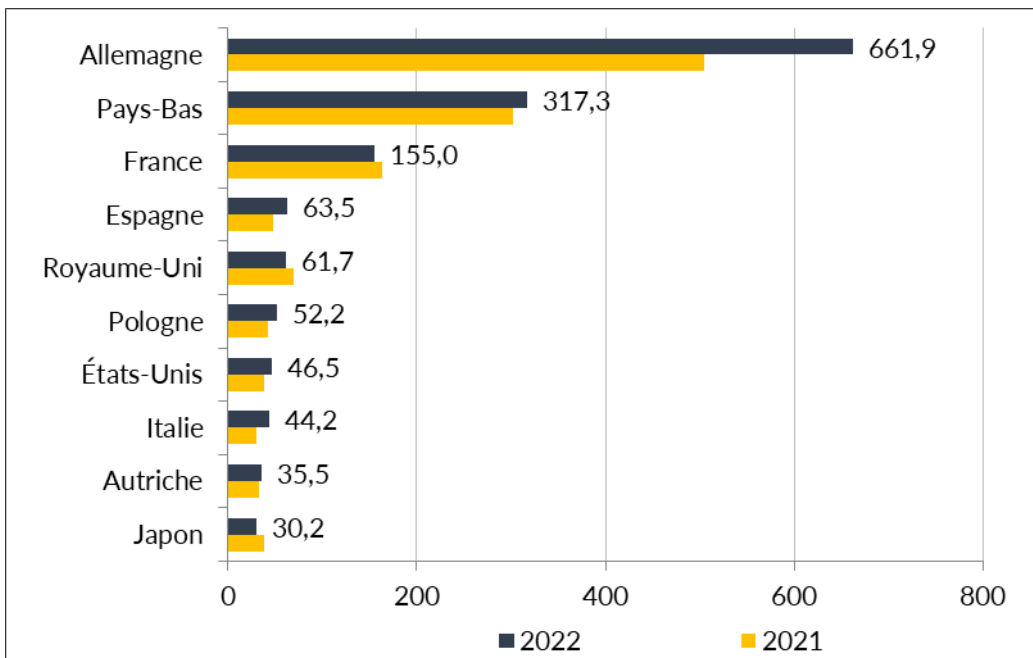
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-10. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics (C20.3)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4) comprend la fabrication d'agents de surface organiques, la fabrication de papier, d'ouate, de feutre, etc., enduit ou recouvert de savon ou de détergent, la fabrication de glycérine, la fabrication de savon, la fabrication de préparations tensioactives (poudres pour lessives, sous formes solides ou liquides, et détergents ; préparations pour la vaisselle ; adoucissants pour textiles), mais également la fabrication de produits d'entretien et de nettoyage (préparations pour parfumer ou désodoriser les locaux ; cires artificielles et cires préparées ; cirages et crèmes pour le cuir ; cires et encaustiques pour l'entretien du bois ; brillants pour les carrosseries, le verre et les métaux ; pâtes et poudres à récurer, y compris les articles en papier, ouate, feutre, etc., enduits ou recouverts de celles-ci) ainsi que la fabrication de parfums et de produits pour la toilette (parfums et eaux de toilette ; produits de beauté ou de maquillage ; préparations de protection solaire et pour le bronzage ; préparations pour manucures et pédicures ; shampoings, laques pour cheveux, préparations pour l'ondulation ou le défrisage des cheveux ; dentifrices et produits pour l'hygiène buccale, y compris les préparations destinées à faciliter l'adhérence des dentiers ; préparations pour le rasage, y compris les préparations pour le pré-rasage et l'après-rasage ; désodorisants et sels pour le bain ; dépilatoires).

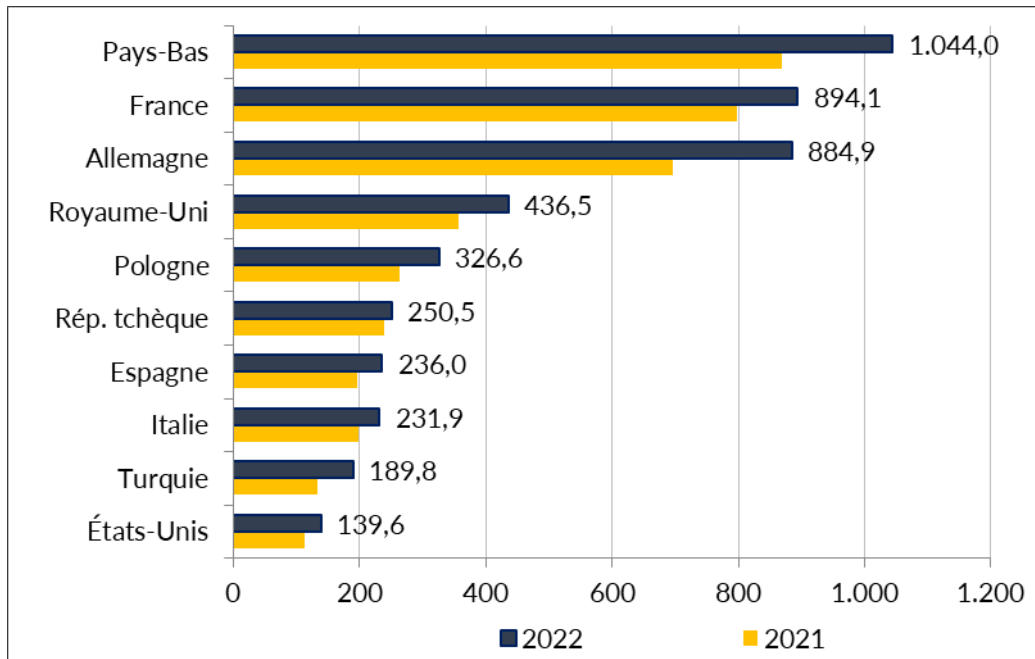
Tableau 3-6. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

	C20.4	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	2.525,9	2.701,0	2.589,9	2.839,7	3.367,2	1.572,3	1.773,8
			6,9%	-4,1%	9,6%	18,6%		12,8%
	Investissements (TVA)	62,7	65,6	55,3	59,3	76,7	38,6	56,8
			4,7%	-15,8%	7,4%	29,2%		47,1%
Indicateurs d'activité	Indice de production	111,8	111,0	115,6	117,0	123,0	125,4	114,4
			-0,7%	4,1%	1,3%	5,1%		-8,8%
	Indice des prix à la production	107,3	107,8	108,4	107,5	119,7	117,2	137,8
			0,5%	0,6%	-0,8%	11,3%		17,6%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	4.810	4.950	5.061	5.037	5.175	5.153	5.144
			2,9%	2,2%	-0,5%	2,7%		-0,2%
	Masse salariale	187,2	194,7	195,5	199,3	222,1	50,5	54,8
Emploi			4,0%	0,4%	1,9%	11,5%		8,6%
	Nombre d'employeurs	139	145	146	151	147	149	148
			3,9%	0,9%	3,1%	-2,2%		-0,7%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	36	51	64	79	47	n.a.	n.a.
			41,7%	25,5%	23,4%	-40,5%		
	Radiations	14	16	23	21	30	n.a.	n.a.
			14,3%	43,8%	-8,7%	42,9%		
	Assujettis	266	300	342	398	409	n.a.	n.a.
			12,8%	14,0%	16,4%	2,8%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	4	2	1	3	4	1	2
			-50,0%	-50,0%	200,0%	33,3%		100,0%
	Emplois perdus à la suite des faillites	7	3	1	3	9	2	3
			-57,1%	-66,7%	200,0%	200,0%		50,0%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	5.030,1	5.101,4	5.077,6	5.214,0	6.118,6	2.933,7
			1,4%	-0,5%	2,7%	17,3%		11,8%
Exportations intra-UE27		3.401,9	3.490,0	3.423,2	3.705,7	4.393,9	2.108,1	2.266,3
			2,6%	-1,9%	8,3%	18,6%		7,5%
Exportations extra-UE27		1.628,2	1.611,4	1.654,4	1.508,3	1.724,6	825,6	1.014,0
			-1,0%	2,7%	-8,8%	14,3%		22,8%
Importations totales		3.942,2	4.000,2	3.906,4	4.102,3	4.669,8	2.254,4	2.458,7
			1,5%	-2,3%	5,0%	13,8%		9,1%
Importations intra-UE27	2.721,7	2.702,7	2.727,1	2.963,3	3.385,4	1.640,4	1.925,8	
		-0,7%	0,9%	8,7%	14,2%		17,4%	
Importations extra-UE27	1.220,5	1.297,4	1.179,3	1.139,0	1.284,5	614,0	532,9	
		6,3%	-9,1%	-3,4%	12,8%		-13,2%	
Balance commerciale	1.087,9	1.101,3	1.171,2	1.111,7	1.448,7	679,3	821,6	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-11. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

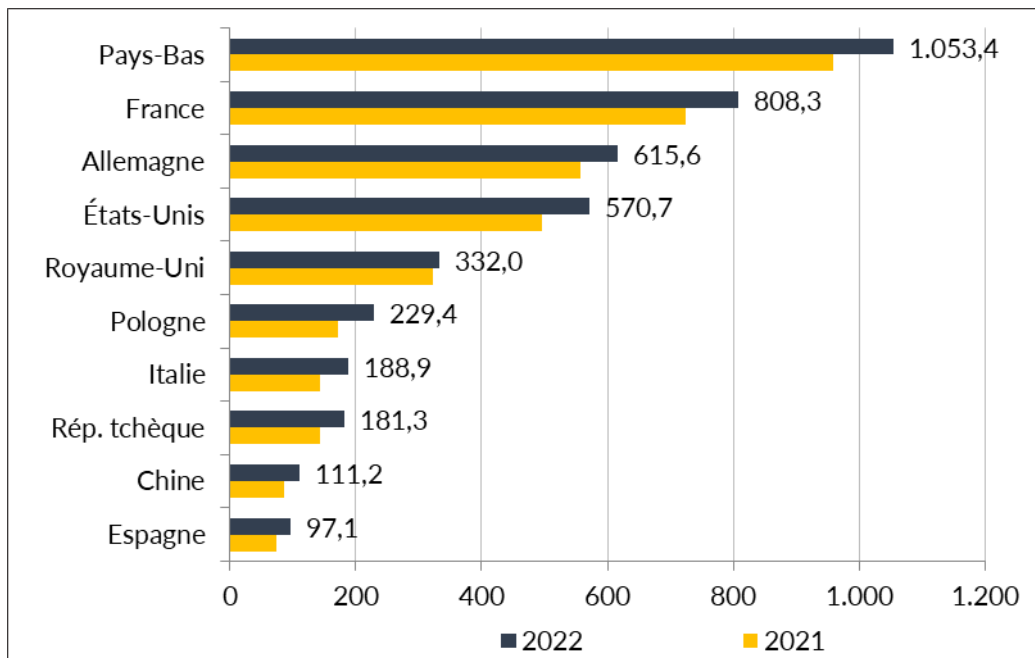
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-12. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette (C20.4)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5) comprend la fabrication d'explosifs et d'articles de pyrotechnie, de colles, d'huiles essentielles et de produits chimiques non classés ailleurs, comme les produits chimiques pour la photographie (y compris les films photographiques et les papiers sensibilisés), les réactifs composés de diagnostic, la fabrication d'encre à écrire et à dessiner, etc.

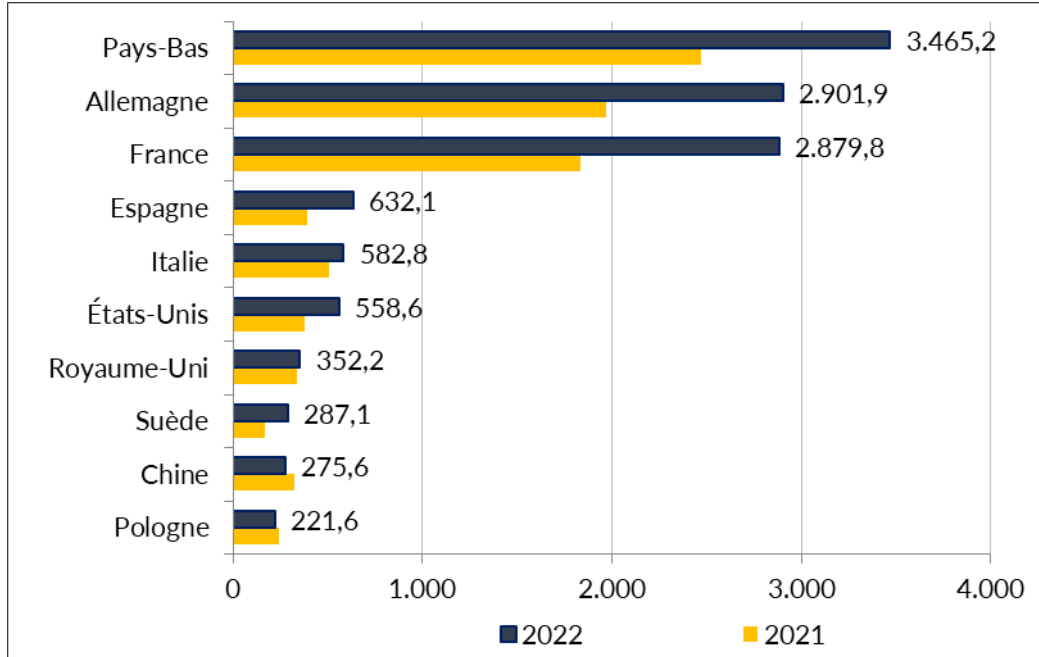
Tableau 3-7. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

	C20.5	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	3.542,2	3.946,1	3.401,7	3.947,2	4.876,7	2.383,5	2.197,6
			11,4%	-13,8%	16,0%	23,5%		-7,8%
	Investissements (TVA)	116,1	149,5	204,3	254,6	401,9	145,2	353,3
			28,7%	36,7%	24,6%	57,9%		143,4%
	Indice de production	107,6	107,3	102,0	116,9	119,1	124,4	116,7
		-0,3%	-5,0%	14,6%	1,9%		-6,3%	
Indice des prix à la production	120,4	118,0	118,9	121,9	143,4	136,9	148,6	
		-2,0%	0,7%	2,5%	17,7%		8,5%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
Emploi	Postes de travail	6.316	6.269	6.307	6.301	6.306	6.348	6.315
			-0,7%	0,6%	-0,1%	0,1%		-0,5%
	Masse salariale	343,2	343,1	348,3	352,5	385,3	88,4	96,0
		0,0%	1,5%	1,2%	9,3%		8,6%	
Nombre d'employeurs	148	148	149	147	148	147	150	
		0,2%	0,7%	-1,5%	0,7%		2,0%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	10	9	11	12	6	n.a.	n.a.
			-10,0%	22,2%	9,1%	-50,0%		
	Radiations	6	8	5	4	4	n.a.	n.a.
			33,3%	-37,5%	-20,0%	0,0%		
	Assujettis	155	161	162	172	176	n.a.	n.a.
			3,9%	0,6%	6,2%	2,3%		
	Faillites	1	1	2	0	2	1	0
		0,0%	100,0%	-100,0%			-100,0%	
Emplois perdus à la suite des faillites	19	1	11	0	3	2	0	
		-94,7%	1000,0%	-100,0%			-100,0%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	7.889,9	9.214,8	9.309,4	11.377,4	15.297,1	7.587,2	6.198,2
			16,8%	1,0%	22,2%	34,5%		-18,3%
	Exportations intra-UE27	5.170,4	5.981,2	6.330,6	8.567,0	12.063,6	6.030,6	4.732,8
			15,7%	5,8%	35,3%	40,8%		-21,5%
	Exportations extra-UE27	2.719,5	3.233,6	2.978,8	2.810,4	3.233,5	1.556,7	1.465,4
			18,9%	-7,9%	-5,7%	15,1%		-5,9%
	Importations totales	6.181,7	6.801,1	7.417,2	9.533,9	13.076,3	6.376,7	5.281,0
			10,0%	9,1%	28,5%	37,2%		-17,2%
Importations intra-UE27	4.412,3	4.917,8	5.462,6	7.346,6	9.672,1	4.799,4	3.967,2	
		11,5%	11,1%	34,5%	31,7%		-17,3%	
Importations extra-UE27	1.769,4	1.883,3	1.954,6	2.187,3	3.404,2	1.577,3	1.313,8	
		6,4%	3,8%	11,9%	55,6%		-16,7%	
Balance commerciale	1.708,2	2.413,7	1.892,2	1.843,5	2.220,8	1.210,5	917,2	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-13. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

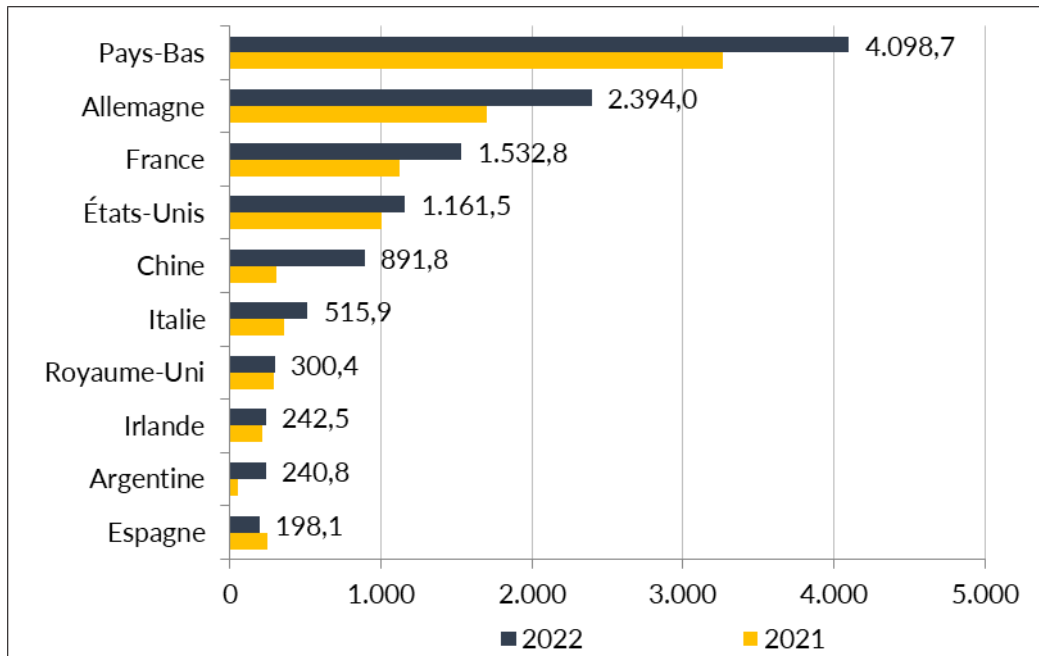
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-14. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication d'autres produits chimiques (C20.5)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6) comprend la fabrication de câbles de filaments synthétiques ou artificiels ; la fabrication de fibres synthétiques ou artificielles discontinues, non cardées, ni peignées, ni autrement transformées pour la filature ; la fabrication de fils de filaments synthétiques ou artificiels, y compris les fils à haute ténacité et la fabrication de monofilaments synthétiques ou artificiels et de lames en matières textiles synthétiques ou artificielles.

Elle ne comprend pas la filature de fils synthétiques ou artificiels (C13.100), la fabrication de fils de fibres synthétiques ou artificielles (C13.100) et la fabrication de fils à coudre de filaments synthétiques ou artificiels (C13.100).

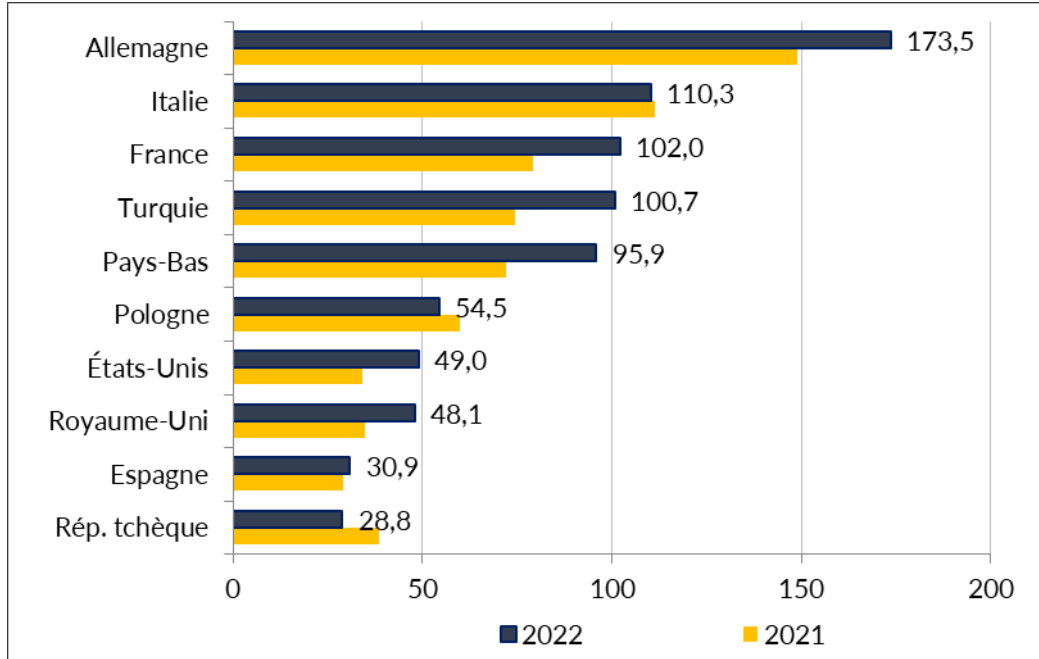
Tableau 3-8. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

	C20.6	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	355,4	130,3	142,1	171,6	271,3	93,3	165,5
			-63,3%	9,1%	20,8%	58,1%		77,3%
	Investissements (TVA)	c	4,0	1,9	3,8	7,6	1,7	2,0
				-53,2%	100,9%	100,6%		21,3%
		c	c	c	c	c	c	c
		124,5	122,2	114,9	131,0	147,2	146,9	126,7
			-1,9%	-5,9%	14,0%	12,4%		-13,7%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	326	300	262	275	284	285	285
			-7,8%	-12,8%	4,9%	3,6%		0,0%
	Masse salariale	11,2	10,0	8,9	10,5	11,7	2,8	2,8
		-10,6%	-11,3%	18,0%	11,6%		-0,4%	
		10	9	9	9	9	9	8
			-10,0%	-5,6%	5,9%	-5,6%		-11,1%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	0	3	1	1	1	n.a.	n.a.
				-66,7%	0,0%	0,0%		
	Radiations	0	3	0	0	0	n.a.	n.a.
				-100,0%				
	Assujettis	22	21	21	23	22	n.a.	n.a.
		-4,5%	0,0%	9,5%	-4,3%			
		0	1	0	0	0	0	0
				-100,0%				
		0	83	0	0	0	0	0
				-100,0%				
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	977,5	981,2	835,0	1.006,9	1.082,6	586,8	634,3
			0,4%	-14,9%	20,6%	7,5%		8,1%
	Exportations intra-UE27	657,4	659,2	543,7	683,2	723,5	398,4	412,9
			0,3%	-17,5%	25,7%	5,9%		3,6%
	Exportations extra-UE27	320,1	321,9	291,4	323,7	359,1	188,4	221,4
			0,6%	-9,5%	11,1%	10,9%		17,5%
	Importations totales	763,7	678,6	550,4	633,6	807,1	424,2	428,5
		-11,1%	-18,9%	15,1%	27,4%		1,0%	
		280,6	276,7	240,3	292,9	373,2	200,3	180,0
			-1,4%	-13,2%	21,9%	27,4%		-10,1%
		483,1	401,8	310,1	340,8	433,8	223,8	248,4
			-16,8%	-22,8%	9,9%	27,3%		11,0%
		213,8	302,6	284,6	373,3	275,5	162,7	205,8

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-15. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

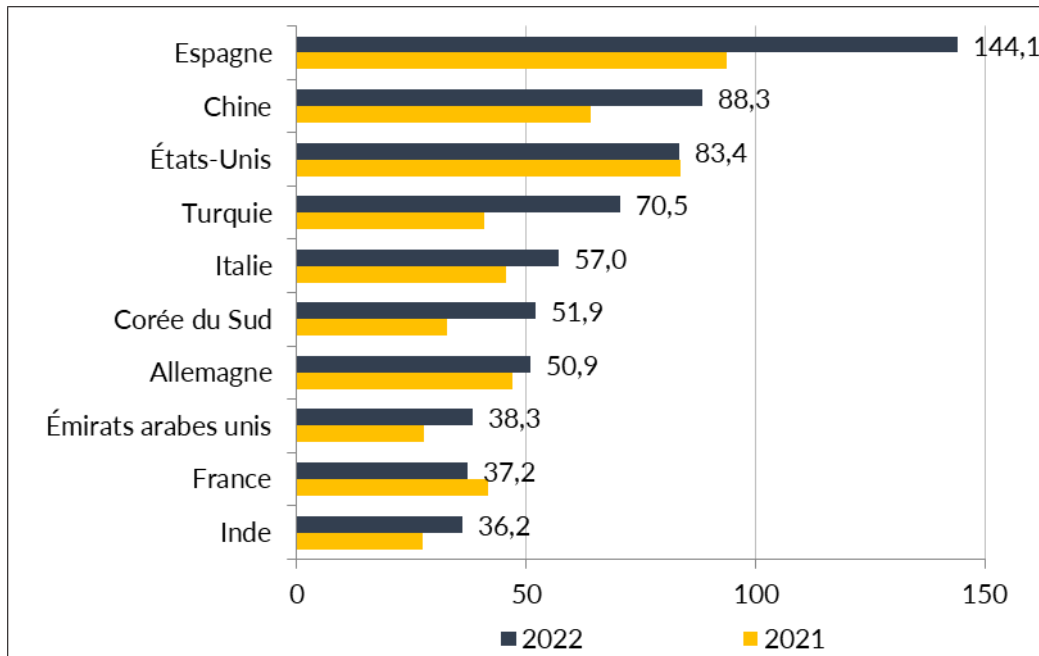
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-16. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de fibres artificielles ou synthétiques (C20.6)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Industrie pharmaceutique (C21)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à l'industrie pharmaceutique (C21) comprend la fabrication de produits pharmaceutiques de base et de préparations pharmaceutiques. Elle comprend également la fabrication de produits chimiques à usage médicinal et de produits d'herboristerie.

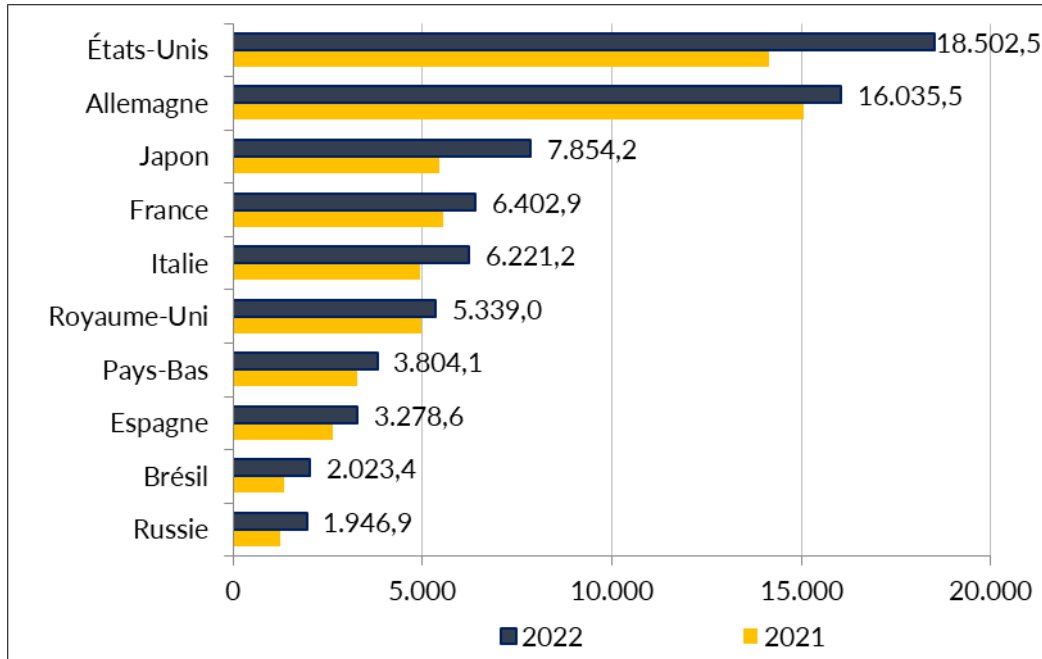
Tableau 3-9. Principaux indicateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique (C21)

	C21	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	19.105,6	19.986,4	19.656,3	20.523,8	20.872,9	10.203,5	10.523,2
			4,6%	-1,7%	4,4%	1,7%		3,1%
	Investissements (TVA)	464,9	597,1	634,1	741,8	896,7	390,9	462,5
			28,4%	6,2%	17,0%	20,9%		18,3%
	Indice de production	141,9	187,2	211,2	446,7	455,0	415,2	365,4
		31,9%	12,8%	111,5%	1,8%		-12,0%	
Indice des prix à la production		92,3	95,0	97,5	96,9	98,9	96,8	98,4
			3,0%	2,6%	-0,7%	2,1%		1,7%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	29.699	30.719	31.997	33.234	34.781	34.186	35.537
			3,4%	4,2%	3,9%	4,7%		4,0%
	Masse salariale	1.884,4	1.977,9	2.122,2	2.279,7	2.466,3	615,9	660,2
		5,0%	7,3%	7,4%	8,2%		7,2%	
Nombre d'employeurs		158	160	169	168	167	169	163
			1,3%	5,8%	-0,9%	-0,7%		-3,6%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	18	22	24	29	25	n.a.	n.a.
			22,2%	9,1%	20,8%	-13,8%		
	Radiations	6	9	8	17	7	n.a.	n.a.
			50,0%	-11,1%	112,5%	-58,8%		
	Assujettis	220	226	241	245	247	n.a.	n.a.
			2,7%	6,6%	1,7%	0,8%		
Faillites		1	1	1	1	3	2	0
			0,0%	0,0%	0,0%	200,0%		-100,0%
Emplois perdus à la suite des faillites		1	2	1	1	83	43	0
			100,0%	-50,0%	0,0%	8200,0%		-100,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	45.087,2	52.376,1	58.771,0	85.571,5	101.320,1	49.068,0	39.316,2
			16,2%	12,2%	45,6%	18,4%		-19,9%
	Exportations intra-UE27	20.556,4	23.530,2	25.745,2	38.945,2	44.592,6	21.856,5	17.691,1
			14,5%	9,4%	51,3%	14,5%		-19,1%
	Exportations extra-UE27	24.530,8	28.846,0	33.025,8	46.626,3	56.727,5	27.211,5	21.625,1
			17,6%	14,5%	41,2%	21,7%		-20,5%
	Importations totales	38.705,5	45.045,4	48.697,6	63.874,0	79.334,2	36.008,1	37.679,5
			16,4%	8,1%	31,2%	24,2%		4,6%
Importations intra-UE27	23.660,1	27.307,3	31.044,1	45.202,2	57.714,9	25.416,7	23.139,5	
		15,4%	13,7%	45,6%	27,7%		-9,0%	
Importations extra-UE27	15.045,3	17.738,1	17.653,5	18.671,7	21.619,3	10.591,4	14.540,0	
		17,9%	-0,5%	5,8%	15,8%		37,3%	
Balance commerciale	6.381,8	7.330,8	10.073,4	21.697,6	21.985,9	13.059,9	1.636,7	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-17. Partenaires commerciaux à l'exportation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

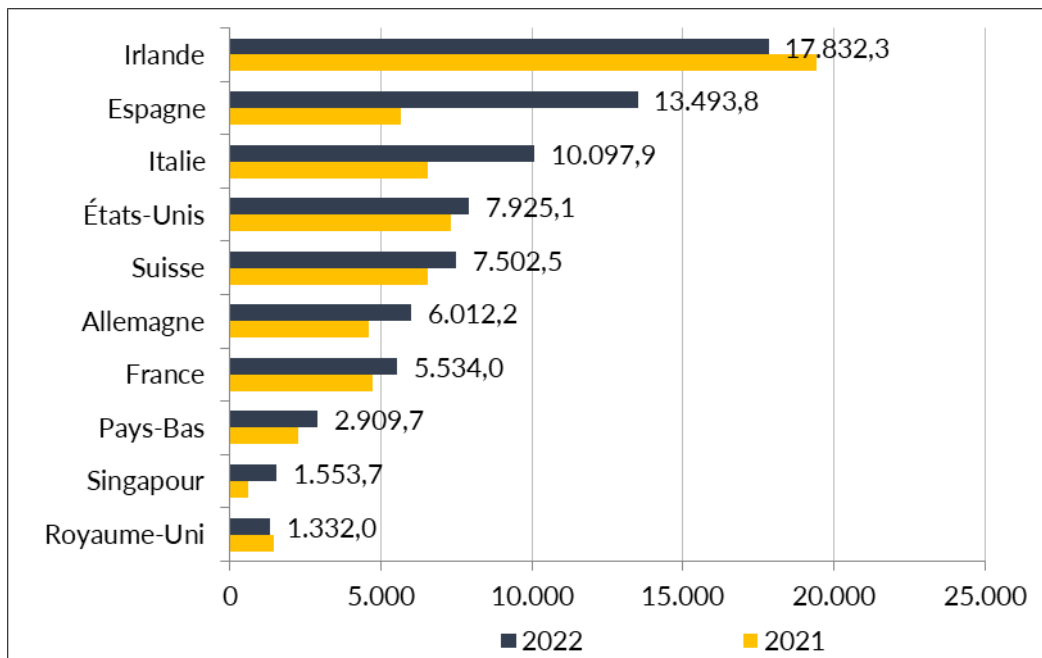
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-18. Partenaires commerciaux à l'importation pour l'industrie pharmaceutique (C21)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1) comprend la production des principes actifs destinés à la fabrication de médicaments: antibiotiques, vitamines de base, acides salicylique et O-acétylsalicylique, etc., la transformation du sang. Elle comprend également la fabrication de sucres chimiquement purs et la transformation de glandes et la production d'extraits de glandes, etc.

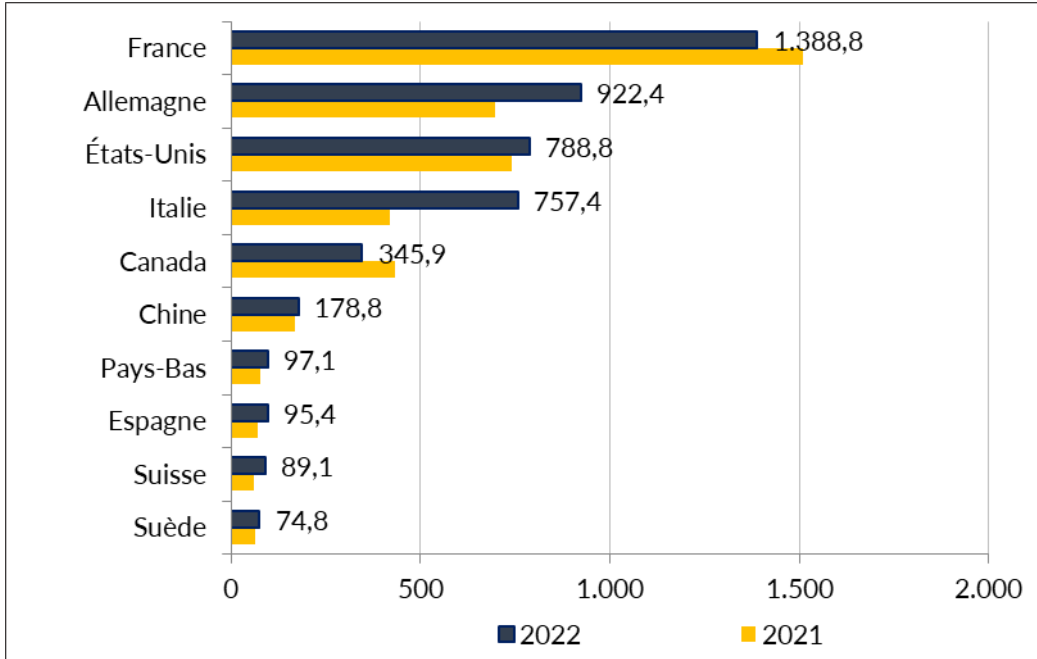
Tableau 3-10. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

	C21.1	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	656,0	c	516,2	580,3	689,4	355,6	440,1
					12,4%	18,8%		23,8%
	Investissements (TVA)	37,2	43,2	50,7	51,9	73,8	36,0	30,4
			16,1%	17,2%	2,4%	42,3%		-15,5%
	Indice de production	142,3	147,6	163,8	159,9	152,2	161,1	159,3
	Indice des prix à la production	c	c	c	c	c	c	c
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	1.595	1.645	1.720	1.773	2.038	1.806	2.263
			3,1%	4,5%	3,1%	15,0%		25,3%
	Masse salariale	81,8	82,9	88,5	92,8	116,6	23,6	31,7
		1,3%	6,8%	4,9%	25,5%		34,5%	
	Nombre d'employeurs	36	35	35	32	33	32	32
			-4,2%	1,4%	-8,6%	1,6%		0,0%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	8	8	13	11	15	n.a.	n.a.
			0,0%	62,5%	-15,4%	36,4%		
	Radiations	5	1	3	8	2	n.a.	n.a.
			-80,0%	200,0%	166,7%	-75,0%		
	Assujettis	73	78	88	88	95	n.a.	n.a.
		6,8%	12,8%	0,0%	8,0%			
	Faillites	0	1	0	0	1	1	0
	Emplois perdus à la suite des faillites	0	2	0	0	1	1	0
				-100,0%				-100,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	15.177,0	17.590,9	6.261,1	4.782,0	5.423,9	2.567,4	2.580,3
			15,9%	-64,4%	-23,6%	13,4%		0,5%
	Exportations intra-UE27	8.354,9	10.335,3	3.664,6	3.033,9	3.540,7	1.416,2	1.858,8
			23,7%	-64,5%	-17,2%	16,7%		31,3%
	Exportations extra-UE27	6.822,0	7.255,6	2.596,4	1.748,2	1.883,1	1.151,3	721,5
			6,4%	-64,2%	-32,7%	7,7%		-37,3%
	Importations totales	15.040,7	16.433,4	5.303,5	5.467,1	8.215,0	3.719,9	3.563,3
		9,3%	-67,7%	3,1%	50,3%		-4,2%	
Importations intra-UE27	8.938,1	9.285,3	3.324,7	3.999,7	5.843,4	2.862,4	2.611,9	
		3,9%	-64,2%	20,3%	46,1%		-8,7%	
Importations extra-UE27	6.102,6	7.148,1	1.978,8	1.467,4	2.371,6	857,5	951,3	
		17,1%	-72,3%	-25,8%	61,6%		10,9%	
	Balance commerciale	136,3	1.157,5	957,5	-685,1	-2.791,2	-1.152,5	-983,0

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-19. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

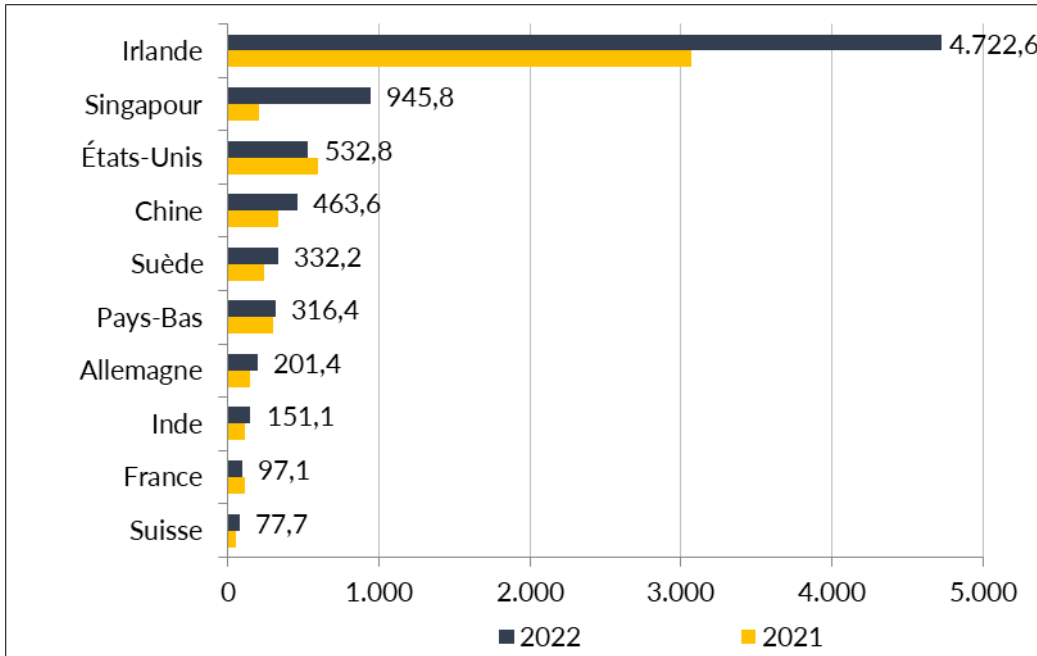
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-20. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits pharmaceutiques de base (C21.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend la fabrication de médicaments (sérum thérapeutiques et autres constituants du sang, vaccins, médicaments divers, y compris les préparations homéopathiques) ; la fabrication de préparations chimiques contraceptives à usage externe et de médicaments contraceptifs à base d'hormones et la fabrication de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies. Elle comprend également la préparation de produits d'herboristerie (broyage, triage, mouture) à usage pharmaceutique, les préparations vétérinaires et la fabrication de tisanes de plantes médicinales. Cette sous-classe ne comprend pas la fabrication de tisanes à base de plantes (menthe, verveine, camomille, etc.) (C10.830) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (C46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (C47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; le conditionnement de préparations pharmaceutiques (C82.920).

La fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2) comprend également la fabrication d'autres produits pharmaceutiques. Cette sous-classe comprend la fabrication de substances radioactives de diagnostic in vivo ; la fabrication de préparations de diagnostic, y compris les tests de grossesse ; la fabrication d'ouates, de gazes, de bandes, de pansements, de catguts, etc., à usage médical. Cette sous-classe ne comprend pas la fabrication d'ouates de matières textiles et d'articles en ces ouates (serviettes et tampons hygiéniques) (C17.220) ; la fabrication de produits d'obturation dentaire et de ciments dentaires (C32.500) ; la fabrication de ciments pour la réfection osseuse (C32.500) ; le commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux (C46.460) ; le commerce de détail de produits pharmaceutiques (C47.730) ; les activités de recherche et développement de produits pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques issus des biotechnologies (groupe 72.1) ; le conditionnement de produits pharmaceutiques (C82.920).

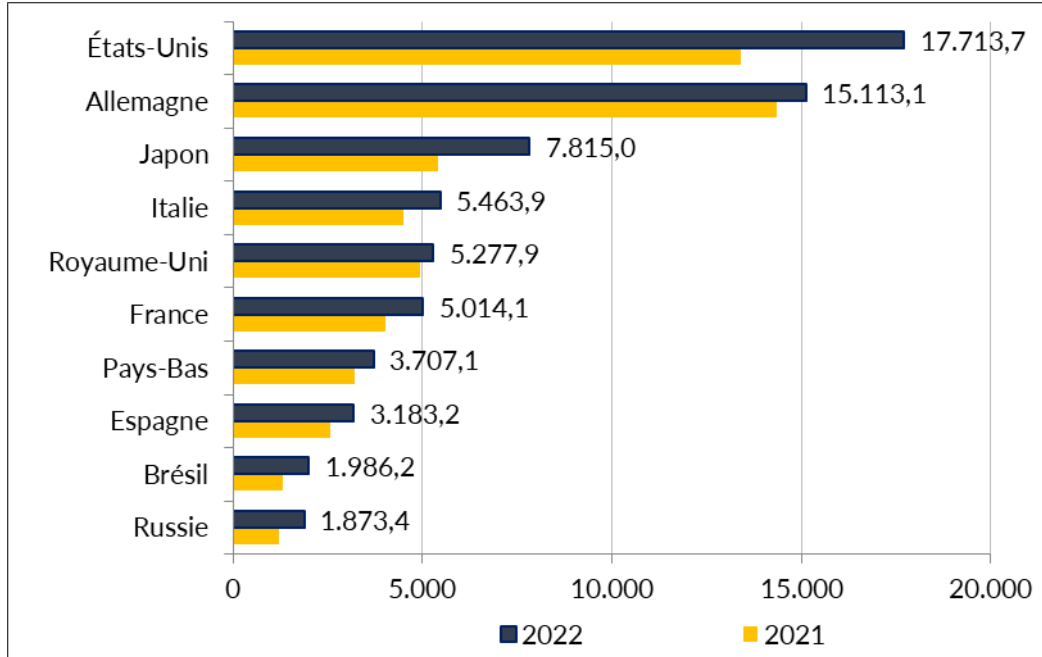
Tableau 3-11. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

	C21.2	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	18.449,6	c	19.140,1	19.943,5	20.183,4	9.847,8	10.083,1
					4,2%	1,2%		2,4%
	Investissements (TVA)	427,7	553,9	583,4	689,9	822,9	354,9	432,1
			29,5%	5,3%	18,2%	19,3%		21,7%
	Indice de production	141,9	187,5	211,5	449,2	457,6	417,2	366,8
		32,1%	12,8%	112,3%	1,9%		-12,1%	
Indice des prix à la production	90,0	92,7	95,2	94,5	96,3	94,3	95,7	
		3,0%	2,7%	-0,7%	1,8%		1,5%	
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	28.104	29.074	30.277	31.461	32.743	32.380	33.274
			3,4%	4,1%	3,9%	4,1%		2,8%
	Masse salariale	1.802,6	1.895,1	2.033,7	2.186,9	2.349,8	592,3	628,5
		5,1%	7,3%	7,5%	7,4%		6,1%	
Nombre d'employeurs	122	126	134	136	134	137	131	
			2,9%	7,0%	1,1%	-1,3%		-4,4%
Dynamique entrepreneuriale		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Créations	10	14	11	18	10	n.a.	n.a.
			40,0%	-21,4%	63,6%	-44,4%		
	Radiations	1	8	5	9	5	n.a.	n.a.
			700,0%	-37,5%	80,0%	-44,4%		
	Assujettis	147	148	153	157	152	n.a.	n.a.
			0,7%	3,4%	2,6%	-3,2%		
Faillites	1	0	1	1	2	1	0	
			-100,0%		0,0%	100,0%		-100,0%
Emplois perdus à la suite des faillites	1	0	1	1	82	42	0	
			-100,0%		0,0%	8100,0%		-100,0%
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	29.910,3	34.785,2	52.509,9	80.789,5	95.896,2	46.500,6	36.735,9
			16,3%	51,0%	53,9%	18,7%		-21,0%
	Exportations intra-UE27	12.201,5	13.194,8	22.080,5	35.911,4	41.051,8	20.440,3	15.832,3
			8,1%	67,3%	62,6%	14,3%		-22,5%
	Exportations extra-UE27	17.708,7	21.590,4	30.429,4	44.878,1	54.844,4	26.060,3	20.903,6
			21,9%	40,9%	47,5%	22,2%		-19,8%
	Importations totales	23.664,7	28.612,0	43.394,1	58.406,8	71.119,2	32.288,2	34.116,3
			20,9%	51,7%	34,6%	21,8%		5,7%
Importations intra-UE27	14.722,0	18.022,0	27.719,4	41.202,5	51.871,5	22.554,4	20.527,6	
		22,4%	53,8%	48,6%	25,9%		-9,0%	
Importations extra-UE27	8.942,8	10.590,1	15.674,7	17.204,3	19.247,7	9.733,9	13.588,7	
		18,4%	48,0%	9,8%	11,9%		39,6%	
Balance commerciale	6.245,5	6.173,2	9.115,8	22.382,6	24.777,1	14.212,4	2.619,7	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-21. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

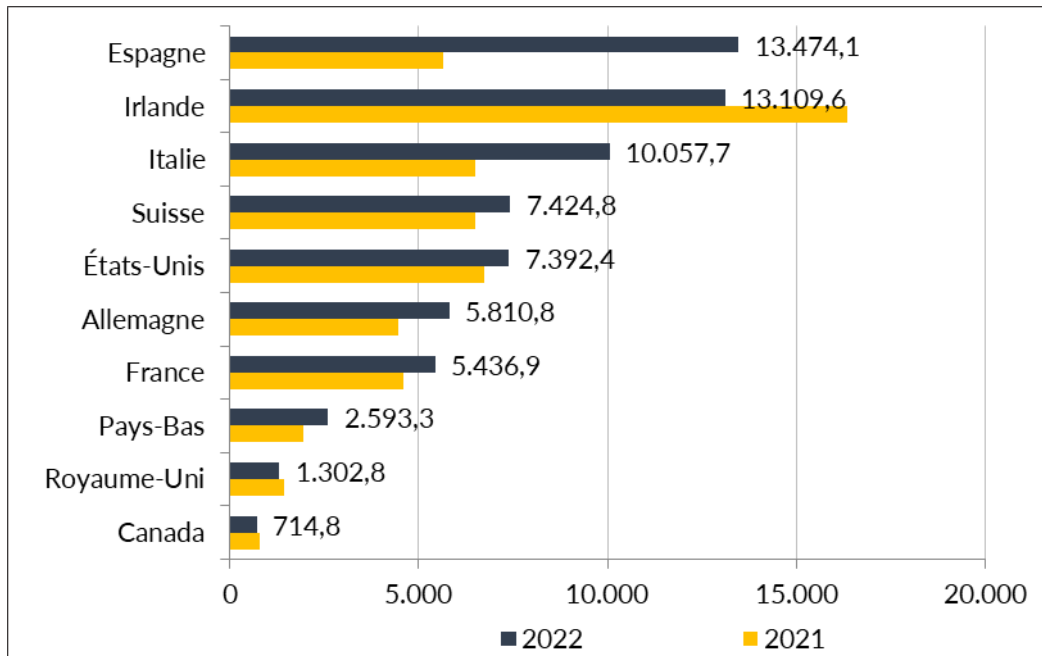
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-22. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de préparations pharmaceutiques (C21.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22) couvre la fabrication du caoutchouc et des plastiques. Elle se caractérise par les matières premières utilisées dans le processus de fabrication. Ce qui ne veut pas dire que tous les produits faits en ces matières relèvent nécessairement de ce secteur. Plus de détails concernant les produits en caoutchouc (C22.1) et les produits en plastique (C22.2) sont fournis dans les descriptions de leurs fiches respectives.

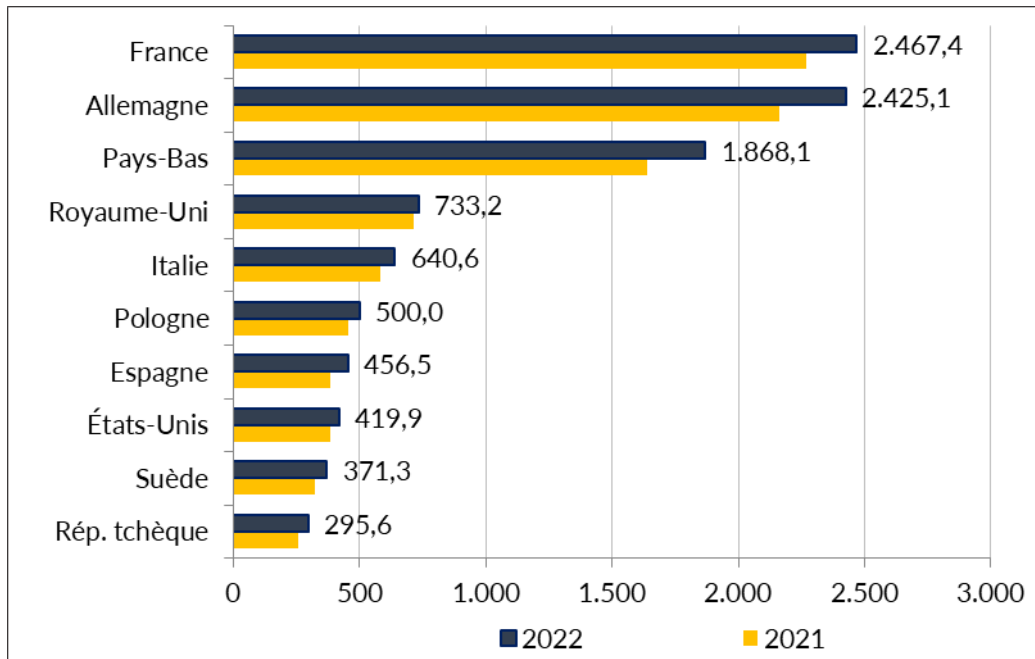
Tableau 3-12. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

	C22	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	8.813,1	8.632,0	8.611,0	10.157,1	10.998,6	5.795,4	5.385,6
			-2,1%	-0,2%	18,0%	8,3%		-7,1%
	Investissements (TVA)	379,8	313,3	280,9	347,4	335,8	157,3	162,3
			-17,5%	-10,3%	23,7%	-3,3%		3,2%
Indice de production		103,1	102,5	98,6	104,7	100,3	107,2	101,6
			-0,6%	-3,8%	6,2%	-4,2%		-5,2%
Indice des prix à la production		119,1	119,7	116,5	130,5	150,8	148,2	150,8
			0,5%	-2,6%	12,0%	15,6%		1,8%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
Emploi	Postes de travail	21.451	21.631	21.621	21.742	21.474	21.917	21.138
			0,8%	0,0%	0,6%	-1,2%		-3,6%
	Masse salariale	860,8	891,0	863,6	908,4	1.011,2	261,1	243,5
		3,5%	-3,1%	5,2%	11,3%		-6,7%	
Nombre d'employeurs	871	868	858	854	838	838	826	
		-0,4%	-1,2%	-0,4%	-1,9%		-1,4%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	43	37	48	57	53	n.a.	n.a.
			-14,0%	29,7%	18,8%	-7,0%		
	Radiations	34	41	30	42	33	n.a.	n.a.
			20,6%	-26,8%	40,0%	-21,4%		
	Assujettis	949	925	940	955	966	n.a.	n.a.
			-2,5%	1,6%	1,6%	1,2%		
Faillites		3	8	5	6	3	1	3
			166,7%	-37,5%	20,0%	-50,0%		200,0%
Emplois perdus à la suite des faillites		52	29	11	41	89	6	12
			-44,2%	-62,1%	272,7%	117,1%		100,0%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	10.831,4	10.987,2	10.618,9	12.197,5	13.388,3	6.947,6	6.683,2
			1,4%	-3,4%	14,9%	9,8%		-3,8%
	Exportations intra-UE27	8.010,3	8.085,5	7.985,5	9.357,4	10.415,3	5.417,2	5.265,5
			0,9%	-1,2%	17,2%	11,3%		-2,8%
	Exportations extra-UE27	2.821,2	2.901,8	2.633,4	2.840,1	2.973,0	1.530,3	1.417,7
			2,9%	-9,2%	7,8%	4,7%		-7,4%
	Importations totales	9.788,4	9.604,4	9.342,5	11.012,1	12.267,3	6.294,2	5.977,8
		-1,9%	-2,7%	17,9%	11,4%		-5,0%	
Importations intra-UE27	6.755,0	6.628,4	6.389,5	7.562,5	8.409,7	4.338,0	4.308,2	
		-1,9%	-3,6%	18,4%	11,2%		-0,7%	
Importations extra-UE27	3.033,4	2.976,0	2.953,0	3.449,5	3.857,6	1.956,2	1.669,6	
		-1,9%	-0,8%	16,8%	11,8%		-14,6%	
Balance commerciale	1.043,0	1.382,8	1.276,5	1.185,4	1.121,1	653,4	705,4	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-23. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

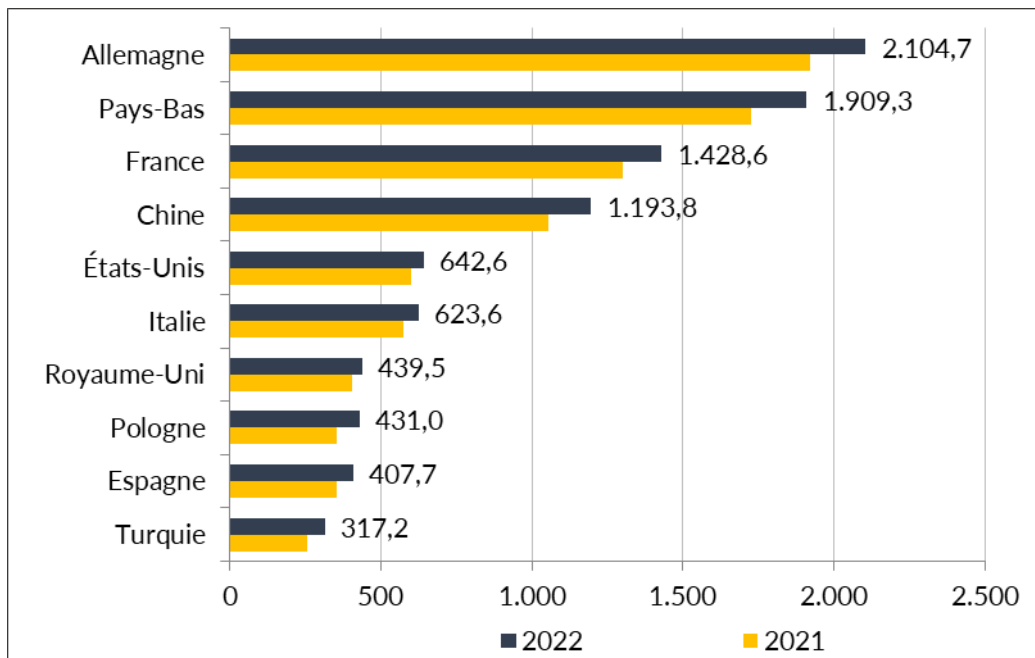
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-24. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1) comprend la fabrication et rechapage de pneumatiques notamment la fabrication de pneumatiques en caoutchouc pour véhicules, avions, tracteurs agricoles, équipements, machines mobiles, industrie aéronautique, jouets, meubles et autres utilisations (pneumatiques, bandages pleins ou creux), la fabrication de chambres à airs pour pneumatiques, la fabrication de bandes de roulement amovibles pour pneumatiques, de flaps, de profilés pour le rechapage des pneumatiques, le rechapage et le resculptage. Cette nomenclature comprend également la fabrication d'autres articles en caoutchouc dont la fabrication d'autres articles en caoutchouc naturel ou synthétique, non vulcanisé, vulcanisé ou durci, la fabrication de brosses en caoutchouc, la fabrication de tuyaux de pipe en caoutchouc dur, la fabrication de peignes, de barrettes, de bigoudis et d'articles similaires en caoutchouc dur, etc.

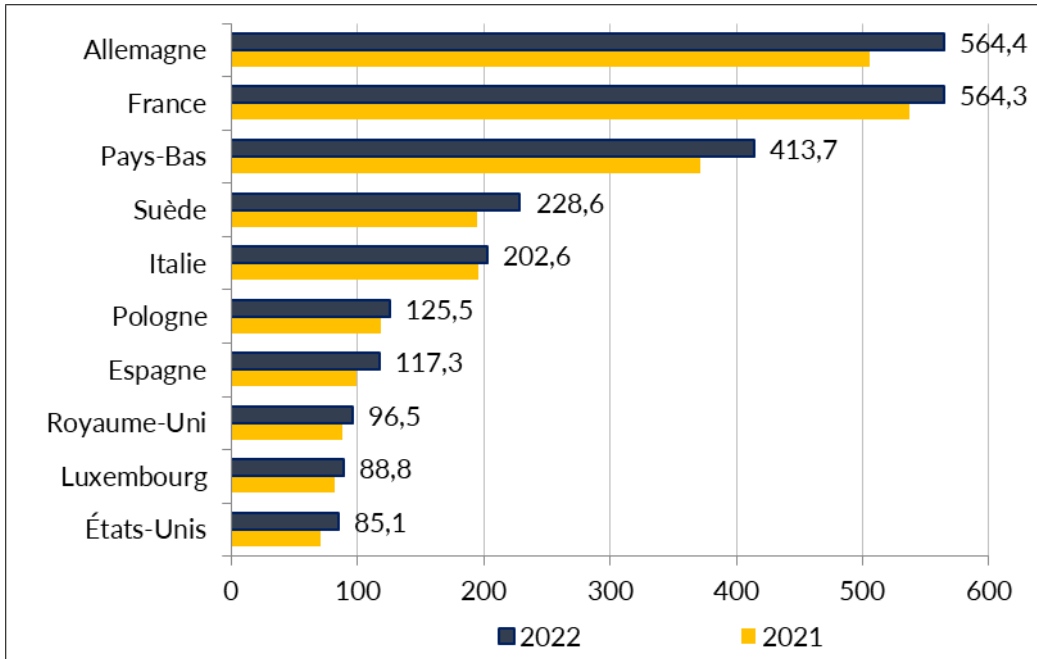
Tableau 3-13. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

	C22.1	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	912,1	782,0	705,6	931,2	1.098,7	575,7	548,3
			-14,3%	-9,8%	32,0%	18,0%		-4,8%
	Investissements (TVA)	38,9	34,6	26,0	38,5	31,9	16,9	11,0
			-11,0%	-24,7%	47,7%	-17,1%		-35,1%
Indicateurs d'activité	Indice de production	114,7	116,9	102,2	113,3	112,5	121,4	114,0
			1,9%	-12,6%	10,8%	-0,6%		-6,1%
	Indice des prix à la production	109,3	109,3	108,7	113,7	126,1	121,2	133,2
			0,1%	-0,6%	4,7%	10,9%		9,9%
Emploi		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
	Postes de travail	2.197	2.261	2.354	2.353	2.309	2.301	2.328
			2,9%	4,1%	0,0%	-1,9%		1,2%
	Masse salariale	85,1	89,4	92,1	100,3	107,2	25,2	26,7
Emploi			5,1%	3,0%	9,0%	6,8%		5,9%
	Nombre d'employeurs	97	100	100	100	95	96	92
			3,9%	-0,7%	0,8%	-5,2%		-4,2%
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	9	3	6	6	5	n.a.	n.a.
			-66,7%	100,0%	0,0%	-16,7%		
	Radiations	2	3	3	2	1	n.a.	n.a.
			50,0%	0,0%	-33,3%	-50,0%		
	Assujettis	81	78	80	85	86	n.a.	n.a.
			-3,7%	2,6%	6,3%	1,2%		
Dynamique entrepreneuriale	Faillites	1	0	1	1	0	0	1
			-100,0%		0,0%	-100,0%		
	Emplois perdus à la suite des faillites	30	0	1	19	0	0	5
		-100,0%		1800,0%	-100,0%			
Commerce extérieur (concept communautaire)		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
	Exportations totales	2.968,1	3.012,3	2.895,0	3.155,5	3.414,8	1.696,8	1.733,1
			1,5%	-3,9%	9,0%	8,2%		2,1%
	Exportations intra-UE27	2.142,7	2.165,5	2.125,1	2.434,6	2.650,7	1.331,4	1.364,2
			1,1%	-1,9%	14,6%	8,9%		2,5%
	Exportations extra-UE27	825,4	846,8	769,9	720,8	764,2	365,4	368,9
			2,6%	-9,1%	-6,4%	6,0%		1,0%
	Importations totales	3.033,2	2.963,7	2.836,6	3.138,4	3.551,7	1.771,6	1.825,7
		-2,3%	-4,3%	10,6%	13,2%		3,1%	
Importations intra-UE27	1.832,3	1.790,5	1.693,3	1.963,8	2.160,3	1.082,8	1.210,1	
		-2,3%	-5,4%	16,0%	10,0%		11,8%	
Importations extra-UE27	1.201,0	1.173,2	1.143,3	1.174,6	1.391,4	688,8	615,6	
		-2,3%	-2,6%	2,7%	18,5%		-10,6%	
Balance commerciale	-65,1	48,6	58,4	17,0	-136,9	-74,8	-92,6	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-25. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

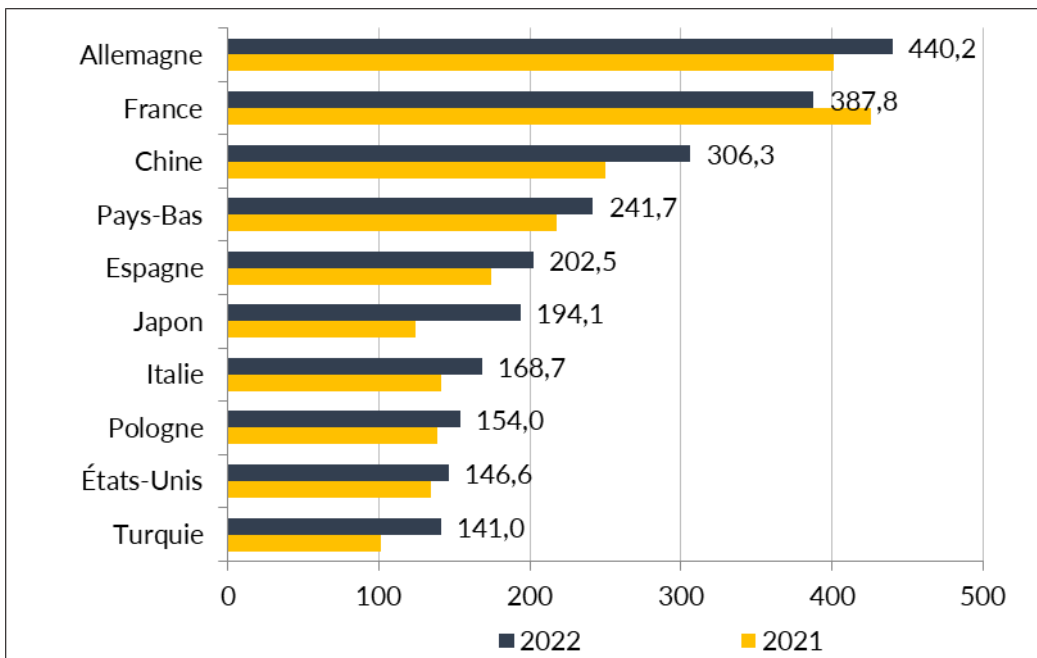
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-26. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en caoutchouc (C22.1)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Fabrication de produits en plastique (C22.2)

Selon Statbel, la nomenclature NACE correspondant à la fabrication de produits en plastique (C22.2) comprend la transformation de résines synthétiques nouvelles ou réutilisées (recyclées) en produits intermédiaires ou finis en utilisant le moulage par compression, le moulage par extrusion, le moulage par injection, le moulage par soufflage et la fonderie. Les processus de production sont tels que les produits en résultant sont très diversifiés.

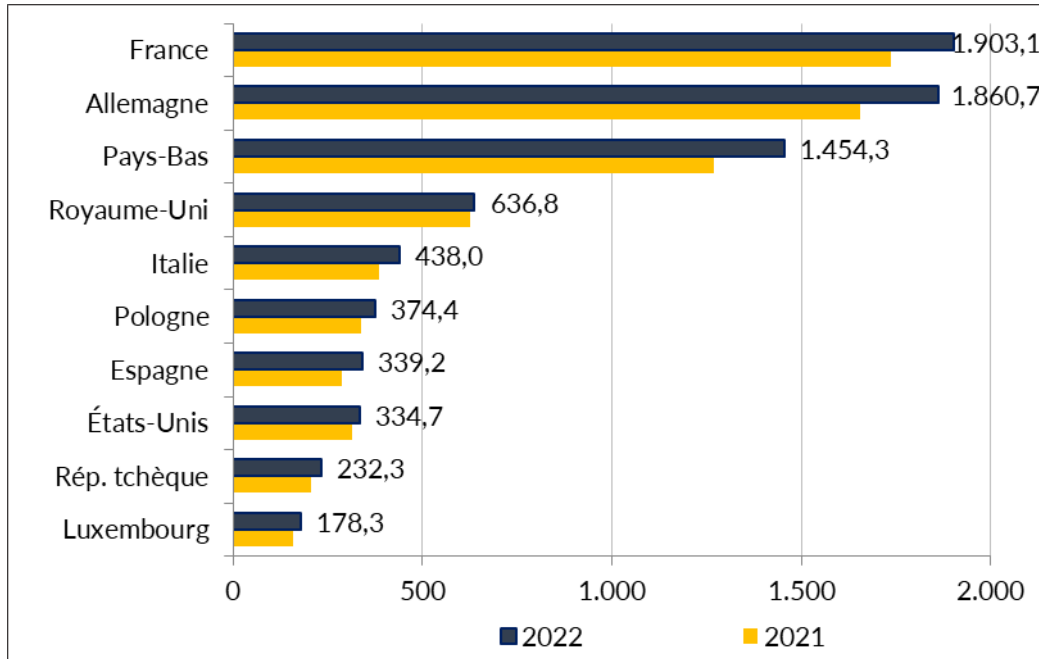
Tableau 3-14. Principaux indicateurs économiques dans la fabrication de produits en plastique (C22.2)

	C22.2	2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Indicateurs d'activité	Chiffre d'affaires (TVA)	7.901,0	7.850,0	7.905,4	9.225,9	9.900,0	5.219,7	4.837,3
			-0,6%	0,7%	16,7%	7,3%		-7,3%
	Investissements (TVA)	341,0	278,7	254,8	308,9	304,0	140,4	151,3
			-18,3%	-8,6%	21,2%	-1,6%		7,8%
	Indice de production	101,7	100,8	98,0	103,5	98,8	105,4	100,0
		-0,9%	-2,8%	5,6%	-4,6%		-5,1%	
Indice des prix à la production	119,3	119,9	116,5	131,4	152,5	150,3	151,6	
		0,5%	-2,9%	12,8%	16,1%		0,9%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M3	2023M3
Emploi	Postes de travail	19.254	19.370	19.267	19.389	19.166	19.616	18.810
			0,6%	-0,5%	0,6%	-1,2%		-4,1%
	Masse salariale	775,7	801,6	771,5	808,1	904,0	235,8	216,8
		3,3%	-3,7%	4,7%	11,9%		-8,1%	
Nombre d'employeurs	775	768	758	754	743	742	734	
		-0,9%	-1,3%	-0,6%	-1,4%		-1,1%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Dynamique entrepreneuriale	Créations	34	34	42	51	48	n.a.	n.a.
			0,0%	23,5%	21,4%	-5,9%		
	Radiations	32	38	27	40	32	n.a.	n.a.
			18,8%	-28,9%	48,1%	-20,0%		
	Assujettis	868	847	860	870	880	n.a.	n.a.
			-2,4%	1,5%	1,2%	1,1%		
	Faillites	2	8	4	5	3	1	2
		300,0%	-50,0%	25,0%	-40,0%		100,0%	
Emplois perdus à la suite des faillites	22	29	10	22	89	6	7	
		31,8%	-65,5%	120,0%	304,5%		16,7%	
		2018	2019	2020	2021	2022	2022M6	2023M6
Commerce extérieur (concept communautaire)	Exportations totales	7.863,3	7.975,0	7.723,9	9.042,0	9.973,5	5.250,8	4.950,2
			1,4%	-3,1%	17,1%	10,3%		-5,7%
	Exportations intra-UE27	5.867,6	5.920,0	5.860,4	6.922,8	7.764,6	4.085,8	3.901,3
			0,9%	-1,0%	18,1%	12,2%		-4,5%
	Exportations extra-UE27	1.995,7	2.055,0	1.863,5	2.119,2	2.208,9	1.165,0	1.048,8
			3,0%	-9,3%	13,7%	4,2%		-10,0%
	Importations totales	6.755,2	6.640,7	6.505,9	7.873,6	8.715,6	4.522,6	4.152,1
			-1,7%	-2,0%	21,0%	10,7%		-8,2%
Importations intra-UE27	4.922,7	4.837,9	4.696,2	5.598,7	6.249,4	3.255,2	3.098,1	
		-1,7%	-2,9%	19,2%	11,6%		-4,8%	
Importations extra-UE27	1.832,4	1.802,8	1.809,7	2.274,9	2.466,2	1.267,4	1.054,0	
		-1,6%	0,4%	25,7%	8,4%		-16,8%	
Balance commerciale	1.108,1	1.334,3	1.218,0	1.168,4	1.257,9	728,1	798,1	

Source : Statbel, BNB et ONSS.

Graphique 3-27. Partenaires commerciaux à l'exportation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

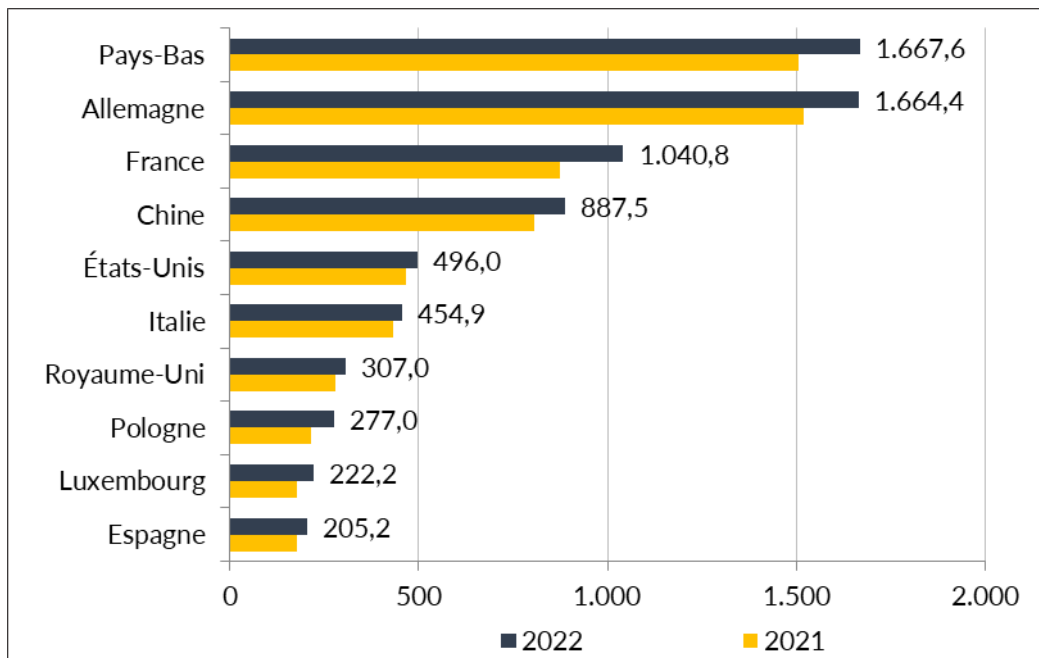
En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Graphique 3-28. Partenaires commerciaux à l'importation pour la fabrication de produits en plastique (C22.2)

En millions d'euros.



Source : BNB, concept communautaire.

Annexe

Nomenclature NACE

Tableau 0-1. Nomenclature NACE-de l'industrie chimique (C20), de l'industrie pharmaceutique (C21) et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (C22)

C20	Vervaardiging van chemische producten	Industrie chimique
C20.1	Vervaardiging van chemische basisproducten, kunstmeststoffen en stikstofverbindingen en van kunststoffen en synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
C20.11	Vervaardiging van industriële gassen	Fabrication de gaz industriels
C20.12	Vervaardiging van kleurstoffen en pigmenten	Fabrication de colorants et de pigments
C20.13	Vervaardiging van andere anorganische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
C20.14	Vervaardiging van andere organische chemische basisproducten	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
C20.15	Vervaardiging van kunstmeststoffen en stikstofverbindingen	Fabrication de produits azotés et d'engrais
C20.16	Vervaardiging van kunststoffen in primaire vormen	Fabrication de matières plastiques de base
C20.17	Vervaardiging van synthetische rubber in primaire vormen	Fabrication de caoutchouc synthétique
C20.2	Vervaardiging van verdelgingsmiddelen en van andere chemische producten voor de landbouw	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
C20.3	Vervaardiging van verf, vernis e.d., drukinkt en mastiek	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
C20.4	Vervaardiging van zeep, wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen, parfums en toiletartikelen	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
C20.41	Vervaardiging van zeep en wasmiddelen, poets- en reinigingsmiddelen	Fabrication de savons, de détergents et de produits d'entretien
C20.42	Vervaardiging van parfums en toiletartikelen	Fabrication de parfums et de produits de toilette
C20.5	Vervaardiging van andere chemische producten	Fabrication d'autres produits chimiques
C20.51	Vervaardiging van kruit en springstoffen	Fabrication de produits explosifs
C20.52	Vervaardiging van lijm	Fabrication de colles
C20.53	Vervaardiging van etherische oliën	Fabrication d'huiles essentielles
C20.59	Vervaardiging van andere chemische producten, n.e.g.	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
C20.6	Vervaardiging van synthetische en kunstmatige vezels	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques

C21	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen en producten	Industrie pharmaceutique
C21.1	Vervaardiging van farmaceutische grondstoffen	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
C21.2	Vervaardiging van farmaceutische producten	Fabrication de préparations pharmaceutiques

C22	Vervaardiging van producten van rubber of kunststof	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
C22.1	Vervaardiging van producten van rubber	Fabrication de produits en caoutchouc
C22.11	Vervaardiging van binnen- en buitenbanden van rubber; loopvlakvernieuwing	Fabrication et rechapage de pneumatiques
C22.19	Vervaardiging van andere producten van rubber	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
C22.2	Vervaardiging van producten van kunststof	Fabrication de produits en plastique
C22.21	Vervaardiging van platen, vellen, buizen en profielen van kunststof	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
C22.22	Vervaardiging van verpakkingsmateriaal van kunststof	Fabrication d'emballages en matières plastiques
C22.23	Vervaardiging van kunststofartikelen voor de bouw	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
C22.29	Vervaardiging van andere producten van kunststof	Fabrication d'autres articles en matières plastiques



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be